



Plan National d'Actions en faveur du **Grand Tétrás**

déclinaison dans les « Massifs des Vosges et du Jura »
2018 - 2022



Bilan intermédiaire de la mise en œuvre 2018 - 2019

Animateurs PNA
Chefs de file : volet « quiétude »



Maitrise d'ouvrage



Chef de file volet « connaissance »



Chef de file volet « habitat »





Le Grand Tétras

Un atout territorial, baromètre de la qualité de nos vieilles forêts naturelles très claires propices à l'accueil d'une grande biodiversité



1. Préambule

Qu'est-ce qu'un plan national d'actions ?

L'état de conservation de certaines espèces nécessite des actions spécifiques, notamment volontaires, pour restaurer leurs populations et leurs habitats. Les plans nationaux d'actions (PNA) ont été mis en place pour répondre à ce besoin. Globalement, ils visent à **organiser un suivi cohérent des populations** de l'espèce ou des espèces concernées, à **mettre en œuvre des actions coordonnées** favorables à la restauration de ces espèces ou de leurs habitats, à **informer les acteurs** concernés et le public et à faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques. Ainsi un plan national d'actions participe à l'intérêt collectif de stopper la perte de biodiversité.

Initié et porté par le ministère en charge de l'Environnement, un PNA est établi et mis en œuvre dans la concertation avec l'ensemble des partenaires concernés. Les espèces bénéficiant d'un PNA sont choisies à partir de critères qui intègrent la situation biologique de ces espèces, leur répartition géographique, la responsabilité de la France dans leur conservation.

Un PNA compte deux éléments prépondérants :

- Le **recueil des connaissances disponibles sur l'espèce** ou les espèces considérées par le plan comprenant notamment les menaces qui pèsent sur cette (ces) espèce(s) ;
- Les **orientations stratégiques définies pour maintenir ou restaurer cette(ces) espèce(s) dans un bon état de conservation, accompagnées d'une série de mesures** à mettre en œuvre pour répondre à ces menaces.

Le contexte législatif :

L'article L.414-9 du code l'environnement, modifié par l'article 8 de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016, précise que : « Des plans nationaux d'actions opérationnels pour la conservation ou le rétablissement des espèces visées aux articles L.411-1 et L.411-2 ainsi que des espèces d'insectes pollinisateurs sont élaborés, par espèce ou par groupe d'espèces, et, après consultation du public, mis en œuvre sur la base des données des instituts scientifiques compétents et des organisations de protection de l'environnement, lorsque la situation biologique de ces espèces le justifie. Pour les espèces endémiques identifiées comme étant "en danger critique" ou "en danger" dans la liste rouge nationale des espèces menacées, établie selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature, ces plans sont élaborés avant le 1er janvier 2020. Ces plans tiennent compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des impératifs de la défense nationale. **Les informations relatives aux actions prévues par les plans sont diffusées aux publics intéressés ; les informations prescrites leur sont également accessibles pendant toute la durée des plans, dans les secteurs géographiques pertinents.**



Le plan national d'actions en faveur du Grand Tétrás et sa déclinaison sur les massifs des Vosges et du Jura :

En 2012, suite au lancement de la stratégie nationale de la biodiversité (SNB), le **ministère de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement a piloté la production d'une stratégie nationale d'actions en faveur du Grand Tétrás 2012-2021**. Cette stratégie a pour objectif de permettre l'application des **mesures de conservation sur des surfaces plus étendues** que celles actuellement déployées au niveau local et de **coordonner la démarche au niveau national** afin d'assurer la cohérence des actions menées. **En juillet 2016, la loi biodiversité a requalifié cette stratégie nationale d'actions en plan national d'actions**. Afin de permettre une adaptation des mesures aux enjeux locaux, **l'État a décidé de décliner ce plan national à l'échelle de chaque massif concerné par l'espèce**. Une **déclinaison conjointe sur les Vosges et le Jura a été proposée, ces 2 massifs hébergeant les principales populations françaises de la sous-espèce major du Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*)**. L'enjeu de cette déclinaison inter-massifs est de valoriser les expériences menées sur les 2 massifs, de donner un cadre plus large à la préservation de cette espèce et de mutualiser des projets entre massifs.

L'État a confié aux Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges et du Haut Jura la mission d'animation de la déclinaison inter-massifs du Plan National d'Actions en faveur du Grand Tétrás : concertation, rédaction, accompagnement technique et administratif, coordination, participation et suivi de la mise en œuvre. Ce plan d'actions est le fruit d'un travail de concertation de deux années avec les acteurs locaux initié courant 2016. Il contient une synthèse bibliographique précise adaptée aux massifs concernés, un état des lieux des effectifs et de la distribution géographique de l'espèce ainsi qu'un recensement des principales actions mises en œuvre en faveur du Grand Tétrás sur les deux massifs depuis les années 1970. L'enjeu de cette déclinaison opérationnelle inter-massifs Jura-Vosges est de valoriser les expériences menées sur les deux massifs, de donner un cadre plus large à la préservation de cette espèce et de mutualiser des projets entre massifs. **Le plan d'actions est proposé pour une période de 5 ans et est accompagné d'une méthode de suivi et d'évaluation**. La plupart des actions proposées seront menées conjointement sur les 2 massifs.

Le Grand Tétrás, une espèce emblématique des massifs des Vosges et du Jura :

C'est le plus gros oiseau forestier européen. Originaire de la taïga, cette espèce exigeante a besoin d'une mosaïque d'habitats sur de grands territoires non fragmentés (forêts claires et âgées, tapissées de strates arbustives et herbacées d'au moins 25 cm de hauteur et d'un réseau consistant de milieux plus ou moins ouverts comme des clairières, des tourbières et des trouées forestières). Cela fait d'elle une **espèce bioindicatrice du bon état de conservation des forêts sur de vastes étendues**. On dit d'elle, qu'elle est une **espèce parapluie, dont la somme des conditions nécessaires à la viabilité de sa population permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces**. Son espace vital comprend des places de chant/reproduction, des lieux d'élevage des jeunes, des sites d'estives ainsi que des zones d'hivernage.

Dans le massif vosgien, **l'évolution de la population suit inexorablement une dynamique descendante depuis les années 1970 passant de plus de 500 individus à moins de 100 en 2015**. Un déclin lié à de multiples facteurs (modifications de l'habitat, dérangement, collisions avec des infrastructures, prédation, changement climatique, ...). Ces dernières années, les bilans 2016, 2017 et 2018 mettent en évidence que les effectifs contactés au moment de la reproduction **des sous-populations vosgiennes continuent de s'effondrer**. « La population est au bord de l'extinction car les derniers recensements sont dramatiquement bas » (note du CSRPN du 27/03/2018). Cette situation pose fortement la question de l'atteinte d'ores et déjà du seuil de viabilité à court et moyen termes de la population. Par conséquent, il est donc nécessaire de mettre, au plus vite, des moyens à la hauteur de la situation si nous souhaitons conserver l'espèce dans le massif vosgien : l'engagement et un portage collectif de l'ensemble des acteurs est une clé de voûte de la réussite de la déclinaison du PNA.



Les actions d'amélioration de la qualité de l'habitat, de renforcement de la quiétude demeurent bien trop timides, elles doivent faire l'objet de prises de décisions fortes ou bien ces facteurs demeureront une grande cause du déclin pour l'espèce. La question d'un renforcement (translocation) fait actuellement l'objet d'échanges entre les diverses parties prenantes et doit permettre surtout de jauger les risques ou les opportunités de chaque scénario prospectif : renforcement ou non, quelle stratégie pour la suite ?

Dans le massif jurassien, la population est passée d'une estimation de 500 individus en 1995, à une estimation de 300 individus en 2015. Un déclin lié à de multiples facteurs (modifications de l'habitat, dérangement, collisions avec des infrastructures, changement climatique, ...). Les derniers comptages ne font pas exception à ce déclin avec un nombre de coqs chanteurs diminuant chaque année. Un regain de la population a été noté de 2003 à 2011 mais s'est inversée depuis.

2. Mission de coordination, d'information et de suivi de la structure animatrice

Durant l'année 2018-2019, le PNR des Ballons des Vosges et le PNR du Haut-Jura ont animé avec le soutien des autres chefs de file (GTV et ONF) sous l'égide de la DREAL Grand Est et de la DREAL Bourgogne Franche-Comté (maîtres d'ouvrage) la déclinaison partie vosgienne et jurassienne après la finalisation de la rédaction et de la validation officielle du Plan d'actions lors du COPIL inter-massif le 27 juin 2018 à Besançon. L'élaboration d'un bilan annuel des actions menées (action 5.14) permet de suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre de la déclinaison, de réajuster l'action et de pointer les mesures en suspens ajournées ou de justifier d'éventuels retards dans la réalisation de la programmation prévisionnelle énoncée.

3. Rappels

Menaces :

- Dégradation et fragmentation de l'habitat ;
- Dérangements causés par l'activité humaine ;
- Collisions avec les infrastructures ;
- Pression de prédation ;
- Isolement de la population (génétique) ;
- Conditions météorologiques et changement climatique.

Enjeux :

- Connaissance de l'espèce, de la dynamique de la population et des facteurs limitants ;
- Qualité et fonctionnalité de l'habitat ;
- Tranquillité de l'espèce ;
- Engagement collectif.

Objectifs :

- À 10 ans : augmentation de la survie des adultes et du recrutement (nouveaux individus), appropriation croissante des enjeux par les acteurs, augmentation de la surface d'habitats favorables et de l'aire de présence du Grand Tétras ;
- Au bout de 20 ans : réduire la fragmentation des milieux afin d'augmenter la surface habitable et l'aire de présence. Accroissement de l'effectif de la population ;
- Dans le long terme (40 ans) : les habitats de recolonisation potentielle redeviennent favorables et sont colonisés. Les effectifs retrouvent un niveau proche de celui de 1975 (500 individus).



Points forts	Points faibles
<p>Rassemblement des acteurs autour d'une stratégie commune :</p> <p>Cohérence et pertinence des actions ;</p> <p>Facilitation pour la recherche de financements ;</p> <p>Mobilisation des acteurs ;</p> <p>Convergence autour d'objectifs et de priorités partagés sur la durée du plan (5 ans).</p>	<p>Prise en compte de l'enjeu quiétude par les acteurs : évolution des pratiques (chasse, sports et loisirs, ...) et 4 saisons ;</p> <p>Cohérence entre politiques publiques (gestion des flux et de l'offre touristique, développement approprié de la filière bois, SDGC...) ;</p> <p>Incertitudes : changement climatique, biologique/écologique, socio-économique, ... ;</p> <p>Derniers recensements des effectifs de la population dramatiquement bas</p> <p>Capacité d'intervention réduite face à l'urgence de la situation (ex : déséquilibre forêt-gibier) ;</p> <p>Passer d'une stratégie conservacionniste à une approche systémique à l'échelle d'un vaste territoire, proportionnelle aux exigences de l'espèce face à une dynamique souvent circonscrite aux dimensions "réduire et restaurer". Nécessité d'un changement de paradigme : la question de la réconciliation et de la reconnexion Homme-Nature est au centre du processus.</p>

Le programme d'actions n'est pas figé et se doit d'être évolutif. Il est animé dans une **logique de concertation permanente** afin de rendre possible des échanges réguliers entre les acteurs. Il fait l'objet d'un **suivi annuel de sa mise en œuvre et de son efficacité dans le cadre des comités Grand Tétrás** dans chacun des massifs. Cette démarche permet des ajustements et des évolutions pour s'adapter au contexte local et à la réponse de la population de Grand Tétrás aux actions réalisées. Le **bilan annuel a pour objectif d'agréger l'ensemble des actions contribuant de manière transversale à la préservation du Grand Tétrás en étant le plus exhaustif possible afin d'informer les acteurs du territoire sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'actions et des actualités hors programme mais contribuant directement ou indirectement à la réduction des menaces ou à la préservation de l'espèce et de ses habitats. La structure animatrice tient d'ailleurs à remercier l'ensemble des contributeurs qui en se mobilisant au travers de leurs multiples actions et engagements concourent à la dynamique partenariale de préservation du Grand Tétrás** (le CEN Lorraine, la Communauté de communes de la vallée de la Bruche, le GTV, l'ONF, le PNRBV, les services déconcentrés de l'État, CSA, ... pour les Vosges et le GTJ, la RNNHCJ, l'ONCFS, l'ONF, le CRPF, la DREAL BFC, les LPO Ain et FC, les FDC de l'Ain, du Jura et du Doubs, les Régions et Départements du Massif du Jura etc... pour le Jura).

Ce document doit permettre d'**évaluer de manière concomitante** (parallèle à l'action) la mise en œuvre de la déclinaison du PNA en faveur du Grand Tétrás et de pouvoir exprimer un certain degré de réactivité (priorisation). **À 5 ans, l'agrégation des résultats de ces indicateurs devra rendre possible l'évaluation globale et finale du Plan**, notamment, mettre en lumière les degrés de :

- **Pertinence** : les objectifs ont-ils répondu aux besoins de la population de Grand Tétrás (critère : surface d'habitats favorables à très favorables)
- **Utilité** : quelles sont les retombées de la mise en œuvre du Plan (impacts/effets) par rapport aux besoins exprimés (critère : évolution de l'aire de présence) ? Quels bénéfices apportés à la collectivité au-delà du champ *stricto-sensu* de la conservation de cette espèce parapluie (critère : services écosystémiques rendus) ?
- **Efficacité** : les résultats atteints sont-ils conformes aux objectifs fixés au départ (critère : évolution de l'effectif de la population dans le massif des Vosges) ?
- **Cohérence externe** : les actions du Plan d'actions sont-elles bien prises en considération dans les autres politiques publiques (critère : prise en compte de la déclinaison du PNA dans le PRFB, les SDGC, les schémas de développement touristique, ...) ?
- **Cohérence interne** : les objectifs assignés ont-ils bénéficiés de moyens alloués à la mesure de la situation (critère : financements obtenus par grand axe) ?
- **Efficience** : les ressources attribuées ont-elles fait l'objet d'une utilisation rationnelle au regard des résultats obtenus (critère : rapport entre les moyens mobilisés et les résultats obtenus) ?



4. La finalisation de l'écriture du Plan d'actions (1^{er} semestre 2018)

Le premier semestre, jusqu'au 27 juin 2018 (Comité inter-massifs), a surtout été consacré à la finalisation de la rédaction de la déclinaison du Plan et à la programmation des actions pour les animateurs.

Cette écriture s'est faite en collaboration quotidienne entre Axel PEYRIC et Sylvain DANIELO (notamment en matière de coordination des retours des divers acteurs, au sujet de l'articulation autour des priorités et relativement à la prise en considération des contextes rencontrés parfois distincts entre les 2 massifs) et les chefs de files « connaissance » (GTV, GTJ), « habitat » (ONF) et quiétude (PNRBV, PNR HJ).

Début 2018, suite au travail conséquent déjà effectué par Jacky Véret et Léo Poudré en 2016 et 2017, il restait, concernant la partie vosgienne, à plancher sur la rédaction des paragraphes sur les mutations paysagères, la pression de prédation et l'évolution de la pression anthropique. Il fallait rédiger aussi le plan de financement prévisionnel et réfléchir aux dispositifs de suivi et d'évaluation. Une fraction importante du travail consistait également à modifier ou actualiser, après une 2^{ème} relecture des chefs de file, l'information concernant notamment les tendances évolutives, la qualité et la fragmentation de l'habitat, le déséquilibre forêt-gibier, les pratiques sylvicoles et cynégétiques en périodes sensibles, les collisions avec les infrastructures, les conditions météorologiques et le changement climatique, les outils de protection et les fiches actions.

De nombreux échanges ont permis d'ajuster certaines priorités du tableau de hiérarchisation des principaux facteurs limitants. L'autre portion assez chronophage fût les diverses formes d'ajouts (ex : mesures du schéma des actions menées depuis 1970, nouvel APPB dans la cartographie des ENP, différentes préconisations, etc.).

Mise en œuvre du Plan d'actions

Rappel : pour mener à bien ce plan, une réunion annuelle est prévue pour faire un point sur l'état d'avancement et sur la suite des actions à mettre en place.

Ces réunions sont propres à chaque massif pour faciliter leur organisation. En inter-massifs, les deux Parcs naturels régionaux travailleront ensemble pour coordonner les actions et les interventions si nécessaire. Les chefs de file jouent un rôle important dans la dynamique d'animation du groupe d'acteurs. Ils représentent le bras opérationnel du PNA de par leurs actions et leur implication dans la conservation de l'espèce. Au travers de leurs activités, ils regroupent régulièrement la totalité des acteurs participants à ce plan par grand axe d'intervention.

Ils favorisent donc la coordination, le transfert des informations et la rencontre des différentes parties prenantes.

Cette déclinaison inter-massifs Vosges & Jura du PNA Grand Tétras propose une programmation d'actions pour les 5 années à venir selon plusieurs grands axes :

- La connaissance de l'espèce, de la dynamique des populations et des facteurs limitants ;
- La qualité et la fonctionnalité de l'habitat du Grand Tétras ;
- La tranquillité de l'espèce en période sensible ;
- L'engagement collectif en faveur du Grand Tétras ;
- L'animation de la mise en œuvre du plan.



ACTION COLLECTIVE

« Massif des Vosges »

Années **2018 - 2019**



Code couleur des priorités par action pour l'espèce :

Priorité 1 (vitale à court terme)
Priorité 2 (fondamentale à moyen terme)
Priorité 3 (action complémentaire)
Réalisation année post 2018-2019



① Connaissance

(chef de file : GTV)

1.1- Pérennisation et optimisation du suivi des populations

1.11 Suivi de l'espèce : le GTV a assuré en 2018-2019 la coordination du suivi des populations de Grand Tétras sur l'ensemble du massif vosgien basé sur des protocoles mis en place par sa commission technique en 1994, réactualisés en 2002 et validés par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Ce travail comprend notamment un suivi en période hivernale, un suivi au chant/reproduction, un suivi en période estivale ainsi qu'une analyse des fiches contact centralisées par le GTV. La majorité des sites fréquentés par l'espèce accueillent des sous-populations à faibles effectifs. Depuis 2014, il a été initié un protocole de suivi à l'aide d'appareils photos à déclenchement automatique. L'association travaille avec les gestionnaires des espaces naturels : en forêts publiques (ONF), dans les Réserves naturelles (PNRBV et CENL), sur les sites Natura 2000 (ZPS Massif Vosgien, ZPS Hautes Vosges, ZPS du Donon Schneeberg, ...). Le suivi effectué par le GTV a la particularité de couvrir l'ensemble de la chaîne et non un nombre limité de zones « tests » comme cela peut être le cas pour d'autres massifs français. Il est cependant vain de croire que tous les oiseaux sont connus. **Les chiffres indiqués à l'échelle du massif restent donc avant tout des estimations minimales.**

Calendrier :

- De novembre à mars => **suivi hivernal** ;
- D'avril à fin mai => **suivi en période de reproduction** ;
- En juin => **suivi estival**

En hiver

La prospection hivernale (traces, crottes, plumes, ...) : sorties à la recherche d'indices sur des zones où il y a présomption de présence. Définition de circuits de prospection potentiellement propices au recueil d'indices hivernaux. Réalisation entre novembre et février lorsque les conditions sont favorables (consignation de toutes les observations + récolte d'informations sur la fréquentation comme les traces de raquettes, ...).



Dans la situation actuelle de sous-populations à faibles effectifs sur le massif vosgien, les prospections hivernales sur les sites d'hivernage connus sont à proscrire afin d'éviter tout dérangement. Des visites de contrôle se feront lorsque les oiseaux auront rejoint les places de chant.

Lors de la saison de la reproduction

Le comptage par affût fixe sur places de chant stables : l'observateur est en place dans son affût avant 17 heures la veille du jour prévu pour le comptage afin de dénombrer et observer le comportement des individus. Il ne quittera cet affût que le lendemain à partir de 10 heures et au plus tôt une heure après la dernière manifestation de présence des oiseaux. **La plus grande discrétion est de rigueur tant dans la préparation de l'affût (approche et installation) que pendant l'affût et à sa sortie.**

Le comptage par écoute au chant sur pistes, chemins ou sentiers : l'approche s'effectue 2 heures avant le lever du jour sur une piste identifiée et bien mémorisée avant la période sensible. La progression se fait lentement avec arrêts fréquents pour une écoute de 2 à 3 minutes minimum. Aucune approche ne sera tentée en cas de contact sonore ou visuel. **Ce protocole est à mettre en œuvre dans le cas de places de chant fluctuantes ou mal localisées.**



Il sert à localiser et dénombrer des individus au comportement erratique (population à faible effectif). Il peut se pratiquer en périphérie des places de chant stable pour localiser éventuellement un chanteur isolé. **Aucune approche ne sera tentée en cas de contact sonore ou visuel.**

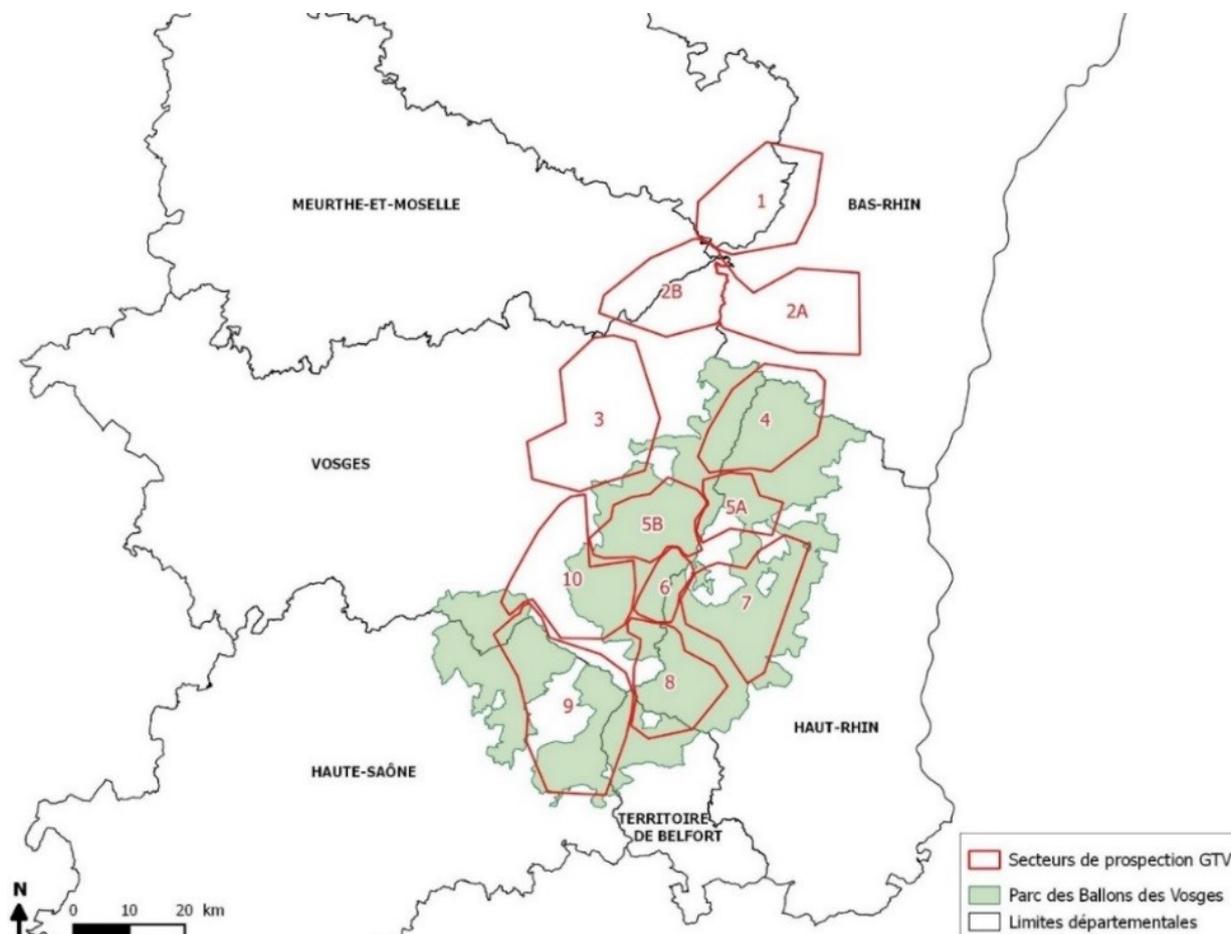
La prospection au chant (relevés d'indices, contacts auditifs et visuels) : l'observateur prépare un parcours qu'il réalise au maximum une fois par mois entre mars et juin, soit très tôt le matin pour rechercher un contact sonore, soit en journée pour rechercher des indices. Dans tous les cas, les déplacements se feront avec discrétion et concentration afin d'accroître les chances d'obtenir des indices et de limiter le dérangement. **Ce protocole est utilisé dans les zones où il n'y a pas (ou plus) de places de chant bien déterminées et sur les secteurs où il y'a une présomption de présence (données nouvelles ou anciennes).** Aucune approche ne sera tentée en cas de contact sonore ou visuel.

En période estivale

La prospection estivale : recueil d'indices sur le succès de reproduction (ex : coquilles d'œufs), sur le type d'habitat apprécié en cette saison et recherche d'observations démontrant la corrélation entre les travaux effectués et l'usage (retour, nouvelle fréquentation) par le Grand Tétras (plumes, ...). Celle-ci consiste à rechercher des indices sur un parcours défini de présence estivale (crottes chargées d'éléments de petits fruits, plumes de mue...) **sur les zones pilotes bénéficiant d'un statut particulier de gestion** (présence ancienne et actuelle, supposée ou certaine).

Le GTV a découpé historiquement le massif vosgien en 12 secteurs avec un correspondant par secteur qui est le référent pour les problématiques locales en matière de conservation du Grand Tétras et de ses habitats.

Carte des 12 secteurs géographiques suivis par le Groupe Tétrás Vosges



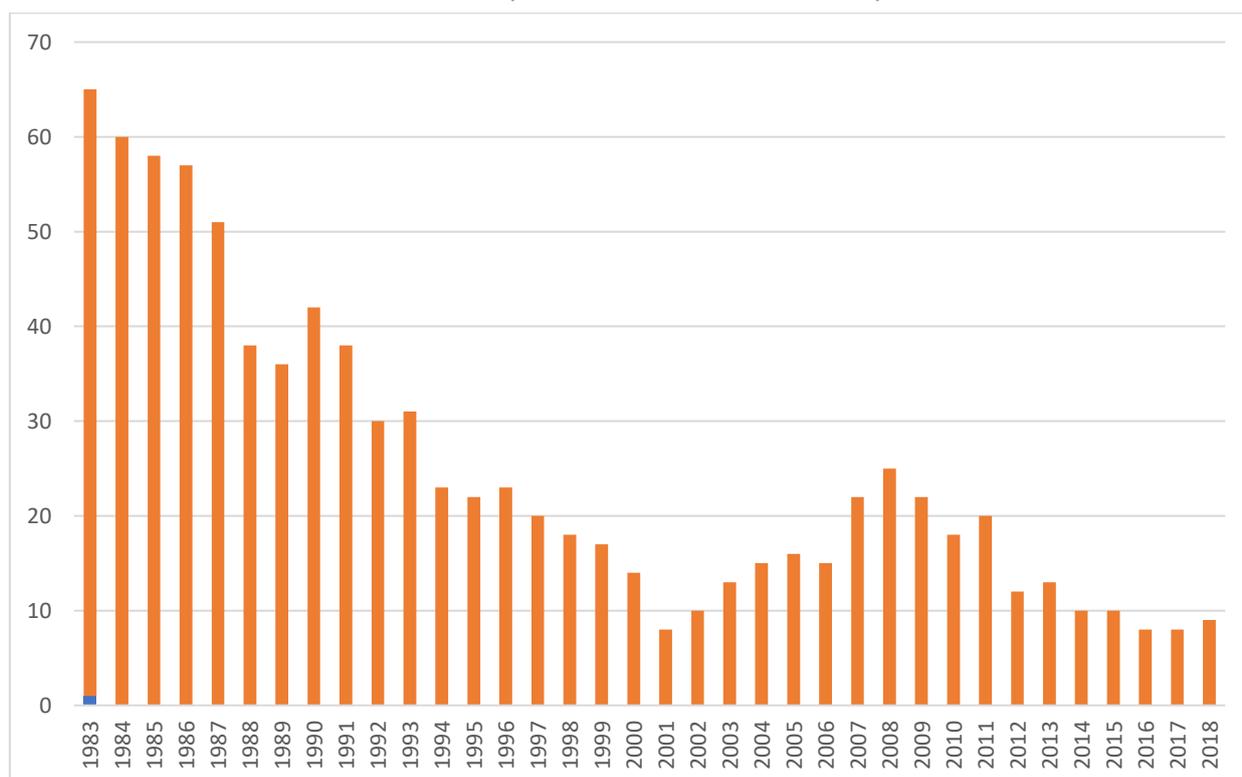


Le suivi effectué dans les Réserves naturelles est plus précis. Il se fait en lien direct avec les gestionnaires (le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et l'Office National des Forêts).

En 2018, dans la **RNN des Ballons Comtois**, 13 sorties ont été effectuées, directement ou indirectement à la recherche d'indice de Grand Tétrás. Le résultat est décevant puisqu'aucun indice de présence du Grand Tétrás n'a été détecté. Dans la **RNN de Tanet Gazon du Faing**, le suivi se fait uniquement dans la zone de protection renforcée (ZPR) selon un protocole datant de 1991 validé avec le GTV : 3 coqs de bruyères ont été contactés en 2018 comme en 2017 (ceci correspond à un effectif minimal dans la ZPR avec des observations simultanées). Sur la **RNR de la Tourbière des Charmes**, le suivi est également mis en œuvre en lien étroit avec le GTV sur une zone de travaux d'amélioration d'une boulaie et pessière en périphérie de la tourbière (1 coq observé en 2018). Une nuit d'affut fixe avec 2 personnels de la **RNN de la Tourbière de Machais** a été réalisée en 2018 au moment du chant. Aucun tétraonidé n'a été contacté. Aucun indice n'a été collecté par l'équipe RNN malgré 2 prospections ciblées sur différents secteurs (pour rappel : 0/1 en 2012 puis 0 en 2013). 2 coqs, 0 poule (1 cadavre prédaté par un rapace) ont été observés sur la **RNN du Massif du Grand du Ventron** via 2 nuitées sur place de chant, 8 indices de présence de crottes en hiver (mâles) ont été collectés. Le suivi par 4 pièges-photos a permis d'acquérir des informations complémentaires (pas de poule observée et pas de fréquentation sur les 2 places de chant suivies + complexe de tourbières). Les prospections au chant ont donné un résultat négatif (0 contact) → rappel 8 coqs en 2007, 5 en 2011, 2 en 2012 et 1 en 2013.

En 2018, selon nos informations, nous comptons **14 communes avec présence du Grand Tétrás** : 12 dans les Vosges, 1 dans le Haut-Rhin et 1 dans le Bas-Rhin. En 2018, l'effectif observé sur les **24 places de chant suivies depuis plus de 30 ans, s'élève à 9 coqs chanteurs minimum**. Après 2016 et 2017 et 2001, cette année aura été la plus catastrophique au niveau du nombre de coqs chanteurs contactés au printemps depuis le début du suivi mis en place par le GTV. Néanmoins, il faut tenir compte que ces milieux ont pu évoluer durant ces 30 années et que certains sont devenus plus ou moins favorables au Grand Tétrás. D'autres secteurs de parades sont aujourd'hui connus et d'autres inconnus restent sûrement à prospector. **En 2019, l'effectif des coqs chanteurs minimum est de 7 à 8 coqs chanteurs.**

Évolution des effectifs de coqs recensés au chant sur les 24 places échantillons





INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Effort de prospection pour le comptage de la population (réseau d'observateurs, ...) par la structure chef de file (GTV)	250 sorties (130 observations) + de 1000 heures de suivi 50 nuits d'affût 62 prospections estivales (224 observations)	Chiffres disponibles début 2020			
Nombre de journées d'échanges sur la coordination et les résultats du suivi (N-1)	3 (Comité Grand Tétrás et AG du GTV, réunion inter-massifs MTES)	6			

1.12 Expérimentations / perfectionnements des protocoles :

- a. Le suivi par appareil photographique à déclenchement automatique est utilisé par le GTV depuis 2013.

Il apporte de nombreuses informations complémentaires au protocole classique de suivi sur la présence et le comportement des oiseaux : il renseigne sur les horaires d'activités, permet de préciser les sites de présence (structure forestière) suivant les saisons, mais également révèle la présence des autres espèces fréquentant les mêmes milieux.

Ce protocole donne aussi un aperçu sur la fluctuation des espèces potentiellement prédatrices du Grand Tétrás (sangliers, renard, martre, ...) et sur les activités anthropiques. Les lieux ciblés sont les sites à « effectifs de présence ou anciens secteurs connus » et les zones de travaux réalisées en collaboration étroite avec les gestionnaires des sites (FIBRE / ONF, Natura 2000 / PNRBV, chantiers / CENL, Plans de gestion des Réserves naturelles / CENL & PNRBV). Ces pièges photos sont majoritairement utilisés dans des corridors de fréquentation, dans les passages des mammifères, les sites d'épouillage (souches renversées, pieds de roches, talus exposés au sud, à proximité de perchoirs bas, chablis, ...) ainsi que dans les zones de gagnage (myrtiliers, canneberges, airelles...) et bien sûr, sur les places de chant.

L'hiver, les pièges sont posés en décembre et ne sont relevés qu'au mois de mars. Hors période hivernale, ils ne seront relevés au maximum qu'une fois par mois (pas de relevés en période d'enneigement). Les accès aux appareils doivent se faire toujours suivant les mêmes parcours les plus courts possibles depuis un chemin et le relevé des cartes SD se pratique en milieu de journée.

Tous les appareils posés doivent obligatoirement obtenir le consentement du propriétaire et/ou du gestionnaire. Ce suivi s'inscrit dans un cadre scientifique, tout fichier présentant une personne identifiable ne doit en aucun cas être diffusé. À noter, que des actes de vandalisme ont été constatés en 2018 sur des appareils (vol de carte SD et cadenas brisés + un appareil volé).



Pour le suivi photographique par déclenchement automatique, 37 appareils ont pu être utilisés en 2018 selon deux modes d'acquisition de données : le déclenchement automatique (basé sur la détection de la chaleur et des mouvements) et le "time-lapse" où l'appareil est programmé pour prendre un cliché à un pas de temps défini (toutes les minutes par exemple). Ce suivi va se poursuivre en 2019 et l'ensemble des données récoltées permettra de continuer d'alimenter les connaissances sur les zones de présence de l'espèce.

En quelques chiffres :

- 11 465 jours de piège-photos en 2018 et des milliers de clichés et de vidéos à trier pour le GTV.
- En moyenne, 600 images par jour sont enregistrées, ce qui fait environ 150 000 images par an par piège photo.



b. Tests Bioacoustiques :

- Expérimentation de l'acoustique passive (enregistreurs autonomes) pour le suivi du Grand Tétrás : mise au point d'un détecteur acoustique (programme informatique) pour « scanner » les enregistrements et en extraire des évènements sonores ciblés.
- Objectif principal : mise au point d'une nouvelle technique de suivi non invasive et apport de données complémentaires aux suivis actuels.
- Applications envisagées de l'outil :
 - I- Détection et suivi d'activité des chanteurs ;
 - II- Dénombrement / localisation ;
 - III- Quiétude des sites ;
- Étude initiée sur le terrain en 2015 et poursuivie en 2017 ;



En cours :

- ⇒ Amélioration du détecteur pour diminuer le temps de vérification (encore très long) ;
- ⇒ Analyses des séquences de 2017 ;
- ⇒ Localisation acoustique / dénombrement ;
- ⇒ Analyse statistique de l'impact de la fréquentation sur l'activité de chant ;
- ⇒ Reconnaissance de chaque individu (chant).

INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'expérimentations (perfectionnement des protocoles, nouvelles méthodes)	2	2			

1.2- Valorisation des résultats des analyses génétiques et des études complémentaires

1.2.1 Analyses des récoltes génétiques : des échantillons 2016 - 2017 ont été récoltés par le GTV mais le manque de financements 2018 et 2019 pour leur analyse n'ont pas permis d'engager cette action. Cette problématique a été abordée et discutée lors de la réunion de priorisation des actions avec les divers financeurs fin 2018 et 2019. Un soutien financier de la DREAL pourrait éventuellement être envisagé avec une demande de participation du laboratoire, selon le montant de l'enveloppe 2019 attribué par le ministère à la DREAL. Lors du groupe technique et scientifique sur le suivi de l'espèce d'octobre 2019, le président du GTV a présenté les résultats de l'étude génétique et les nouvelles actualités.



INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de rapports d'études produits (évaluation des dynamiques démographiques : contraintes et risques) et de temps d'échanges	-	1			

1.3- Inventaire et sécurisation des dispositifs sources de collisions

1.3.1 Équipement des lignes électriques et des remontées mécaniques : RTE nous à faire part, courant 2018, d'un problème de fixation sur les nouvelles générations de balises avifaunes. Les opérations planifiées en 2018 sur les communes de Cornimont, Le Thillot et dans le secteur de Saulxures-sur-Moselotte sont reportées (pas avant 2020). Fabrice NATUREL (RTE Nancy) doit revenir vers nous lorsqu'une solution de remplacement sera trouvée.





INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaires « dangereux » recensés	-	-			
Pourcentage de ces linéaires mis en sécurité	-	-			

1.32 Inventaire et sécurisation des clôtures forestières : au regard du contexte interne à l'ONF et des priorités fixées, cette action a été ajournée en 2018-2019, aux vues de la nécessaire mobilisation des ressources humaines concentrées sur les opérations de travaux « habitat ». Le GTV a pris des contacts avec le massif pyrénéen et l'OGM (actions dans le cadre du programme HABIOS) et teste actuellement avec l'ONF l'installation d'un matériel de visualisation des clôtures des enclos sur un site pilote en forêt domaniale de Cornimont (2 faces, l'une rouge et l'autre brillante : possibilité d'alternance de la face lors de la pose afin de jouer avec le reflet de la lumière).



Plaquettes métalliques à fixer sur le grillage

Un stage est prévu en 2020 sur l'inventaire de l'ensemble des infrastructures potentielles sources de collisions (lignes électriques, remontées mécaniques et clôtures forestières).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaires « dangereux » recensés	-	Stage prévu en 2020			
Pourcentage de ces linéaires mis en sécurité	Test matériel signalétique en cours	Test matériel signalétique en cours			

1.4- Évaluation des opportunités et des conditions d'un renforcement génétique de la population

1.41 Étude sur l'opportunité d'un renforcement de la population : une journée d'échanges sur l'avenir du Grand Tétrás dans les Vosges a été organisée par Claude MICHEL via le conseil scientifique du PNR BV, le 13 novembre 2018. Elle a permis de réunir un panel d'acteurs autour d'une question de fond : Est-il opportun d'envisager un programme de renforcement (génétique) de la population vosgienne : Avons-nous fait assez ? Avons-nous sous-estimé certains facteurs ? Est-il possible de faire plus ? Que faut-il faire de plus ? Faut-il envisager un renforcement génétique par translocation ?



Il s'agissait de revisiter les propositions émises lors du séminaire de 2000 (évaluation & expertise collective), de faire un bilan des actions mises en place et d'échanger sur la situation actuelle de la population.

Cette journée d'échanges de novembre 2018 a mis en exergue que les actions déjà engagées étaient nécessaires mais que ce n'était pas suffisant. Elle a souligné que l'ensemble de ces engagements avaient participé à la conservation de la qualité globale de l'environnement.

Néanmoins, une impulsion doit être nécessaire :

- **Un besoin « en connaissance »** : une meilleure remontée (échanges) des données du terrain entre acteurs et une mutualisation des efforts de prospection (synergie : moyens humains et matériels) au service du collectif pour approcher au plus près la situation sur le massif des Vosges (effectif et surtout distribution).



- **La priorité « l’habitat »** : préserver les vieilles futaies, peuplements clairs avec une strate herbacée et arbustive riche couplés à une mosaïque plus importante de milieux ouverts interconnectés. La priorisation des actions doit s’effectuer sur la réouverture du sous-étage accompagné de la création de clairières et trouées forestières à très court terme dans, et autour des derniers noyaux de sous-population (organisation spatiale du réseau de la mosaïque d’habitats favorables). Ces actions devront favoriser l’installation et une reconquête des suitées en périphérie des noyaux et l’apparition de futur cycle de reproduction par l’arrivée de nouveaux mâles sur un réseau de places de chant étendu. Il s’agit également d’améliorer la continuité écologique au sein de la matrice forestière.
- **Une nécessité « la quiétude »** : le partage et la gestion de l’espace commun en organisant mieux les flux et l’amoncellement liés à la fréquentation dans les sites naturels sensibles.
- **Une obligation « un engagement collectif »** : entretenir une communication « Grand Tétras et milieux » et une quantification de l’ensemble des services écosystémiques rendus par ces actions (créer un outil d’aide à la décision et d’amélioration de la lisibilité des actions qui profitent à tout le milieu forestier et à un cortège important d’espèces) dans le cadre d’un projet global d’« éco-montagne ».

Parution de l’avis du conseil scientifique du PNR BV donnant son accord de principe pour le lancement d’une étude faisabilité d’un renforcement génétique de la population vosgienne devant nous apporter des éléments complémentaires pour une aide à la prise décision collective.

Réunion du groupe technique et scientifique du 21/10/2019 sur une première version du cahier des charges de l’étude de faisabilité d’un renforcement génétique de la population sur le massif des Vosges afin de consulter l’ensemble des partenaires et recueillir leurs attentes et remarques sur cette version de travail. Le cahier des charges est en cours de rédaction : les retours, suite à la consultation, sont parvenus fin novembre - début décembre 2019. Une seconde version du cahier des charges intégrant l’ensemble des remarques des partenaires a été envoyée mi-décembre 2019.

INDICATEURS					
CRITÈRES D’ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Séminaire, groupe d’échanges (synthèse de la réflexion collective)	☑	☑			
Avis du conseil scientifique		☑			
Rapport d’expertise produit					

1.5- Études sur les facteurs limitants

1.51 Étude sur l’impact du changement climatique :

INDICATEURS					
CRITÈRE D’ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Étude produite et partagée		-			

1.53 Analyses parasitaires : le GTV a eu des contacts avec une doctorante d’un laboratoire danois pour envoyer une série d’environ 30 échantillons de crottes de Grand Tétras dans le but de réaliser des analyses courant 2019-2020. Des échantillons de plusieurs pays seront ainsi analysés.



INDICATEURS					
CRITÈRE D’ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d’analyses parasitaires effectuées	-	30 échantillons			



② Habitat

(chef de file : ONF)

2.1- Gestion cynégétique pour un retour à un équilibre forêt-gibier répondant aux exigences du Grand Tétras

2.11 Meilleure prise en compte du Grand Tétras dans l'activité cynégétique : Claude MICHEL a participé aux réunions d'échanges sur la révision des SDGC pour le compte du PNR BV. L'ONF a pris part activement aux réunions de consultation. La demande de l'ONF dans les Vosges est l'arrêt de l'agrainage dans tout le département et, celle du PNRBV est une interdiction de toutes formes d'agrainage sur l'ensemble du territoire du Parc. Le PNR BV a envoyé à l'ensemble de ses élus un courrier notifiant ces principales recommandations. Le GTV a également pris des motions et envoyé des courriers aux préfets pour une meilleure prise en considération des exigences du Grand Tétras (demande de non agrainage sur l'ensemble de la sylvo-éco-région massif vosgien central, référence IGN D11).

- SDGC 88 (2019-2025), 2^{ème} SDGC renouvelé jusqu'au 26.01.2020 : le Parc et l'ONF sont associés à la concertation et à la construction du 3^{ème} SDGC depuis le début : un sujet de fond à savoir l'agrainage entraîne des désaccords (non consentements). Le maintien des zones d'exclusion de l'agrainage reste limité à la ZPS alors que le morcellement de celle-ci et les enclaves peuvent annihiler ces efforts par un impact indirect dans un rayon d'au moins 1 km. Il serait également nécessaire d'adopter une gestion différenciée du cerf pour répondre aux orientations du PRFB (zones rouges) et mieux réguler le sanglier.
- SDGC 68 (2019-2025), approuvé le 14 août : il n'y a pas eu d'association directe du PNRBV (élus COFOR, communes de montagnes). Le PNRBV s'est positionné sur une demande d'amélioration du projet (opposition en l'état). Une évolution expérimentale à 2 ans a été annoncée : l'interdiction de l'agrainage dans les communes de montagne (circulaire NKM, dispositif de dissuasion peu efficace) mais la pratique serait préservée pour les zones de cultures, avec une mise en œuvre de manière progressive (réduction puis interdiction au bout de 2 ans). Nous constatons également le maintien de la karring (tir sur lieu d'appâtage) un peu partout. Nous pouvons la considérer comme une formule d'agrainage, dite de battue, pendant la période de chasse. Ceci revient, en quelques sorte, à fidéliser le gibier, à s'approprier le gibier. Il y aura une clause de révision à mi-parcours : nous regrettons le manque d'explicitation concernant la méthodologie qui sera adoptée. Concernant la surdensité d'ongulés, nous ne constatons pas d'affirmation concrète de réduction des densités dans les secteurs « noyaux » : l'accent est mis sur la gestion qualitative mais nous ne trouvons pas l'expression d'une volonté de gestion adaptative de la faune sauvage. Nous ne notons pas d'amélioration des règles de tirs par simplification.
- SDGC 67 (2019-2025), approuvé le 26 juillet : l'agrainage linéaire et fixe est autorisé dans le cadre d'une convention départementale signée entre les parties concernées (propriétaire, gestionnaire et chasseur). En site Natura 2000, le projet de convention est soumis pour avis à l'animateur du site Natura 2000 qui a 8 jours pour faire part de ses observations. Dans la Zone de Protection Spéciale des Crêtes du Donon-Schneeberg, une concertation sera menée au sein du Comité de pilotage du site Natura 2000 pour définir de manière précise les contours de l'interdiction d'agrainage.
- SDGC 70 (2018-2024) : approbation le 28 juillet 2018. Le PNRBV a été associé à la démarche. Il note aucune avancée sur les pratiques d'agrainages (agrainage conventionné partout couplé à des battues pour éviter le cantonnement du gibier). Le préfet a mis l'accent sur l'urgence d'une réduction et de la maîtrise des dégâts provoqués par le gibier (meilleure encadrement + possibilité de suspension de l'agrainage selon fructification forestière). La pratique d'une gestion différenciée du cerf par secteur est actée.
- SDGC 90 (2014-2020) : encore en vigueur, il a été révisé en 2014 et approuvé le 26 juin.
- SDGC 57 (2014-2020) : encore en vigueur (approuvé le 7 août 2014), il couvre la période 2014-2020.
- SDGC 54 (2013-2019), 6 mois de prolongation par arrêté le 13 septembre 2019 (approbation de l'avenant de la FDC).



Améliorations :

Il serait nécessaire de réaliser des contrôles systématiques (question du suivi et de la déclaration concernant le chevreuil, le chamois et le sanglier). En ce qui concerne l'agrainage, la pratique est difficilement contrôlable.

Les commissions consultatives communales de la chasse 4C ont un rôle important (67/68/57) en amont de la transmission de la demande de plan de chasse (bilan de la saison écoulée/réalisation, calendrier, difficultés rencontrées, propositions pour la saison à venir, demande d'une carte de zonage d'agrainage, ...), mise en place de mesures dans les baux de chasse (participation aux relevés d'indicateurs, ...).

INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
SDGC intégrant les problématiques du Grand Tétras	Aucune avancée notable	Aucune avancée notable			

2.12 Expériences d'évolution de la gestion cynégétique :

La **COFOR Alsace a organisée une réunion d'information et d'échanges** sur le rôle des élus dans le retour à l'équilibre forêt-gibier en février à laquelle à participer plusieurs membres du PNRV et de l'ONF.

Gestion de la population de sangliers (RNN Ballons Comtois) : dans les lots de chasse n°1 et 2 de la domaniale de Saint-Antoine, sur proposition des gestionnaires, l'ONF interdit depuis longtemps à ses adjudicataires la chasse après le 15 décembre, pour leur partie de lot en Réserve naturelle. L'objectif est le maintien d'une quiétude maximale sur la Réserve naturelle à partir de cette date. Au regard de la taille importante de la réserve de chasse (1000 ha) dans la Réserve naturelle, et de la sensibilité des milieux qu'elles abritent, les gestionnaires sont attentifs au maintien d'une population de sanglier compatible avec les enjeux de préservation de la faune. Depuis la création de la Réserve, des discussions ont eu lieu régulièrement sur cette thématique. Des actions de chasse ont parfois été menées dans la réserve de chasse dans des périodes où la densité de sanglier était estimée par l'ensemble des acteurs beaucoup trop importante (années 2005-2007 notamment). Sans que la situation ne soit aussi préoccupante ces dernières années, les gestionnaires souhaitent s'associer à toutes les discussions permettant à l'activité de chasse de se dérouler dans de bonnes conditions hors réserve de chasse. C'est dans cet esprit que les gestionnaires ont donné un avis favorable à la demande du responsable du lot n°1 de Saint Antoine de réaliser deux battues supplémentaires au-delà du 15 décembre, en l'absence de neige.

Sur proposition d'un adjudicataire et de l'ONF, en accord avec les gestionnaires Natura 2000 et de la Réserve, un test d'agrainage en périphérie de la Réserve attribué à titre dérogatoire semblait donner des résultats intéressants lors de la mise en place. Les conditions proposées sont encadrées et surveillées par les agents ONF. Il est clairement demandé de pratiquer un agrainage à titre dissuasif en quantité raisonnable, à distance des limites de la RNN BC. Il ne s'agit pas de "nourrissage". Pour la saison 2018/2019, sur le lot n°1, ce sont 2 points d'agrainage qui ont été maintenus (pour moins de 100 kg de maïs sur l'ensemble de la saison). L'adjudicataire indique que selon lui, l'agrainage ne permet pas de maintenir les sangliers hors de la réserve (de chasse ou naturelle après le 15/12). L'utilité identifiée est d'observer la présence ou non de compagnie dans un secteur ou un autre et donc orienter les battues. Les gestionnaires s'interrogent donc sur la pertinence du maintien d'un tel dispositif pour la prochaine saison.

Équilibre sylvo-cynégétique : en forêt domaniale de Saint Antoine, deux enclos de 40m² ont été installés (Parcelles 18 et 56/57) en 2016 dans le but de suivre l'impact de la grande faune sur la régénération forestière. Les relevés ont été réalisés sur une demi-journée début mai 2018 par deux agents ONF accompagnés de l'adjudicataire du lot et un de ses chasseurs. Les résultats ne seront exploités qu'après 5 années de suivi.



Plan de chasse en RNN TGF : modes et pratiques de chasse compatibles avec les espèces sensibles en particulier le Grand Tétrás par les adjudicataires des lots de chasse.

RNN du Massif du Ventron : installation d'un enclos témoin parcelle 28 : 5m x 5m en FC de Fellinging.

Nous pouvons recenser 2 autres projets en cours de réflexion en parallèle (hors PNA) :

Site pilote 88 (programmation du Parc) : stage sur la thématique de la gestion adaptative sur la commune de Ventron. Travaux sur l'ICE = l'indice de changement écologique centré sur l'indice de consommation (pression sur la végétation).

Site pilote 68 : la Communauté de communes de la vallée de Munster travaille sur un projet en cours de réflexion axé sur la cohabitation de la faune sauvage, sur la pratique de la chasse et des usages liés aux activités de loisirs et pratiques sportives (efficacité : limitation des dégâts dans les cultures et les forêts, la quiétude comme une alternative à l'agraineage). Recherche sur l'évolution des modes et pratiques de chasse sur un site d'expérimentations (massif de quelques milliers d'hectares hors ZPS).

INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Actions engagées en faveur de cette problématique (sites pilotes)	2	2			

2.2- Promotion d'une gestion sylvicole et pastorale bénéfique pour le Grand Tétrás

2.21 Formation des propriétaires et gestionnaires :

- Le CRPF et le GTV ont animé une action de sensibilisation des propriétaires privés sur le marteloscope de Gerbépal (environ 20 participants), le 06/07/2018 ;
- Nous comptabilisons également l'organisation d'1 journée de sensibilisation à la gestion durable des forêts pour le Grand Tétrás destinée aux élus et divers acteurs de la ZPS MV et les acteurs forestiers du PNAGT (PNRBV-ONF-GTV, le 05/09/2019) ;
- 1 journée de formation des agents de RTE sur la prise en considération du Grand Tétrás (juin 2019) : quiétude, entretien sous les lignes, balisage des câbles, ... (PNR BV - GTV dans la ZPS Massif Vosgien).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de participants aux séances marteloscope	20 (hors étudiants)	18 + 15 (hors étudiants)			
Nombre de sessions de rencontres et d'information avec les propriétaires / gestionnaires	1	2			
Nombre d'outils mis à disposition ou créés	1 (marteloscope ONF)	1 (marteloscope ONF)			

2.3- Mise en œuvre d'une sylviculture adaptée aux besoins du Grand Tétrás

2.31 Accompagnements de la mise en œuvre des orientations de gestion sylvicole :

Analyse de l'état des assiettes : le GTV et le PNRBV pour les aires protégées reçoivent chaque année par l'ONF, les états d'assiette des coupes de l'année n+1 afin de pouvoir proposer, s'il le juge utile et/ou nécessaire, certaines préconisations et/ou précautions pour le jour du martelage.

Le GTV accompagne le **martelage des agents ONF** sur certaines parcelles forestières en ZPS (ex : 20 participations en 2018) ainsi que les gestionnaires des Réserves (ex 2018 : RNN Tourbière de Machais → parcelle forestière pour favoriser des essences autres que l'épicéa et le hêtre).



Le GTV a donc préparé et/ou participé en 2018 à plusieurs martelages de parcelles ONF sur différentes Unités Territoriales du massif (Ballons-Comtois, Remiremont, Haute-Moselotte, Haute-Moselle, Gérardmer, Munster, Ribeauvillé et Abreschviller).

Une rencontre entre ONF, gestionnaires de la RNN BC, DREAL et GTV a eu pour but de garantir la mise en œuvre d'une sylviculture favorable à l'habitat du Grand Tétrás et à la biodiversité en générale en forêt domaniale, par une réflexion sur le choix des arbres à prélever avant le martelage.

Le GTV et l'ONF ont programmé des jours de formation interne des agents pour 2019 (une quinzaine d'agents) et pour l'année 2020. Ils ont planifié au moins une session avec le secteur des Vosges centrales (agence de Schirmeck).

Une note a été envoyée par le PNRBV dans le cadre de la rédaction du PRFB suite à une demande du SERFOB sur les dessertes forestières : il a été souligné qu'il était nécessaire d'assurer **une bonne articulation et cohérence** entre les enjeux écologiques et le PRFB.

Il a été évoqué les **menaces importantes induites par les voies de pénétration en forêt sur la conservation de l'espèce** leur participation au **morcellement des habitats** et la création d'un « appel d'air » (effet d'entraînement) sur leur usage par les pratiquants d'activités sportives et de loisirs (VTT, randonnée, quad, moto, 4x4, ...) au détriment des **besoins de quiétude** de la faune sauvage s'exprimant au-delà même du seul Grand Tétrás. Nous avons insisté sur la nécessaire **rationalisation des itinéraires forestiers, la réduction à son plus strict minimum de la création de nouvelles voies carrossables dans l'aire de présence n°1 de l'espèce (2015)** dans un contexte où le massif des Vosges est déjà constitué d'un important réseau de dessertes forestières. Ces préconisations ont précisé qu'il fallait **éviter autant que possible la création de nouvelles voies de pénétration dans l'aire de présence de l'espèce de 1975** ;

Dans le cas contraire :

- **Réduire au maximum les tracés, les bouclages** lors de la réalisation des dessertes et l'intégration d'ouvrages. **Procéder à une analyse au cas par cas en concertation en amont des nouveaux projets** ;
- **Étudier la réalisation de schémas de desserte et de fréquentation à un échelon sectoriel et/ou planifier des fermetures d'anciennes pistes** en mobilisant le Parc naturel régional des Ballons des Vosges aux côtés des propriétaires afin d'organiser au mieux la circulation et les activités. **Contribuer également à mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires au respect de la réglementation relative à l'usage des voies forestières** par les utilisateurs autres que les ayants droit via la mise en place de signalétique, de barrières, l'organisation de tournées de surveillance en se rapprochant, le cas échéant, des structures en charge de ces missions, ...).

Il a été souligné également, la **nécessaire intégration d'une évaluation des deux politiques publiques de rang équivalent et de leur cohérence au travers d'un dispositif d'observation spécifique**. En effet, **il est primordial d'être en capacité de pouvoir suivre la gestion durable des forêts** sur la base des critères d'Helsinki. Par conséquent, nous avons demandé que le PRFB fournisse les **moyens d'une observation continue des habitats à une échelle "macro" (massif des Vosges) via l'action 2.51 de la déclinaison du PNA** : mise en place d'un outil pérenne et partagé du suivi de la qualité des forêts.

Par ailleurs, cette déclinaison du PNA souligne l'**importance de pouvoir accompagner les entreprises de la filière en valorisant les Gros Bois et surtout les Très Gros Bois de qualité** (via notamment les contrats d'approvisionnement, les certifications FSC et PEFC, la marque "valeurs Parc", ...) auprès des scieurs et constructeurs, de **soutenir la R&D en termes de valorisation du bois en particulier le sapin** et de **déployer une stratégie marketing allant dans ce sens auprès des consommateurs**.

Enfin, nous avons insisté aussi la nécessité absolue que ces deux politiques publiques permettent concrètement de **réaliser une véritable "inversion" de la courbe, actuellement croissante, de la population d'ongulés** sur le massif afin de **tendre vers un équilibre sylvo-cynégétique** (garantir la bonne fonctionnalité des forêts en termes de régénération naturelle et de possibilité de gestion sylvicole irrégulière et permettre l'amélioration de l'état de conservation des habitats par le maintien, en particulier, de la diversité des essences et des strates arbustives et herbacées).



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de mobilisations des forestiers (sensibilisation) : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement en martelage / formation des agents • Journées d'échanges 	20 +	1			

2.32 Développements de mesures incitatives pour une gestion forestière favorable : renouvellement 2018, via le PNRBV, de la charte Natura 2000 pour 5 ans par l'ONF (agence Vosges Montagne) sur 16 441 ha de forêts domaniales via la ZPS Massif Vosgien et signature avec la commune d'Aubure dans la ZPS des Hautes Vosges (2019).

INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Dispositifs d'incitation appliqués ou créés	1	1			

2.33 Valorisation des bonnes pratiques sylvicoles : la lettre n°3 Natura 2000 du PNRBV a mis en valeur les travaux en forêt communale de Tendon au sein de la ZPS Massif Vosgien réalisés via un contrat Natura 2000 (2018). Le sylvotrophée en 2019 a valorisé les propriétaires exerçant une gestion sylvicole équilibrée.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de communications déployées	1	1			
Nombre de parcelles ayant participées au sylvotrophée		10			

2.33 Accompagner les entreprises au sein de la filière bois : le Parc naturel régional des Ballons des Vosges au travers de sa « Marque Parc » promeut les entreprises de la filière bois comme les scieries adoptant des pratiques durables. Cette labellisation soutient, en autres, les productions respectueuses de l'environnement en intégrant plusieurs critères de sélection :

- 80% du bois est certifié PEFC et/ou FSC (matières premières et des fournisseurs respectueux de l'environnement) ;
- Pour le Sapin et Épicéa, il faut être en capacité de scier le GB/TGB (diamètre 40 cm minimum) et être capable de faire du débit sur liste afin de garantir et privilégier leur production par les gestionnaires forestiers et par là-même leur abondance dans le massif (matériaux et/ou des savoir-faire locaux) ;
- L'approvisionnement local (PNRBV et/ou massif vosgien) doit représenter plus de 50% du volume pour les essences concernées (sciage : pour le Sapin/Épicéa entre 70% et 90%).

Les scieries Mathieu (Xonrupt-Longemer), Arnold (Kruth) et Duhoux (Ramonchamps) ont signé officiellement, courant juin 2019, leur adhésion.

INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de scierie labellisées Marque Parc	Démarches en cours	3			



2.4- Réalisation et suivi de travaux de restauration d'habitats à Grand Tétràs couplés à la gestion courante

2.41 Travaux en faveur du Grand Tétràs :



Montage de contrats Natura 2000 → îlots de sénescence et travaux d'amélioration de l'habitat :

5 mesures « îlot de sénescence »

- ZPS Massif Vosgien, forêt communale de Lusse (1,68 ha) → 6 720 €/HT.
- ZPS Crête du Donon Schneeberg (15 ha) en FD → ~51 000 €.
- ZSC des Hautes Vosges (8 ha) en forêt communale de Luttenbach-près-Munster → ~32 000 €/HT.
- Dépôt 2019 sur les communes de Biffontaine (3,21 ha) et de Saint-Dié (6,23 ha) en ZPS Massif Vosgien.

7 mesures « travaux »

- ZPS Massif Vosgien, forêt communale de Tendon (2,20 ha) → 5 537, 56 €/HT. Réalisation 2019.
- ZPS Massif Vosgien, forêt communale de Saint-Amé (1,62 ha) → 4 270 €. Réalisation 2019.
- ZPS Crête du Donon Schneeberg (14 ha) → ~52 000 €.
- ZSC des Hautes Vosges (0,5 ha) en forêt communale du Bonhomme.
- Dépôt en 2019 de 2 contrats supplémentaires sur les communes de Ventron (39,31 ha) et de Cornimont (3,33 ha) sur la ZPS Massif Vosgien.
- Dépôt en 2019 d'1 contrat sur la ZSC des Hautes Vosges : forêt communale de Sultzeren (Altenwasen).

7 contrats réalisés en 2018-2019 sur la ZPS Massif Vosgien (visites de réception) :

- Travaux de génie écologique en sous-étage en forêt communale de Basse-sur-le-Rupt (2,20 ha soit 4 899,99 € HT), de Saint-Amé (4270 € HT soit 1,62 ha) et de Tendon (5237,56 € HT soit 2,20 ha) ;
- Îlots complets dans les 3 forêts domaniales de Gérardmer (26,53 ha soit 106 120 €), de Noiregoutte (22,22 ha soit 88 880 €) et de Rambervillers Autrey (30,09 ha soit 120 360 €) et dans la forêt communale de Lusse (1,68 ha soit 11 761 €).



En 2018, l'ONF a réalisé 14 jours d'appui technique pour le montage et le suivi des contrats Natura 2000 sur la ZPS Massif Vosgien (8 350 €) et 17 jours environ en 2019 (10 000,08 €).

Travaux sur fonds propres à l'ONF (gestion courante / directive Tétràs) :

- Des travaux ONF sont réalisés en forêt domaniale (ex : Géhant, Cornimont, ...).



Une action d'agrandissement de la chaume du Querty dans la **RNN des Ballons Comtois** a été réalisée hors programmation PNA. Toute opération d'ouverture comme celle-ci non ciblée « Grand Tétrás » est indirectement bénéfique pour l'espèce. Elle s'inscrit dans le cadre du plan paysage de la commune d'Auxelles-Haut qui vise à procéder à une coupe d'arbres sur une surface de 3,13 ha.

Dans la **RNN du Tanet Gazon du Faing**, 2 chantiers de réouverture de chaumes par coupe d'épicéas ont été réalisés en 2018.

Sur la **RNR de la tourbière des Charmes**, des travaux de restauration de zones forestières pour le Grand Tétrás ont été réalisés dans une boulaie et pessière en périphérie (coupes de 159 épicéas) : ouvertures de passages (corridors), de clairières, diversification des essences et réouverture du milieu forestier pour le développement de la myrtille en zones sèches et une diversification de la structure par le biais d'un cerclage d'épicéas pour renforcer la présence de bois mort. Il y a aussi eu des travaux d'amélioration sur la parcelle 25 par l'ONF et la poursuite des travaux en faveur de la biodiversité parcelles n°44 et 50.

Nous dénombrons aussi la réalisation de trouées et de couloirs dans de jeunes peuplements denses de hêtre, dégagement de sapins et feuillus divers dans la FC de Kruth au sein de la **RNN du Massif du Grand Ventron**. Depuis 2013, des opérations ambitieuses d'amélioration de l'habitat du Grand Tétrás ont été engagées sur le territoire de la Réserve. Elles s'inscrivent dans la mise en œuvre du plan de gestion « réaliser et/ou entretenir des trouées à vocation d'amélioration de la diversité biologique en général et en faveur du Grand Tétrás en particulier ». Ces travaux se sont poursuivis en 2018 en Forêt Communale de Kruth dans les secteurs identifiés comme stratégiques pour l'espèce. Ces travaux, d'un montant de 12 000 € HT, ont été financés par la Réserve naturelle à hauteur de 80% et la commune de Kruth à hauteur de 20%. Ils ont été définis en concertation entre gestionnaire de la Réserve, l'ONF et le Groupe Tétrás Vosges. Ils ont été réalisés par l'ONF sous la maîtrise d'ouvrage de la commune au cours du mois de novembre 2018 dans les parcelles forestières n° 50 et n° 44, dans la continuité des travaux effectués les années précédentes. L'opération a consisté d'une part à créer des clairières et des couloirs dans des peuplements denses à dominante de hêtre en favorisant myrtille, strate herbacée ainsi que le sapin, d'autre part à éclaircir fortement un peuplement résineux issu de plantation notamment en optimisant les effets de couloir et de lisière. En 2019, des travaux ont été effectués par les **chasseurs de Ventron** pour rouvrir une zone en train de se refermer. En FD de Cornimont des coupes dynamiques dans des peuplements denses de perchis de hêtre dans les parcelles 3 et 6 de la FD Cornimont ont été effectuées. Ces coupes mécanisées avec des engins adaptées (petite taille) et uniquement sur sols portants et faiblement pentus, ont permis de rouvrir le milieu en identifiant des clairières et des corridors sur des surfaces intéressantes, sans engendrer de dépenses de travaux. L'expérience sera sans doute renouvelée sur d'autres parcelles dans une logique de diversification des structures verticales et horizontales des peuplements.

Début 2018, l'ONF, le GTV et le PNR BV avait comme objectif de déposer un dossier AMI auprès de la Région, les Agences de l'Eau et de la DREAL afin de récolter des fonds pour la mise en œuvre d'une série de travaux ambitieux sur le massif. Au regard du contexte, cet AMI s'est transformé en une opportunité de financement DREAL via un **conventionnement ONF/DREAL pour mise en œuvre des travaux tétras courant 2019-2021**. Une première version fut déposée au début de l'été priorisant les secteurs à travailler. 750 000 € étaient demandés. Une réunion de calage a été réalisée en septembre pour une signature courant novembre 2018. Ce projet mobilise finalement une enveloppe globale de **312 500 € financés à hauteur de 80 % par la DREAL (250 000 €) et de 20 % par l'ONF**. Environ 147 ha devront être travaillés en 2019 et 2020. Un peu moins de 60 000 € sont pointés sur des actions de renforcement de la quiétude.

- Convention Tétrás 2019 - 2021 : en 2019, environ **50 ha de travaux** ont été réalisés et plus de **27 barrières et de 21 panneaux** ont été posés par l'ONF.
- 2 chantiers GTV/CEN L ont été réalisés sur le secteur du Fossard dans la ZPS Massif Vosgien : ceux-ci ciblent **l'ouverture d'une jeune boulaie** et des **travaux d'éclaircies** sur des parcelles de sapinières (coupe principalement de gaulis voire de perchis en sous-étage forestier) ainsi que **l'ouverture d'une pessière** située en périphérie d'une tourbière.



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de contrats Natura 2000 réalisés	6	6			
Autres dispositifs (surface travaillée)	Signature d'une convention travaux Tétrás ONF/DREAL Chantiers Opérations ONF (FD)	Convention travaux Tétrás ONF/DREAL (50 ha) + Chantiers			
Évolution de la surface favorable					

2.42 Suivis de l'efficacité des travaux : le GTV a débuté en 2018 une réflexion sur la mise en place d'un protocole de **suivi par photographies de certaines zones ciblées après travaux par plans photos horizontaux et par l'utilisation de drones (plans verticaux)**. Ce suivi déjà réalisé par plan photo horizontal sur des secteurs choisis (avant martelage et après travaux d'ouverture de clairière et troués) pourrait être complété par des plans verticaux. Si le suivi par plan horizontal exprime avec rigueur l'évolution de la strate herbacée et buissonnante, il a ses limites lorsque la végétation arbustive atteint la hauteur de deux mètres. C'est alors que le suivi par plan vertical peut apporter tout son intérêt.

La comparaison des images réalisées par l'IGN (Géoportail) et par drone, révèle que celles de ce dernier sont de meilleure qualité. Les tests effectués par le GTV en 2018 apportent de très bons résultats. Un test a été réalisé sur le massif du Fossard sur une parcelle d'épicéas issue de plantation des années 1980.

Lors du marquage des bois pour l'exploitation de cette parcelle, le GTV présent lors du martelage a proposé une irrégularité par taches, trouées et clairières. Cette image, présente une structure qui pourrait permettre une évolution plus rapide vers un habitat favorable. Si le GTV se proposait de poursuivre cette démarche de suivi, il mettrait en place au sein de sa commission technique un protocole rigoureux afin, comme il l'a toujours fait de ne pas perturber les espèces sensibles du massif. Il n'est pas pensable que ce suivi soit réalisé sur les derniers sites de présence du Grand Tétrás. Les demandes auprès de gestionnaires et propriétaires seraient une obligation. Les prises de vue seraient effectuées par un professionnel assermenté. Sachant que l'évolution de la qualité des images IGN progresse, il est possible qu'à l'avenir son utilisation ne soit plus nécessaire. Car si le suivi par plan horizontal était effectué tous les 2 à 4 ans, celui du plan vertical serait réalisé tous les 8-10 ans. Ce protocole devra être validé par les partenaires chefs de file (ONF-PNRBV).

Une commission technique du GTV, en 2019, au col de la vierge portée par Alain LAURENT a permis de réfléchir à un protocole de suivi de l'évolution de l'habitat après travaux, proposé par le CEN Lorraine (couplé au suivi photos + drone du GTV afin de caractériser l'évolution du milieu).

INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de parcelles suivies	Tests	Tests			



2.5- Évaluation de la qualité de l'habitat du Grand Tétrás

2.51 Mise en place d'outils pérennes et partagés de suivi de la qualité des habitats : une réunion de concertation a réuni les chefs de file. 3 échelles d'évaluation sont ressorties :

- Suivi à l'échelle du massif des Vosges** : le déplacement des individus ne se faisant pas uniquement au sein de la ZPS, l'échelle massif permet une vision globale de l'évolution de l'habitat sur le long terme. Nous avons ciblé d'une part, le suivi d'un réseau de placettes IGN suffisamment conséquent pour avoir une représentativité statistique du milieu dans sa globalité. D'ailleurs, une demande nationale est en cours de validation au sein de l'IGN pour ajouter de nouveaux critères pour suivre l'équilibre sylvo-cynégétique (l'ajout de la qualification du degré d'abrutissement). Des critères régionaux seraient à ajouter pour le Grand Tétrás comme par exemple, la hauteur de la myrtille. D'autre part, il s'agirait d'établir une cartographie des clairières, de la canopée (degré de clarté des peuplements) et des linéaires de lisières permettant une étude par sous-secteurs du réseau de milieux ouverts (connectivité, organisation spatiale) via des modèles numériques (Modèle numérique de Hauteur du Couvert (MNHC) = Modèle Numérique de Surface (MNS) - Modèle Numérique de Terrain (MNT)) et de la photo-interprétation (évolution historique). Nous examinons actuellement les possibilités de financements de ce suivi notamment via le PRFB par la DRAAF et la Région Grand Est voire la DREAL GE. Ce modèle est dépendant de la mise en place d'un LIDAR de qualité à l'échelle du massif des Vosges. Claude MICHEL a présenté au CRSPN la proposition de l'IGN (devis 2018) afin de recueillir l'avis technique de cette instance (présentation par Claude MICHEL, le 02.12.2019).
- Suivi des secteurs de l'aire de présence de 1975 (ZPS)** : objectif fin 2021 → débuter la mise à jour de la qualité des habitats par secteur au niveau parcellaire à dire d'acteurs (10 ans après la finalisation des DOCOB fin 2011. Cet état des lieux s'impose pour la future évaluation et pour l'actualisation des actions quotidiennes.
- Suivi des zones de travaux** : test de suivis de travaux par photos aériennes réalisés par drone (drone de 735 grammes ne demandant pas d'autorisation particulière) couplé à un suivi par photos horizontales et d'un protocole de mesures sur le terrain en cours de définition en 2019. À retenir des premiers essais du drone : l'importance du choix de la saison et de la lumière. Les images présentées sont parlantes (rôle didactique). Elles permettront une analyse de l'intervention et de son degré de suffisance et des répercussions sur le milieu. Elles seront utiles pour affiner les choix de gestion sur les zones à travailler (évolution de la fermeture - du degré d'ouverture).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Création et mise en œuvre de dispositifs de suivi	Tests : drone GTV	Passage pour avis au CRSPN			
Évolution de la qualité des habitats	-	-			

2.52 Caractérisation historique et actuelle de l'habitat du Grand Tétrás dans les Vosges :

INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Étude produite et partagée	-	-			

2.53 Inventaire et analyse des zones à Grand Tétrás en libre évolution passées et actuelles :

INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Étude produite et partagée	-	-			



2.54 Valorisation des services écosystémiques rendus par l'ensemble des mesures déjà mises en œuvre en faveur des forêts de haute valeur écologique :

INDICATEURS					
CRITÈRE D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Étude produite et partagée	-	-			

③ Quiétude

(chef de file : PNR BV)

3.1- Diffusion du programme « Quiétude Attitude »

Programme « quiétude attitude sauvagement responsable » :

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a inauguré officiellement le **site internet www.quietudeattitude.fr** à La Bresse le 29 novembre 2018 (chef de projet équipe, Antoine ANDRÉ) et distribué ses premiers autocollants (goodies). Ce site internet décline les 5 bons réflexes « Nature », les zones de quiétude définies dans le cadre des DOCOB Natura 2000 (module cartographique), émet des recommandations pour l'organisation de manifestations et il décrit les démarches administratives, les contacts référents et il rappelle également la réglementation et les espaces protégés. **Ces zones de quiétudes vont s'élargir à la ZPS du Donon Schneeberg et aux surfaces supplémentaires liées à la directive tétras interne de l'ONF fin 2019 voire début 2020. 3 107 ordinateurs** différents se sont connectés au site en 1 an (**13 394 pages consultées**). Plusieurs **interventions ont été réalisées auprès de divers publics pour présenter le programme** ainsi que des actions de **communications sur les réseaux sociaux** du PNRBV.

La **traduction en allemand et anglais du site internet** a été réalisée fin 2019. La **carte papier** destinée aux socio-professionnels est en cours de finalisation, au même titre que le **flyer, posters** et les diverses formes d'**autocollants** (espèces + logo). L'**augmentation des fonctionnalités du module cartographique** du site internet (**import et export des tracés .gpx**) est en chantier. Une réflexion est débutée sur le déploiement de **panneaux de signalétique fixe et temporaire**.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de connexions au site internet QA	Inauguration fin 2018	+ de 4100			
Nombre de nouveaux types d'outils de communication réalisés (carnets, autocollants, panneaux, banderoles, kakemonos, mini dépliant, carte...)	2	2			

3.11 Sensibilisations sur le terrain d'activités de pleine nature à la quiétude :

Le maraudage dans les Réserves naturelles du Parc n'est pas une action qui cible directement le Grand Tétrás mais plus la quiétude de la faune sauvage en général et le respect de la réglementation en vigueur dans ces espaces où le Grand Tétrás est une espèce majeure. Il permet d'informer et de sensibiliser le grand public sur les espèces et leurs milieux et sur la nécessité de les préserver, et d'adopter des comportements adéquats dans ses zones sensibles et réglementées. La saison de maraudage 2018 a donné lieu à **27 actions sur le terrain** réparties sur 3 Réserves naturelles nationales (Machais, Ventron et Frankenthal-Missheimle), permettant aux animateurs maraudeurs du CPIE des Hautes-Vosges de sensibiliser **761 personnes**. Il est à noter que les mauvaises conditions météorologiques automnales et hivernales n'ont pas permis de réaliser l'ensemble des actions de sensibilisation qui étaient prévues. Mais celles-ci ont été reportées sur l'hiver 2019, elles seront comptabilisées et prises en compte lors du prochain bilan.



20 jours de maraudage ont également été réalisés dans la RNN du Tanet Gazon du Faing (2 stagiaires) afin de sensibiliser les usagers à la fragilité des milieux et à la sensibilité des espèces et faire un rappel sur la réglementation de la Réserve.

Les médiateurs de la nature du PNR BV : cette action a comme principal objectif d'informer et de sensibiliser le grand public aux enjeux de protection de la faune sauvage et surtout au besoin en quiétude en renforçant la présence du Parc sur le territoire auprès du grand public. En 2018, **4 agents** ont été recrutés (binômes sur le terrain) en juillet - août pour **114 jours (1530 personnes ont été informés)**, **62 jours** au cours de l'hiver 2018-2019 (**1990 personnes**), **25 jours** en été 2019 (**1888 personnes**). L'origine géographique du public durant l'été 2019 était composé à **46 % de régionaux** (anciennes régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté).

Principales thématiques abordées :

- Programme « Quiétude Attitude »
- Zones de quiétudes
- Site internet QA
- Réglementation / espaces protégés
- Grand Tétras
- Gestion des fréquentations



Nous pouvons également souligner la montée en puissance de l'intégration de l'enjeu de quiétude par le Club Vosgien dans la gestion des sentiers.

La lettre Natura 2000 n°3 a présenté le programme quiétude attitude porté par le PNR BV (zones de quiétude sur la base des DOCOB Natura 2000) ainsi qu'énuméré les projets pédagogiques mis en œuvre dans le cadre d'animations scolaires et grand public pour sensibiliser les jeunes générations (financements Natura 2000 via PNR BV).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de journées de sensibilisation des divers publics	161	Chiffres disponibles début 2020			
Nombre de personnes sensibilisées	> 2161				

3.12 Campagne grand public de sensibilisation à la quiétude :

Programme Quiétude Attitude :

- 2 encarts publicitaires dans des magazines spécialisés ont été publiés ;
- Des posters et affiches sont en cours d'élaboration (sortie 2020).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'achat d'encarts publicitaires, articles publiés, ... dans la presse régionale	-	2			
Nombre de posters distribués	-	En cours			
Nombre d'affichages de visuels en extérieur (abribus, gare, stations, etc).	-	-			

3.2- Application et consolidation de la réglementation

3.21 Signalétique réglementaire dans les aires protégées : des renforcements de la signalétique ont été effectués par les animateurs de la ZSC et la ZPS Hautes Vosges en lien avec la DDT 68 dans les APPB de la Tête des Faux et au Langenfeldkopf-Klitzkopf.



L'animateur Antoine ANDRÉ de la ZPS des Hautes Vosges a également consacré des journées à l'entretien de la signalétique dans l'APPB du Taennchel. L'ONF a installé de nouveaux panneaux autour de l'APPB en forêt domaniale de Haute Meurthe notamment le long de la route forestière du grand Boroge allant à la chaume de Sérichamp le long du site où la pénétration en période de quiétude a déjà pu être constatée (traces de raquettes).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'actions d'installation, de remplacement ou de mise à jour des panneaux	3	Données disponibles début 2020	0		

3.22 Tournées de surveillance : des opérations de renforcement de la quiétude ciblées dans l'aire de présence de l'espèce durant les périodes sensibles (hivernale et de reproduction) ont été réalisées entre partenaires (PNR BV, le GTV, l'ONF, DDT, ...) :

- 2 tournées de surveillance DDT 88 / PNR BV ont été planifiées et réalisées dans le secteur de l'APPB « Haute Meurthe » (le 29/06/2018 et le 18/02/2019). Il faut y ajouter plusieurs opérations effectuées par divers chargés de mission sur les APPB Haut-Rhinois (ex : 4 tournées dans la ZPS Hautes Vosges, 1 tournées dans la ZSC Hautes Vosges en 2018) ;
- Financements Natura 2000 de jours de surveillance (réalisation ONF, agence Vosges Montagne). Montant : 10 500, 05 € (17 jrs). D'autres journées de surveillance de l'ONF ont été effectuées dans le cadre de leur mission de police hors financements Natura 2000 ;



Opérations de surveillance 2018 dans les Réserves naturelles dans le cadre de leur mission et de la coordination des contrôles par les services de police de l'environnement réunis au sein de la MISEN :

- RNN Ventron : **71 tournées** (268,5 heures) ;
- RNN Tanet Gazon du Faing : **124 journées** (488,6 heures) + **5 jours** ONF et **4 tournées** ONCFS/ONF/CEN/PGM ;
- RNN Toubière de Machais : **32 tournées** ;
- RNN Ballons Comtois : tournées effectuées en binôme qui se sont déroulées du 28 janvier au 28 décembre 2018 avec un total de **17 tournées pédestres** et **5 tournées équestres** ;
- RNR des Charmes : **16 sorties** dont 1 de surveillance accrue avec l'ONF (+ **6 demi-journées ONF**).

Le GTV a envoyé un courrier à destination du préfet de Région et des services de l'État pour les interpellier sur l'abondance de la myrtille (dans le contexte actuel) afin de mobiliser des moyens de surveillance pour réduire et éviter d'éventuels impacts sur la quiétude pour l'espèce.

L'ONF a fait part de la nécessité d'apporter des moyens financiers supplémentaires pour augmenter la capacité de surveillance au regard du développement et de l'évolution des pratiques de certaines activités afin que la pression de dérangement dans les milieux ne porte pas atteinte aux efforts collectifs mis en œuvre sur l'amélioration de l'habitat (perte d'habitats favorables pour l'espèce à cause du dérangement : une étude souligne que le dérangement peut faire perdre jusqu'à 40 % d'un habitat favorable à l'espèce par évitement).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombres de journées d'échanges (MISEN, ...)	3	Chiffres disponibles début 2020			
Nombre de jours de surveillance réalisés	> 291				



3.3- Mise en cohérence et extension au besoin des dispositifs réglementaires

3.31 Coordination entre dispositifs réglementaires : les APPB 68 sont en cours d'harmonisation /uniformisation (PNR BV/DDT). Nous comptabilisons également une mise à jour en cours dans l'APPB du secteur de la tourbière des charmes (collaboration entre la DDT/CEN L).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'actions de consolidation de la réglementation (harmonisation, actualisation, ...)	2	Données disponibles début 2020			

3.32 Création ou extension des aires protégées : des réserves biologiques sont en cours de création (ex : RB mixte de la forêt départementale du 68 dans la vallée de la Doller). Certaines sont en attente (en cours d'instruction au CNPN comme la RB de Longegoutte-Géhant de l'ONF, création espérée début 2020). Création d'une zone de protection renforcée au sein de la RNN des Ballons Comtois (ZPR d'environ 160 hectares à Rossely / Bravouse).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Évolution de la surface des aires protégées	-	1 RB LG (en cours) 1 ZPR			

3.33 Mise en œuvre de la dérogation espèce protégée : proposition d'une première version par la DREAL début octobre 2019 suivi par un échange au sein d'un groupe de travail le 21 octobre et d'une consultation des partenaires jusqu'au 12/11/2019. Finalisation en cours après recueil des diverses remarques des acteurs.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Signature d'un arrêté préfectoral	-	En cours			

3.4- Réduction ou canalisation de la fréquentation dans les zones sensibles

3.41 Fermetures de pistes, accompagnement des pratiques sportives et des loisirs, suivi des manifestations et mise en place d'une signalétique au besoin :

- Dispositifs de dissuasion, obstructions de sentiers Natura 2000 : paiement d'opérations d'abattage d'arbres (effectuées par l'ONF) afin d'empêcher l'accès aux percées illégales (passages hors sentiers) suite à des propositions du GTV. Montant Natura 2000, ZPS Massif Vosgien : 4 522,60 € en 2018.
- Suivis des manifestations 2018 : l'avis du PNR BV concernant l'organisation de manifestations sportives a été demandé 57 fois en 2018 pour la ZPS Massif Vosgien où se situent les principales sous-populations du Massif des Vosges, 4 avis sur la RNN des Ballons Comtois, 1 avis sur la RNN TGF sur la course « Les crêtes des Vosgiennes » passant sur le GR5, 1 avis sur la RNR de la tourbière des Charmes (Infernal trail). Sur l'ensemble du territoire du PNR BV, on comptabilise environ 200 avis en 2018. L'ONF est également très engagé et se charge d'émettre une multitude d'avis en forêt publique. Plusieurs réunions entre partenaires ont été réalisées dans le cadre de la MISEN concernant le suivi des manifestations et de la procédure d'avis sur le volet « environnement ».



- Suivis des projets dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000 (EIN sur les 3 ZPS et les ZSC concernées par les zones de quiétude découlant des DOCOB).
- Sensibilisation / signalétique : 2 panneaux temporaires « rester sur les sentiers » ont été installés dans la RNN de Machais en 2018.
- Dépôt d'un contrat Natura 2000 pour 15 000 € de panneaux pour la quiétude sur la ZPS et ZSC du massif du Donon Schneeberg + déviation d'un sentier sur 3,5 km.
- Information / formation : participation à la formation des GRP (guides de randonnée pédestre) du club vosgien. L'espèce y est abordée au cours de la formation ainsi que les besoins en quiétude de la faune sauvage.
- Antoine ANDRÉ, chargé du programme a également présenté le programme quiétude attitude sauvagement responsable lors de l'assemblée générale du Club Vosgien. Il a accompagné et sensibilisé aussi des associations de ski de randonnée et de chiens de traîneaux.
- Mise en place de barrières et de panneaux signalétiques par l'ONF dans des secteurs prioritaires (ex : actions du schéma des activités du secteur du Fossard – ZPS Massif Vosgien) dans le cadre de la convention tétras 2019-2021 (DREAL/ONF) : plus de 27 barrières et de 21 panneaux ont été posés par l'ONF.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de manifestations accompagnées et d'avis émis	> 200	Chiffres disponibles début 2020			
Nombre de dispositifs de dissuasion (fermetures de passages, déviation de sentiers, débalisage, panneaux ...)	> 58				
Nombre d'actions d'information, de sensibilisation et de formation (grand public, socioprofessionnels, ...)	> 5				

3.42 Évaluation de la fréquentation pour une meilleure quiétude : Aurélie BISCH (Université de Strasbourg : Master II en écophysiologie et éthologie) nous a rejoint pendant 6 mois au cours du premier semestre 2018. La thématique de son stage : **tétraonidés et quiétude sur le massif vosgien**. Le stage consistait à caractériser les dérangements potentiels du Grand Tétrás (synthèse), à évaluer de la pertinence du réseau des zones de quiétude, à recenser les différents retours d'expériences sur les méthodes d'évaluation de la quiétude (analyse bibliographique + journées d'échanges) et à proposer des secteurs prioritaires de suivi de la fréquentation (emplacement & matériel). Suite à ce stage, dans le cadre de la programmation Natura 2000 de la ZPS Massif Vosgien 2019, le PNRBV a prévu l'acquisition de 25 pièges-photos dans l'objectif de qualifier et de quantifier les types de perturbations (dérangements) dans des secteurs sensibles et prioritaires pour le Grand Tétrás (suivi pièges photos avec batteries externes). Un stage sera réalisé courant 2020 pour travailler sur la mise en place d'un protocole adapté aux spécificités vosgiennes.

L'évaluation de la fréquentation est déployée depuis plusieurs années dans certains secteurs des **Réserves naturelles** (mise en place d'éco-compteurs notamment) ainsi que dans **l'APPB du Taennchel**.

La fréquentation observée en 2018 sur la **RNN des Ballons Comtois** : 684 piétons rencontrés dont 199 skieurs et 33 randonneurs en raquettes ; 131 cyclistes (ou VTT) et 1 cavalier croisé (pour un total de 816 en 2018).

Dans la **RNN du Tanet Gazon du Faing**, un œil attentif a été donné sur l'évolution de la fréquentation et le stationnement (conséquences) au regard des aménagements de parkings réalisés près de l'auberge, du Dreick et du Tanet.

Compteur installé sur la **RNR tourbière des Charmes** ainsi qu'une veille effectuée sur des outils comme visorando ou strava afin de surveiller les propositions de randonnée (tracés hors sentiers balisés).

RNN Tourbière de Machais : fréquentation de randonneurs pédestres de 258 personnes.

RNN du Massif du Grand Ventron : 309 personnes rencontrées, 115 véhicules comptabilisés.



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dispositifs d'évaluation positionnés	Éco-compteurs des RNs	Achat PPh	Stage (année test)		
Évolution de la fréquentation anthropique dans des secteurs ciblés			to		

3.5- Programme pédagogique inter-massifs

3.5.1 Programmes pédagogiques : animations auprès des scolaires Natura 2000 sur les ZPS Massif Vosgien et Hautes Vosges par la sensibilisation du jeune public au besoin de tranquillité de la faune sauvage. Des projets pédagogiques ont été menés en 2018 et 2019 par le CPIE des Hautes Vosges, par la Maison de la Nature des Vosges Saônoises et l'association Etc...Terra notamment. Thématique abordée : « liens entre les besoins de quiétude des animaux rares et emblématiques comme le Grand Tétras ou plus courants de nos milieux naturels montagnards pour leur vie quotidienne (alimentation, repos, reproduction...) et les activités humaines ». À titre d'exemple, cette opération a permis de sensibiliser 20 classes de niveau CE1, CM1, CM2 et 6^{ème} (~ 400 écoliers pour un budget de 20 000 € en 2018) sur la ZPS Massif Vosgien. Concernant la ZPS des Hautes Vosges, 20 animations ont été réalisées sensibilisant 7 classes via notamment le CPIE des Hautes Vosges en 2018. En 2019, nous en comptabilisons une cinquantaine.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'animations scolaires réalisées	40	50			
Nombre de créations d'outils pédagogiques	-	-			

3.6- Valorisation des forêts à haute valeur écologique

3.6.1 Création d'un sentier de découverte sur les habitats forestiers de montagne et de la faune associée avec un focus sur le Grand Tétras

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Création de dispositifs de sensibilisation du grand public					

④ Engagement collectif

4.1- Amélioration de la diffusion et de l'utilisation des données relatives au Grand Tétras

4.1.1 Recueil et synthèse des données : le GTV est en train de créer sa propre base de données interactive « Web'obs » développée par David Demerges afin de rassembler l'ensemble de ces observations et de permettre une adhésion via le déploiement d'un outil participatif ludique et pédagogique compatible avec le référentiel SINP (MNH). Cette plateforme fournit des possibilités de valorisation du suivi via des extractions cartographiques et des tableaux (outil compatible avec d'autres bases naturalistes comme SERENA). Cette interface est en cours d'essai fin 2019 et sera mise en ligne début 2020.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Réalisation de la mise à jour des aires de présence et des effectifs de la population		Base de données interactive en cours			



4.12 Informer les acteurs sur l'état de la population :

- GTV : bilan annuel, assemblée générale, commissions techniques et conseil d'administration, journée d'échanges au sein de l'entreprise SIAT-BRAUN, Brèves 2018-2019, ... ;
- Natura 2000 : COPIL, bilan d'activité 2018-2019 et lettre d'information Natura 2000 n°3 du Parc, ... ;
- Déclinaison « massif des Vosges » du PNA Grand Tétrás : comités Grand Tétrás massif des Vosges 2018 et 2019 + comité inter-massifs 2018 ;
- Réserves naturelles : comités consultatifs, ... ;
- PNR BV : conseil syndical et conseil scientifique, séminaire « Avenir du Grand Tétrás dans les Vosges », groupe de travail technique et scientifique, ... ;

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de publications	> 3	> 4			
Nombre d'actions de communication	> 20	> 11			

4.2- Appropriation locale de la conservation du Grand Tétrás

4.23 Communiquer sur le Grand Tétrás en tant qu'espèce bioindicatrice des forêts de haute qualité écologique :

- Tenue d'un stand GTV au Parc animalier de Sainte-Croix dans le cadre du week-end de la conservation ;
- Tenue d'un stand à la fête des amis du Taennchel à Thannenkirch (2018 GTV, 2019 PNRBV) ;
- Tenue d'un stand GTV au 30 ans du PNR BV à Cornimont en 2019 ;
- Reportage TV (Midi en France) sur le Grand Tétrás dans les Vosges (février 2018, intervention GTV, ONF et PNRBV) ;
- Exposition « Grand Tétrás et forêts » à Mittlach (GTV, novembre 2018) ;
- Interventions GTV/ONF/PNRBV auprès d'étudiants (matinée en salle sur les outils de protection de l'environnement et sur la conservation du Grand Tétrás puis séance marteloscope l'après-midi sur la gestion durable avec un focus sur les vieilles forêts très claires gérées en irrégulier de type 53, 54 et 55 de gros bois avec arbres bios et strate de myrtille) :
 - Master II : erasmus mundus in European forestry (AgroParisTech, University of Eastern Finland, University of Freiburg, University of Lleida, University of Natural Resources and Life Sciences (BOKU), Transilvania University of Brasov) → 2018 ;
 - Master II : Gestion Conservatoire et Restauration des Écosystèmes (Université de Lorraine / AgroParisTech) → 2018-2019 ;
 - Master II Écosystèmes Agricoles et Forestiers (Université de Lorraine) → 2018 ;
 - BTS gestion forestière (Lycée agricole de Mirecourt) → 2018-2019 ;
 - BTS gestion forestière (CFA de Mirecourt) → 2018-2019 ;
 - BTS gestion et protection de la nature (Lycée agricole de Pixérecourt) → 2019 ;
 - BAC Professionnel Forêt (CFA de Crony) → 2018 ;
 - BAC Professionnel Forêt (CFA de Mirecourt) → 2018.
- 4 articles parus dans la presse locale/régionale en 2019 : Vosges matin (gérer la forêt au regard des besoins du Grand tétras), DNA (Le Grand tétras vers son chant du cygne), L'Alsace (fête d'automne et Grand Tétrás), Vosges matin (Le Grand Tétrás en cours d'extinction dans le massif).
- 6 Conférences / débats avec le Grand public en 2018-2019 :
 - Soirée sur les vieilles forêts et la biodiversité (GEPMA - GTV) ;
 - Soirée Amis du Taennchel (PNRBV - GTV) ;
 - Conférence + projection de films le lendemain aux journées des amis du Taennchel (GTV, Thannenkirch) ;



- Soirée « Promenons-nous dans les bois » suivi d'une conférence sur le Grand Tétrás (GTV - PNR BV) ;
 - Intervention « Destination Vosges » (GTV) : gestion des forêts et conservation du Grand Tétrás ;
 - Intervention lors des 30 ans de la RNN du Massif du Grand Ventron (PNRBV - GTV).
- Contribution technique à la rédaction du texte par le PNRBV et le GTV au **panneau d'information du Conseil Départemental des Vosges destiné au Grand public** dans le cadre de l'aménagement du bâtiment « Le Tétrás » au col de la Schlucht (construction portée par le Conseil départemental des Vosges) accompagné d'une sculpture en bois et d'un panneau d'explication sur le bâtiment qui sera inauguré début 2020 ;
 - **1 évènementiel grand public** à Sapois dans le cadre de la semaine du paysage de la Communauté de communes des Hautes Vosges : gérer durablement la forêt (PNRBV - ETC...TERRA) ;
 - Une première réflexion est en cours sur la mise en place d'une **stratégie de communication** sur le Grand Tétrás comme espèce indicatrice des forêts de haute valeur écologique en 2020 qui fera suite et complètera l'étude sur la faisabilité d'un renforcement génétique de la population vosgienne.
 - Réalisation de **posters** : **Les bonnes pratiques dans les sites Natura 2000 du PNR BV**. Série de 6 posters par thématique à destination des divers publics qui seront distribués en 2020 aux élus concernés afin qu'ils les affichent dans leur commune (médiathèque, mairie, école, ...). Parmi ces posters, **1 sensibilise à la nécessité de préserver la quiétude de la faune sauvage et un autre sur les forêts vivantes (conservation d'arbres de gros diamètre, l'entretien de clairières en forêt, la quiétude, ...)** :



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de publications, articles dans la presse	-	4			
Nombre d'actions de communication	10	18			



4.3- Renforcement des partages d'expériences à l'échelle inter-massifs

4.31 Diffusion de la veille bibliographique aux acteurs de la déclinaison : transmission des résultats du projet Habios dans les Pyrénées sur les collisions (signalétiques) aux gestionnaires et de la thèse LIDAR réalisée dans le Jura courant 2018 par l'animateur.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de publications partagés	1	1			
Base bibliographique harmonisée entre massifs	-	-			

4.32 Colloque :

- **Séminaire à Strasbourg** le 13 novembre 2018 : « Avenir du Grand Tétrás dans le massif des Vosges » (CS PNRBV).
- **Groupe de travail technique et scientifique** 2019 (PNRBV) : journées d'échanges sur les questions de la coordination du suivi de l'espèce et sur les éléments structurants du cahier des charges sur l'étude de faisabilité d'un renforcement génétique de la population vosgienne (présence d'acteurs du Jura, des Vosges et échanges avec les Pyrénées).
- **Participation au colloque national sur la réintroduction d'espèces animales** à Aix-les-Bains (PNR BV 2019).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de participants au colloque ou groupe de travail réalisés (structures)	42 (22)	24 (14)			
Participation à des colloques ou groupes thématiques	1	2			

4.4- Intensification des modalités de collaboration avec la Suisse et la Forêt Noire

4.41 Partages d'expériences inter-massifs :

- **1 journée d'échanges avec la Forêt Noire** (PNRBV et GTV) : rencontre technique franco-allemande le 20/05/2018 dans le Naturpark Südschwarzwald sur la thématique de la quiétude au sein de la Réserve naturelle du Feldberg (2 sites isolés : au Feldberg avec 50 à 80 Grand Tétrás avec une dynamique de population en baisse constante et à Eisenbach).
- **1 réunion entre PNRBV et FVA à Freiburg-im-Brisgau** le 24/05/2018 pour une présentation d'une méthode de détermination de zones de repos potentielles (tampons associés aux types d'activités / pression exercée et corrélation avec l'aire de présence et la qualité d'habitat, ...) et de priorisation de zones (taille du site, mosaïque, ...) dans le cadre du stage d'Aurélié BISCH.
- **2 journées d'échanges entre forestiers** sur la gestion sylvicole pour le Grand Tétrás en 2019 (**ONF-GTV et forestiers allemands** : 1 journée en Allemagne + accueil dans les Vosges).
- **1 journée d'échanges** entre les **Groupe Tétrás Vosges** et **Groupe Tétrás Jura** avec la Forêt Noire (Gerrit Müller du Groupe Tétrás) en juillet 2019.





INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de rencontres réalisées	2	3			
Nombre de massifs impliqués	2	3			

⑤ Animation

(chef de file PNR BV)

5.1- Animation et évaluation de la mise en œuvre opérationnelle

Fil conducteur : rassembler et mobiliser les acteurs autour d'une stratégie commune pour une meilleure cohérence et pertinence des actions en renforçant la convergence des moyens autour d'objectifs et de priorités partagés.

5.11 Réunion annuelle des instances de gouvernance :

- Le Comité Grand Tétras « massif des Vosges » qui s'est déroulé le 16 mai 2018 à Munster (68) à la maison du Parc (33 personnes étaient présentes).
Ordre du jour :
 - Retour sur des actions réalisées en 2017 (analyses génétiques, travaux/suivis forestiers et quiétude) ;
 - Présentation de la déclinaison du PNA GT ;
 - Ateliers LIFE CONATHUM (COexistence NATure HUMan) : sous-programme environnement, domaine prioritaire : gouvernance et information en matière d'environnement → L'humanité au cœur de la nature : coexistence entre les usagers de la nature et la vie sauvage en moyenne montagne ;
 - Présentation du programme « Quiétude Attitude ».
- Le Comité inter-massifs Vosges & Jura du Plan National d'Actions s'est déroulé le 27 juin 2018 à Besançon (25) :
 - Ordre du jour : présentation et validation de la déclinaison Vosges et Jura.
- Le Comité Grand tétras « massif des Vosges » réalisé le 29 mars 2019 à La Broque (67). 30 personnes étaient présentes.
Ordre du jour :
 - Bilan de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la déclinaison du PNA GT ;
 - Focus sur la situation de la population sur le massif des Vosges ;
 - Film des observations 2018 de la faune sauvage dans les Vosges ;
 - Retour sur le séminaire : avenir du Grand Tétras dans le massif des Vosges ;
 - Actions en faveur du Grand Tétras dans les Vosges centrales ;
 - Convention travaux Tétras DREAL/ONF et actions pour la quiétude ;
 - Présentation des avancées du programme « Quiétude Attitude » ;
 - Actualités.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Réalisation du comité Grand tétras « Massif des Vosges »	✓	✓			



5.12 Échanges techniques et rencontres thématiques (animateur PNA GT) :

Principales réunions 2018 :

- ❖ Cohérence des politiques publiques (Munster, le 26/01) ;
- ❖ AG du GTV (Granges/Vologne, le 27/01) ;
- ❖ Calage chefs de file sur la déclinaison (Munster, le 29/01) ;
- ❖ Journées d'échanges sur la stratégie nationale en faveur du Grand Tétras inter-massifs Vosges, Jura et Pyrénées (MTES Paris, le 06/02) ;
- ❖ Calendrier / échéancier PNA GT (DREAL Strasbourg, le 13/02) ;
- ❖ APPB 68 (Munster, le 14/02) ;
- ❖ Préparation de la formation des GRP du Club Vosgien (Munster, le 26/02) ;
- ❖ Journée d'échanges ECOFOR sur le déséquilibre forêt-gibier (Munster, le 28/02) ;
- ❖ État d'avancement de la déclinaison au Conseil syndical du PNRBV (Wildenstein, le 02/03) ;
- ❖ Médiateurs de la Nature (Munster, le 05/03) ;
- ❖ Financements 2018 (DDT 68, le 20/03) ;
- ❖ IGN outil d'évaluation des habitats à l'échelle « macro » du massif des Vosges (Munster, le 22/03) ;
- ❖ Journées infoday LIFE (MTES Paris, le 06/04) ;
- ❖ Schéma de fréquentation du Fossard : point stratégie de communication (Gérardmer, le 10/04) ;
- ❖ Quiétude Attitude (Munster, le 10/04) ;
- ❖ Bilan retours DREAL BFC et PNR HJ (le 11/04) ;
- ❖ France 3 Lorraine (Gérardmer, le 16/04) ;
- ❖ Groupe de travail gestion des fréquentations / partage de l'espace (Munster, le 11/04) ;
- ❖ Financements (Saint-Dié des Vosges, le 16/04) ;
- ❖ Point indicateurs déclinaison PNA GT (le 26/04) ;
- ❖ Échanges Forêt Noire (Feldberg, le 02/05) ;
- ❖ Atelier écriture LIFE (MTES Paris, le 15/05) ;
- ❖ Comité Grand Tétras : massif des Vosges (Munster, le 16/04) ;
- ❖ Formation des GRP Club Vosgien (Saint-Dié des Vosges, le 18/05) ;
- ❖ Journée d'échanges FVA (Freibourg im Brisgau, le 24/05) ;
- ❖ Visioconférence LIFE : PNR BV, PNR HJ, Enviropea (le 06/06) ;
- ❖ AMI/TVB (Saint-Dié des Vosges, le 21/06) ;
- ❖ Comité inter-massifs (Besançon, le 27/06) ;
- ❖ Financement schéma grande traversée du Fossard (CdC Porte des Vosges Méridionales, le 28/06) ;
- ❖ MISEN (DDT 88, le 03/07) ;
- ❖ Quiétude Attitude (Munster, le 28/08) ;
- ❖ Oral de stage (Université de Strasbourg, le 31/08) ;
- ❖ Réunion convention travaux Grand Tétras (Préfecture 68, le 07/09) ;
- ❖ MISEN (DDT 88, le 11/09) ;
- ❖ Suivi des habitats (Saint-Dié des Vosges, le 12/10) ;
- ❖ Actions prioritaires pour 2019 (Saint-Dié des Vosges, le 12/10) ;
- ❖ Programme Quiétude Attitude (Munster, le 05/11) ;
- ❖ Séminaire « avenir du Grand Tétras dans le massif des Vosges » (Strasbourg, le 13/11) ;
- ❖ Journée d'inauguration du site Quiétude Attitude (La Bresse, le 29/11) ;
- ❖ Colloque des gestionnaires d'ENP de BFC : accompagner les évolutions de la fréquentation dans les espaces naturels (Besançon, le 06/12) ;
- ❖ Quiétude Attitude (Munster, le 12/12) ;
- ❖ Financements 2019 (Strasbourg, le 14/12).



Principales réunions 2019 :

- ❖ LIFE (Munster, le 18/01) ;
- ❖ Rencontre des animateurs des PRA Grand Est (Nancy, le 23/01) ;
- ❖ Interreg avec la Région GE (Strasbourg, le 30/01) ;
- ❖ PNA interne PNR BV (Munster, le 31/01) ;
- ❖ Quiétude Attitude (Munster, le 06/12) ;
- ❖ MISEN (Épinal, le 07/02) ;
- ❖ Étudiants ENSAT Toulouse (le 12/02) ;
- ❖ Surveillance APPB HM avec DDT 88 (secteur 9 ZPS MV, le 20/02) ;
- ❖ Débat du Conseil scientifique du PNRBV sur l'opportunité d'un renforcement de la population de GT (Munster, le 20/02) ;
- ❖ Travaux habitat convention tétras + Natura 2000 (Saint-Dié des Vosges, le 01/03) ;
- ❖ Journée d'échanges inter-massifs PNA GT : Vosges, Jura et Pyrénées (MTES Paris, le 14/03) ;
- ❖ Commission technique du GTV (Gérardmer, le 16/03) ;
- ❖ CA du GTV (Gérardmer, le 23/03 matin) ;
- ❖ AG du GTV (Gérardmer, le 23/03 après-midi) ;
- ❖ Comité PNA GT « massif des Vosges » (La Broque, le 29/03) ;
- ❖ Interreg Rhin Supérieur (Strasbourg, le 04/04) ;
- ❖ Point interne PNR BV sur l'opportunité d'un renforcement de la population (Munster, le 25/04) ;
- ❖ CdC Vallée de la Bruche sur le programme QA (Munster, le 29/04) ;
- ❖ Intervention/formation agents RTE (Ventron, le 05/05) ;
- ❖ Point PNRHJ et GTJ (le 25/06) ;
- ❖ Plan de gestion de la RB de Longegoutte - Géhant (Secteur 2 ZPSMV, le 04/07) ;
- ❖ DREAL BFC (le 04/09) ;
- ❖ Séance marteloscope avec les élus et divers acteurs (Gerbépal - Anould, le 05/09) ;
- ❖ Point PNR HJ (le 09/09) ;
- ❖ Quiétude Attitude (Munster, le 10/09) ;
- ❖ Intervention BTS GPN Pixéricourt (Ventron, le 11/09) ;
- ❖ IGN : évaluation des habitats (le 13/09) ;
- ❖ Quiétude Attitude avec la CdC Vallée de la Bruche (Munster, le 13/09) ;
- ❖ Calage travaux convention tétrasDREAL/ONF (Saint-Dié des Vosges, le 17/09) ;
- ❖ Intervention Master AgroParisTech / Université de Lorraine (Gerbépal - Anould, le 03/10) ;
- ❖ Chantier : travaux GTV/CEN (secteur 1 de la ZPS MV, le 05/10) ;
- ❖ 1^{ère} version AP dérogation espèce protégée (Munster, le 11/10) ;
- ❖ Point PNA interne PNR BV (Munster, le 17/10) ;
- ❖ Financements PNA GT, programmation 2020 PNRBV (le 18/10) ;
- ❖ Protocole de suivi des habitats suite à des travaux (La Bresse, le 19/10) ;
- ❖ Groupe de travail technique et scientifique coordination du suivi de l'espèce et échanges autour du cahier des charges sur l'étude d'opportunité d'un renforcement génétique de la population (Munster, le 21/10) ;
- ❖ Rencontre des présidents GTV et PNR BV : convention pour le renforcement de notre partenariat (Château Lambert / Haut du Them, le 22/10) ;
- ❖ Journée de martelage + visite des travaux convention Tétrras et îlot de sénescence dans les Vosges Centrales (Schirmeck, le 05/11) ;
- ❖ Visite de réception des travaux convention DREAL/ONF (secteur 1, 2 et 6 de la ZPS MV, le 12/11) ;
- ❖ Participation au colloque national : réintroductions d'espèces animales, la chaîne de compétences (Aix-les-Bains, le 13 et 14/11) ;
- ❖ Point PNR HJ (le 18/11) ;
- ❖ GTJ : suivi de la fréquentation (le 26/11) ;
- ❖ Coordination du suivi de l'espèce 2020 (Munster, le 03/12) ;
- ❖ Articulation du suivi de la fréquentation RN et Natura 2000 (Wildenstein, le 11/12).



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de réunions réalisées	42	44			

5.13 Recherche de financements :

- Recherche de financements (instrument financier européen LIFE) :

LIFE : dans la continuité du LIFE 2010-2013 (2.7 millions d'€) « des forêts pour le Grand Tétrás porté par la Région Lorraine ayant notamment comme bénéficiaires associés le PNRBV, l'ONF, le GTV, le CEN L, ... qui avait mis en place des îlots de sénescence complets ou partiels, des actions de formation, de sensibilisation et de communication, une étude génétique, un guide de sylviculture, ...



De manière complémentaire à la réalisation de travaux et îlots, nous nous sommes orientés dans le montage d'une « concept note » avec comme partenaire étroitement associé le PNR HJ afin de mobiliser des fonds européens pour le volet quiétude.

Soumission d'une demande d'assistance (10 pages) à Enviropea le 30 mai 2018, puis dépôt sur la plateforme e-Proposal de la CE de la note de synthèse en version anglaise le 14 juin 2018 pour une première phase de sélection (réponse négative reçue le 30/10/2018).

Sous-programme : Environnement, volet gouvernance et information en matière d'environnement : l'humanité au cœur de la nature → CONATHUM : coexistence entre les usagers de la nature et la vie sauvage en moyenne montagne.

Objectif : développer un partage harmonieux des espaces naturels accepté par les usagers de la nature et efficace en termes de préservation de la faune et de la flore.

Leviers :

- Gouvernance : mobiliser tous les acteurs et organiser les sports et loisirs autour d'une vision de partage et de protection de l'espace ;
- Communication : parler de la « Nature » autrement, susciter l'émotion pour donner envie de préserver, changer la représentation et la relation à la « Nature » ;
- Participation : responsabiliser de manière solidaire tous les usagers vis-à-vis de la « Nature ».

Résultats attendus : donner envie de respecter la quiétude afin de protéger la faune sauvage et de renforcer le lien Homme-Nature (respect, réconciliation et reconnexion).

L'AMI TVB : une réflexion sur le dépôt d'un dossier de candidature auprès de la Région GE, de la DREAL GE et des Agences de l'eau du GE a été menée en début d'année 2018. Au regard du type de projets attendus et des cœurs de cibles des financements, la DREAL GE a proposé de monter une convention avec l'ONF à partir de reliquats de financements de l'année précédente afin de financer des travaux d'amélioration sur les habitats. Après concertation des parties prenantes et priorisation des secteurs, une **convention « Tétrás »** DREAL / ONF a été signée courant novembre 2018. Le montant de l'enveloppe s'élève à 312 500 € dont un peu moins de 60 000 € d'actions de quiétude. Ces travaux ont commencé à être mis en œuvre courant 2019 (50 ha) sur les 147 ha planifiés en 2019 -2020 et 100 % des actions quiétude ciblées (mise en place de barrières et de panneaux dans des secteurs sensibles). 91 ha sont programmés en 2020.

PRFB (DRAAF GE / Région GE) : plusieurs contacts ont eu lieu pour étudier la possibilité du financement d'un outils IGN de caractérisation des écosystèmes forestiers à l'échelle du massif des Vosges et de suivi de placettes (objectifs : définir le linéaire de lisières, la structure verticale pour déterminer les peuplements clairs (MNHC), le couvert de myrtilles, l'organisation spatiale des milieux ouverts ...).

INTERREG (Rhin Supérieur) : une réflexion sur le dépôt d'un INTERREG avec le Naturpark Südschwarzwald sur la gestion de la fréquentation a été tenté mais le projet n'était pas assez « mûre » pour être déposé avant la date de remise des candidatures à la Région GE.





INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de projets, démarches engagées	3	2			
Nombre de réunions réalisées	> 10	> 4			

5.14 Points avec des partenaires sur la programmation, le suivi et l'évaluation des actions : le bilan intermédiaire de la mise en œuvre de la déclinaison du PNA en faveur du Grand Tétraz permet de faire un rapportage périodique qui synthétise la dynamique d'action collective. De la manière la plus exhaustive qu'il soit, il doit faciliter le transfert et la circulation de l'information auprès des acteurs afin de donner une vision d'ensemble de la réalisation opérationnelle de la stratégie et des actions indirectement liées ainsi que de suivre l'évolution de la situation. Il doit servir à alimenter et nourrir la réflexion commune, de faire l'état d'avancement et d'ajuster au besoin la mise en œuvre des actions ainsi que de participer à l'amélioration de la coordination des interventions et de la création d'une synergie autour de la mutualisation des moyens.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Réalisation du bilan annuel de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre	☑	☑			
Nombre de réunions réalisées : programmation, suivi des actions, évaluation	> 15	> 7			



PERSPECTIVES 2020

CONNAISSANCE

- Mise en ligne d'une base de données naturalistes interactive par le GTV (stockage, consultation, extraction, valorisation, ...);
- Mise en œuvre d'une étude sur la faisabilité d'un renforcement génétique (+ participation à une réflexion à l'échelle nationale : Vosges, Jura, Pyrénées, Cévennes & Monts d'Ardèche et Alpes);
- Stage sur l'inventaire des dispositifs source de collisions;
- Demande du GTV au MTES le 29/03/2018 de classement du Grand Tétraz sous-espèce Major du Nord Est de la France comme « sous-espèce protégée, protection stricte » en accompagnement des mesures de gestion déjà prises dans le cadre du PNA;
- Signature d'une convention GTV-PNRBV : cette convention a pour but de réaffirmer et de renforcer notre partenariat dans le cadre du PNA (des conventions ont déjà été signées entre le GTV-ONF et l'ONF-PNRBV). Le GTV l'a examinée fin novembre 2019 car il était nécessaire de mettre à jour l'ancienne version et de repreciser certains points. Un objectif a été fixé lors d'une réunion entre présidents et chargés de mission le 22/10/2019. La prochaine échéance serait une signature début 2020.
- Actualisation des effectifs et de l'aire de présence en 2020.

HABITAT

- Poursuite des travaux d'amélioration de l'habitat : convention « Tétraz » ONF/DREAL 2019-2021 et contrats Natura 2000;
- Mise en place d'îlots de sénescence Natura 2000;
- Pratiques de la chasse : sites d'expérimentation et d'innovation;
- Journée de sensibilisation/formation des acteurs à une gestion sylvicole adaptée (agents ONF, propriétaires privés);
- Mise en place d'un protocole + actions « tests » de matériel (drone) pour le suivi des travaux;
- SDGC : envoi d'un courrier (multipartenaires) aux 7 préfets en 2020;
- Développer des chantiers « travaux tétraz » en collaboration avec le GTV-PNRBV avec des étudiants ou grand public dans le cadre de la ZPS Massif Vosgien à l'instar de ce qui se fait sur le site Natura 2000 ZSC des collines sous-vosgiennes (écoles, mécénat, grand public, ...).
- Explorer les sources de financements participatifs pour la mise en place d'une action « phare ».



QUIÉTUDE

- Déploiement de nouveaux outils Quiétude Attitude en 2020 (en cours de développement) :
 - Hiver 2019-2020 : carte papier et posters à destination des socioprofessionnels, création d'un kit de communication (flyers, autocollants, ...) ;
 - Printemps 2020 : création en cours de 4 visuels pour la campagne d'affichage (encarts publicitaires + posters) et rencontres avec les stations de ski + poursuite du développement des outils de communication (dépliant, roll-up, signalisation, etc.) ;
 - Hiver 2020-2021 : dépliant « Quiétude Attitude », campagne de sensibilisation digitale (vidéo, calendrier éditorial et de « posts Quiétude attitude ») pour une publication sur les réseaux sociaux du Parc) ;
 - Hiver 2021-2022 : renouvellement après 2021, le cas échéant, de la campagne de sensibilisation grand public sur mobilier urbain et sur les supports d'affichage des stations de ski.
- Poursuite de la sensibilisation sur le terrain : médiateurs de la nature sur le territoire du PNRBV et maraudage dans les Réserves naturelles (renforts via des services civiques en 2020) ;
- Planification d'un stage en 2020 pour la mise en place d'un protocole de suivi de la fréquentation d'un point de vue à la fois qualitatif et quantitatif dans des secteurs pilotes sensibles (sentiers, passages illégaux, hors sentier). Cette action a comme finalité de caractériser les types d'activités et la pression exercée sur l'espèce et le milieu afin de planifier des actions de renforcement de la quiétude dans les zones prioritaires (données utilisées dans un cadre scientifique : non utilisation et destruction des photos après analyse) et d'avoir des arguments scientifiques pour appuyer nos futures actions et de définir l'efficacité et la pertinence de nos actions passées (obstructions, barrières, signalétiques, tournées de surveillance, ...) et enfin de mieux articuler nos diverses opérations (couverture, synergie et lieux propices). Cette action permettra également de récolter des informations indirectes : présence / absence, pression des ongulés, chiens errants, ... ;
- Actions d'obstructions de voies illégales de pénétration en forêt.

ENGAGEMENT COLLECTIF

- Rencontres avec des acteurs inter-massifs : organiser une rencontre avec les Parcs naturels régionaux ou nationaux du nord de l'Italie ;
- Journées d'échanges : réflexion collective nationale sur le renforcement des populations de Grand Tétrás (MTES : Vosges, Jura, Pyrénées, Alpes, Cévennes, Monts d'Ardèche, ...) au travers de l'étude sur la faisabilité d'un renforcement génétique de la population vosgienne ;
- Construction d'une stratégie de communication collective sur le Grand Tétrás en tant qu'espèce indicatrice des forêts de haute valeur écologique.

ANIMATION

- Recherches de financements pour développer un outil de suivi des habitats à l'échelle du massif des Vosges (Région/DRAAF via PRFB, Massif des Vosges ou DREAL voire programmation PNR BV 2021) ;
- Développer les groupes d'échanges thématiques (lieux de partage et de rencontre des acteurs) ;
- Réalisation du Comité Grand Tétrás « Massif des Vosges » en 2020 (visite de terrain).



SYNTHÈSE

(compte temps : animation 2018 et 2019)

Animation de la déclinaison du PNA en faveur du Grand Tétrás « Massif des Vosges »		Jours SD 2018	Jours SD 2019
A. Rédaction			
A1	Écriture / mise à jour du Plan d'actions / bilan annuel et intermédiaire / synthèses / comptes rendus / ...	32,08	12,69
B. Gouvernance			
B1	Pilotage / organisation du Comité Grand Tétrás « Massif des Vosges »	7,31	10,01
B2	Pilotage / organisation Comité inter-massifs Vosges & Jura	1,96	–
C. Animation / concertation			
C1	Coordination / programmation / réunions	20,46	38,59
C2	Gestion de projet / accompagnement technique et administratif	5,63	20,93
C3	Recherche de financements (ex : AMI, LIFE, INTERREG, PRFB, ...)	18,41	5,77
D. Connaissances			
D1	Études / suivis / évaluations	1,03	6,83
D2	Veille scientifique	0,03	0,95
D3	Temps d'accompagnement et de suivi de stagiaires	9,20	–
E. Information des acteurs			
E1	Actions de sensibilisation	0,39	2,46
E2	Outils de communication	1,47	1,92
F. Rencontres thématiques			
F1	Colloque / journée d'échanges (retours d'expériences)	7,68	5,09
TOTAL (jours)		105,65	105,78



ACTIONS PRIORITAIRES 2019
PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENTS
 déclinaison du Plan National d'Actions en faveur du Grand Tétràs
 MASSIF DES VOSGES (version du 21 janvier 2019)

SOUS-ACTIONS PRIORITAIRES EN 2019	POSTE DE DÉPENSES	FINANCEMENTS NÉCESSAIRES	STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES	FINANCEURS	Répartition des FINANCEMENTS							
					Région	Commissariat Massif des Vosges	DREAL	Natura 2000			ONF	programmation PNR (CMV, Régions, FEDER, ...)
								FEADER	ÉTAT (DREAL)	FEDER		
1) CONNAISSANCE												
1.11- Coordination et pérennisation du suivi annuel	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi annuel (avec synthèse) → 60 400 € • Perfectionnement protocole + expérimentation → 14 180 € <ul style="list-style-type: none"> • Formations forestiers → 1 590 € • Accompagnement aménagements + martelages + travaux → 14 920 € • Accompagnement montage et suivi des travaux Tétràs → 6 600 € • Coordination des suivis (dérogation espèce protégée) → 1 272 € <ul style="list-style-type: none"> • Propositions de fermetures de pistes (accompagnement et définition) → 6 970 € • Informer les acteurs locaux → 2 494 € • Communiquer sur le Grand Tétràs → 3 424 € • Préparation et participation aux instances de gouvernance → 2 030 € • Préparation, organisation et animation de groupes thématiques → 3 620 € 	<p style="text-align: center;">125 000 €</p> <p>Montant à affiner (demande de subvention à préparer pour 2019-2020 incluant le bénévolat + investissements matériels avec devis)</p> <p style="text-align: center;">Salaires avec charges et frais pour 2 ETP déclinaison du nombre de jours sur les actions PNA (106 105 €)</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Divers : stage, déplacements, ... (18 895 €)</p>	GTV	<p>Région GE</p> <p>FEDER / FSE</p> <p>FNADT (CMV)</p> <p>DREAL GE</p> <p>(Budget global GTV)</p>	16,67%	16,66%	16,67%			50 %	Hors Natura 2000	



1.12- Perfectionnement des protocoles et expérimentation de nouvelles méthodes	• Traitement des échantillons vosgiens 2016 – 2017 (analyse génétique)	72 000 €	GTV	DREAL (si crédits disponibles) + Laboratoire suisse												
1.41- Étude sur l'opportunité d'apports d'individus pour une amélioration de la diversité génétique des populations de Grand Tétras (translocation) et définition des conditions de réussite	• Étude de renforcement : scénarii prospectifs (possibilité, faisabilité, conditionnalité, ...)	30 000 €	PNRBV	En attente de l'avis du Conseil Scientifique du PNR BV le 20/02/2019												
2) HABITAT																
2.11- Meilleure prise en compte des enjeux du Grand Tétras dans les SDGC, les plans de chasse (pratiques d'agraine à l'échelle du massif, modes de chasse...) et développement des contrôles et expérimentations (sites pilotes)	• Nouvelles pratiques de chasse : apporter des moyens pour la mise en œuvre d'expérimentations (sites pilotes → répondre à l'enjeu de déséquilibre forêt-gibier)	8 000 €	PNR BV	Programmation PNR 2018 à réaliser en 2019											8 000	
2.41- Montage et mise en œuvre d'un programme de travaux en faveur du Grand Tétras	• îlots Natura 2000 + travaux d'amélioration des habitats en sous-étages forestiers + réouvertures ou créations de clairières	250 000 € (2019-2020 DREAL) + 62 500 € (ONF) (=> enveloppe globale 312 500 €) + contrats Natura 2000	PNR BV + ONF	DREAL GE programme de travaux Tétras (DREAL 80%) et ONF (20%) + Natura 2000 (possibilités en FD suivant la nature des travaux : FEADER 75 % + DREAL 25 % (88) FEADER 53% + DREAL 47% (68)			250000	CONTRATS Natura 2000 (2019)							62500	
	• Travaux réalisés dans le cadre des Plans de gestion des Réserves naturelles	Grand Ventron ~ 10 000€ Tourbière de Machais ____ Ballons Comtois ____	Gestionnaires RN	DREAL GE (RNN) Région (RNR)			10 000									
		Tanet-Gazon du Faing (chantiers) Tourbière des Charmes (chantiers)														
• Appui technique ONF au montage des contrats Natura 2000	10 000 €	ONF	UE (FEDER) et DREAL GE programmation 2019 Natura 2000 ZPS 88												10 000	
2.42- Suivi de l'efficacité des travaux sur un échantillon de sites anciens et récents	• Achat de matériel (investissement) : Évaluation des travaux par des suivis photos → photos classiques + photos aériennes (moyens humains (ETP cf 1.11) = budget global GTV)	5 000 € Montant à affiner (à justifier avec un devis)	GTV	Coûts à intégrer à l'enveloppe globale des financeurs (cf. action 1.11)	1.11	1.11	1.11									



<p>2.51- Mise en place d'un outil pérenne et partagé de suivi de la qualité des habitats forestiers à l'échelle du Massif des Vosges (vision globale) : indicateurs statistiques (placettes IGN + myrtilles et abrutissement)</p> <p>Niveau supra politique et plan d'actions → évolution à partir d'un état initial des forêts, suivi des effets dans le long terme.</p>	<p>Outils IGN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des écosystèmes ; Détection des trouées, lisières MNS + MNHC ; Effet de lisière + structure verticale + peuplements clairs + clairières. <p>Total sur la période 2019 à 2024 = 54 070 € HT</p> <p>☐ À réaliser en 2019 : caractérisation des écosystèmes (photos 2015) → 13 790 €</p> <p>☐ À prévoir pour 2020 à 2024 :</p> <p>2020 → 7 625 € (collectes terrain + production MNS) ;</p> <p>2021 → 12 415 € (collectes terrain + détection trouées forestières) ;</p> <p>2022 → 2 625 € (collectes terrain) ;</p> <p>2023 → 10 625 € (caractérisation des écosystèmes 2020 + collectes terrain) ;</p> <p>2024 → 6 990 € (collectes terrain + analyse des données myrtilles et restitution).</p>	<p>13 790 €</p>	<p>PNR BV</p>	<p>PRFB :</p> <p>DRAAF (SERFOB)</p> <p>Région (caractérisation de l'habitat du Grand Tétrás « espèce indicatrice » ORB et/ou direction agriculture et forêts)</p>								
---	---	-----------------	---------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

3) QUIÉTUDE

<p>3.11- Mise en œuvre du programme « Quiétude Attitude » sur les sites Natura 2000 (institutions, associations, élus, socioprofessionnels, ...)</p>	<p>Conception d'outils de sensibilisation (sites Natura 2000)</p>	<p>10 000 € dépliants ; kakemonos ; panneaux d'information ; ...</p>	<p>PNR BV</p>	<p>Programmation 2019 Natura 2000, ZPS 88 Ligne : outils de communication sur la faune</p>							<p>10 000</p>	
<p>3.12- Sensibilisation sur le terrain des pratiquants d'activités de pleine nature</p>	<p>Journées de maraudage (médiateurs de la nature)</p>	<p>8 000 € (services civiques)</p>	<p>PNR BV</p>	<p>Programmation Parc 2019</p>							<p>8000 (CMV 5 000 / Région 3 000)</p>	
<p>3.13- Campagne grand public de sensibilisation à la quiétude de la faune</p>	<p>Réalisation de la deuxième phase du programme Quiétude Attitude</p>	<p>128 000 €</p>	<p>PNR BV</p>	<p>Programmation Parc 2018, dépenses en 2019</p>							<p>128 000 (37 000 FEDER, 37 000 FNADT- CMV, 16 000 Région BFC, 38 000 Région GE)</p>	



3.21- Mise en place d'une signalétique « réglementaire » au besoin sur les aires protégées identifiées à fort enjeu de préservation pour l'espèce	Pose ou mise à jour de la signalétique « réglementaire » après état des lieux	— Montant à définir selon les priorités dégagées	GTV	Interventions RB crédits « biodiversité » ONF (MIG) selon possibilités et opportunités 2019 DREAL (enveloppe spécifique MTES possible, en attente d'éléments sur les dotations 2019)													
3.22- Renforcement des actions de surveillance ciblées durant les périodes sensibles	Tournées de surveillance ONF, DDT, ONCFS, AFB 6 secteurs prioritaires hors RNN → 3 tournées/secteur/an	—	ONF	Selon les priorités de la MISEN (programmation des contrôles du service environnement)													
3.41- Fermetures de pistes, accompagnement des pratiques de loisir et des manifestations avec mise en place de signalétique au besoin	Accompagnement des pratiques de loisir et des manifestations	46 250 € (poste B. CELLIER)	PNR BV	FEDER Commissariat Massif des Vosges Région	10 000	11 250							25 000				
	Travaux de renforcement de la quiétude (Natura 2000) + volet quiétude de la convention travaux Tétrás DREAL (abattages d'arbres, mise en place de blocs, etc.)	8 000 € + intégration à l'action 2.41	ONF	Natura 2000 : programmation 2019 Ligne : actions de renforcement de la quiétude pour les espèces cibles + travaux tétras, volet « quiétude » (financements DREAL)			2.41				~ 5 600			~ 2 400			
	Achat de matériel : Pièges-photos pour le suivi de la fréquentation (étape préalable à la déclinaison d'actions opérationnelles : signalétique périodique, ...)	10 000 €	PNR BV	Programmation 2019 Natura 2000, ZPS 88 Ligne : achat de matériel pour le suivi de la fréquentation									~ 7 000		~ 3 000		

5) ANIMATION

5.12- Préparation, organisation et animation de groupes thématiques nécessaires à la réalisation des actions	Coordination assurée par les chefs de file (participation aux diverses réunions en lien avec leur thématique d'action)	pour ONF intégré à la 2.41 et pour le GTV à la 1.11	ONF GTV														
5.11- Réunion annuelle des instances de gouvernance du plan d'actions (COFIL massif + COFIL inter-massifs)	Animation PNA GT	20 000 € avenant : 2ème tranche du marché public accord cadre État PNR BV / HJ (prolongation 24 mois à partir de juillet 2018)	PNR BV	DREAL BFC + CMV	20 000												
5.13- Accompagnement technique et administratif des porteurs de projets	Recherche de financements, veille scientifique et mise en réseau des acteurs																
5.14- Suivi et évaluation des actions	Agrégation informations / indicateurs, analyse, rapport / document synthétique, transmission, échange annuel autour du bilan																

Financements déjà discutés et/ou acquis

Besoin de financements (en attente)

Coûts inclus dans un autre financement



ACTIONS PRIORITAIRES 2020
PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENTS
 déclinaison du Plan National d'Actions en faveur du Grand Tétràs
 MASSIF DES VOSGES (version septembre 2019)

SOUS-ACTIONS PRIORITAIRES	POSTE DE DÉPENSES	FINANCEMENTS NÉCESSAIRES	STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES	FINANCEMENTS	Répartition des FINANCEMENTS							
					Région	Commissariat Massif des Vosges	DREAL	Natura 2000			ONF	Programmation PNR 2020 (CMV, Régions, FEDER, ...)
								FEADER	ÉTAT (DREAL)	FEDER		
1) CONNAISSANCE												
1.11- Coordination et pérennisation du suivi annuel	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi annuel (avec synthèse) → 35 805 € • Perfectionnement protocole + expérimentation → 10 080 € • Mise à jour aire de présence 2015 - 2020, analyses des données 5 ans + valorisation → 6 095 € • Stage → 4 300 € • Formations forestiers → 3 230 € • Accompagnement aménagements forestiers (avis, études, suivis martelages) → 13 570 € • Accompagnement mise en œuvre travaux (convention ONF/DREAL + contrats Natura 2000) → 21 620 € • Suivi des travaux Tétràs → 2 240 € • Coordination des suivis (dérogation espèce protégée) → 646 € • Propositions de fermetures de pistes, schéma fréquentation, actions et suivi (accompagnement et définition) → 2 610 € • Informer les acteurs locaux → 771 € • Communication sur le Grand Tétràs → 1193 € • Préparation et participation aux instances de gouvernance → 5 022 € • Préparation, organisation et animation de groupes thématiques → 1094 € <p>Frais de structure, fonctionnement (bureau, voiture, comptabilité, matériels, fournitures, informatique, ...) → 27 650 € Investissements (pièges-photos, tablette, piles, appareils photos, cartes SD, ...) → 4770 €</p>	140 696	GTV	Région GE FEDER / FSE FNADT (CMV) DREAL GE (Budget global GTV)	(16,67%) 23 454	(16,66%) 23 355,55	(16,67%) 23 454				(50%) Hors Natura 2000 70 348	



1.41- Évaluation des opportunités et des conditions d'un renforcement de la population	• Étude sur l'opportunité d'apports d'individus (translocation)	financements 2019 30 000 réalisation 2020	PNRBV	DREAL GE Commissariat massif des Vosges		15 000	15 000					
1.32- Inventaire et sécurisation des clôtures forestières	• Stage	4 000 Matériels de signalisation (type plaques métalliques / projet Habios) ?	GTV ? PNRBV ? ONF ?	?								
2) HABITAT												
2.22- Formation des gestionnaires et propriétaires forestiers	• Journées d'intervention	financements actions du GTV	ONF ...	financeurs (Cf. 1.11)								
2.31- Accompagnement de la mise en œuvre des orientations de gestion sylvicole	• Journées de suivi des aménagements forestiers, martelages, ...	financements actions du GTV + avis aménagements PNRBV	ONF	financeurs (Cf. 1.11 + Natura 2000 PNRBV)								
2.41- Montage et mise en œuvre d'un programme de travaux en faveur du Grand Tétras	• Contrats Natura 2000 (ZPS 88) (travaux d'amélioration des habitats en sous-étages forestiers + réouvertures ou créations de clairières + îlots de sénescence) Priorité aux contrats travaux d'ouverture des milieux, abattage en sous-étage au profit du sapin et des strates de myrtilles + herbacée	Montant : selon opportunités	PNR BV + ONF	Natura 2000 : FEADER 75 % + DREAL 25 % (88) FEADER 53 % + DREAL 47 % (68)				selon les possibilités de contractualisation (montant entrant dans l'enveloppe négociée et fixée entre État & UE + concurrence territoriale)				
	• Mise en œuvre de travaux d'amélioration de l'habitat (ouverture des milieux) → convention DREAL	312 500 (période 2019 - 2021)	ONF	DREAL GE			250 000 (80%)				62 500 (20%)	
	• Appui technique ONF au montage des contrats Natura 2000	10000 €	ONF	Natura 2000 : programmation 2020 (ZPS MV) ligne : appui technique ONF de la prog 2019 - 2021					10 000			
2.42- Suivi de l'efficacité des travaux sur un échantillon de sites anciens et récents	• Achat de matériel (investissement) : évaluation des travaux par des suivis photos → photos classiques + photos aériennes	Coûts intégrés à l'enveloppe globale du GTV	GTV	Financeurs du GTV	(cf. 1.11)					(cf. 1.11)		



<p>2.51- Mise en place d'un outil pérenne et partagé de suivi de la qualité des habitats forestiers à l'échelle du massif des Vosges</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étude IGN → caractérisation + organisation spatiale des milieux ouverts et semi-ouverts (clairières, trouées forestières, tourbières, ...) + ouverture de la canopée (vieilles forêts très claires, taux de pénétration de la lumière pour le développement de la strate arbustive et herbacée) + linéaire de lisière. <p>Objectif : apporter des éléments pour identifier et définir l'état de la mosaïque d'habitats favorables à l'échelle du massif des Vosges. Cet outil doit permettre de prioriser les actions en travaillant sur l'amélioration du niveau d'interaction des milieux favorables (matrice : noyaux milieux ouverts + contours avec effet de lisière + périphérie de forêts très claires) + développement d'une connectivité pour une continuité fonctionnelle sur une vaste étendue de 50 000 à 100 000 ha.</p>	<p>Avis CRSPN 2020</p> <p>financements et réalisation à partir de 2021</p> <p>28 000</p>	<p>PNR BV</p>	<p>Programmation PNR BV 2021</p>								<p>28 000 (conditionné à l'avis du CRSPN)</p>
<p>3) QUIÉTUDE</p>												
<p>3.11 Mise en œuvre du programme Quiétude Attitude "sauvagement responsable" du PNR BV</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du programme, conception d'outils de sensibilisation, campagne grand public 	<p>financements 2018 (122 000)</p> <p>mise en œuvre 2019 - 2020</p>	<p>PNR BV</p>	<p>FEDER, FNADT-CMV, Région BFC, Région GE</p>	<p>GE 29,5%</p> <p>BFC 12,5%</p>	<p>FNADT CMV 29 %</p>			<p>29%</p>			
<p>3.22- Renforcement des actions de surveillance ciblées durant les périodes sensibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tournées de surveillance / sensibilisation ONF, DDT, ONCFS, AFB, RN, Natura 2000 ... 6 secteurs prioritaires selon les priorités de la MISEN (programmation des contrôles du service environnement) 	<p>Temps de mission interne aux structures (police de l'environnement + médiation-maraudage)</p>										
<p>3.33 - mise en œuvre de la dérogation espèce protégée pour les opérations de suivi de l'espèce et coordination des suivis naturalistes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées dans le cadre d'inventaires des tétraonidés dans le massif des Vosges (2019 - 2020) 	<p>(cf. animation chefs de file)</p> <p>pilotage DREAL GE</p>	<p>GTV (pilote)</p> <p>partenaires : RN, ONF, Natura 2000, ...</p>									
<p>3.41 - Élaboration de schémas de fréquentation, fermetures de pistes, accompagnement des pratiques de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs d'obstruction de passages illégaux 	<p>8 000</p>	<p>PNR BV + ONF</p>	<p>Natura 2000 : programmation 2020 (ZPS MV)</p> <p>ligne : renforcement de la quiétude pour les espèces cibles de la prog 2019 - 2021</p>					<p>5 600</p>	<p>2 400</p>		



loisir et des manifestations avec mise en place de signalétique au besoin	<ul style="list-style-type: none"> • Avis (manifestations) 	Temps de mission ONF et PNRBV (B. CELLIER, Natura 2000)										
	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de l'information (outils de communication / signalétique spécifique - zonage terrain, ...). 	10 000	PNR BV	Natura 2000 : programmation 2020 (ZPS MV) ligne : outils de communication de la prog 2019 - 2021					7 000	3 000		
3.42 - Élaboration et mise en place d'un dispositif d'évaluation des actions en faveur de la quiétude	<ul style="list-style-type: none"> • Stage : mise en place d'un protocole de suivi de la fréquentation anthropique par pièges-photos pour évaluer les types d'activités et la pression exercée dans les secteurs sensibles pour le Grand Tétras (suite au stage 2018 d'Aurélié BISCH "quiétude et tétraonidés") 	4000 €	PNR BV	Natura 2000 : Programmation 2020 (ZPS MV) ligne : stage évaluation de la fréquentation de la prog 2019 - 2021					2 800	1 200		
3.51 - Montage d'un programme pédagogique inter-massifs sur la quiétude de la faune	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des animations scolaires Natura 2000 (250€/demi-journées : 4 interventions dont 1 de préparation + administratif) sur la quiétude de la faune sauvage. 	30 000 €	PNR BV	Natura 2000 : Programmation 2020 (ZPS MV) ligne : projet pédagogique de la prog 2019 - 2021					21 000	9 000		
4) ENGAGEMENT COLLECTIF												
4.12 - Informer les acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Journées d'information, communication auprès de divers publics (étudiants, élus, grand public, ...) 	(animation des chefs de file : ONF, GTV, PNRBV)		Cf. 1.11 Cf. 5.12 ONF								
4.23 - Communiquer sur le Grand Tétras en tant qu'espèce indicatrice des forêts de haute qualité écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication (plan de communication : positionnement, segmentation, messages, outils, canaux de distribution, promotion...) 	20 000	PNR BV	Programmation Parc								20 000
4.41- renforcement des partages d'expériences à l'échelle inter-massifs (Vosges, Jura, Suisse, Forêt Noire, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Journée d'échanges / retour d'expériences : 8 personnes (structures potentielles 2 PNR BV, 1 GTV, 1 ONF, 1 élu, 1 Asso Allemagne GT, 1 DREAL, 1 Parc Sudschwardwald _ Parc en Italie (Plan "Gallo cedrone" _ Parchi dello Stevio, Brenta Adamello, Oribie Valtellinesi) : Déplacements A/R (essence 2 véhicules + péages) → 600 Hébergement (50/pers/jr pour 4 nuitées) → 1600 Repas (16/repas) → 400 Trajets sur place → 200 Frais divers associés (impressions docs, matériel, ...) → 200 	3 000	PNR BV + GTV + ONF + ...	DREAL GE				3 000				



5) ANIMATION

5) ANIMATION										
5.12- Préparation, organisation et animation de groupes thématiques nécessaires à la réalisation des actions	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination assurée par les chefs de file (participation aux diverses réunions en lien avec leur thématique d'action) 	24 175 €	PNR BV (GTV, cf. 1.11)	DREAL GE Commissariat de Massif des Vosges ?		24175 (Natura 2000 : État - Feder)				
5.11- Réunion annuelle des instances de gouvernance du plan d'actions	<ul style="list-style-type: none"> • Animation PNA GT 	(20 200 € de coût salarial 945 € de frais de mission)								
5.13- Accompagnement technique et administratif	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de financements, veille scientifique et mise en réseau des acteurs 	3 030 € de frais de structure)								
5.14- Suivi et évaluation des actions	<ul style="list-style-type: none"> • Agrégation informations / indicateurs, analyse, rapport / document synthétique, transmission, échange annuel autour du bilan 									



CONCLUSION

État d'avancement de la déclinaison au regard du prévisionnel annoncé

CONNAISSANCE

Les priorités 2020 devront principalement être portées sur l'accentuation de la collaboration et de la coordination entre les parties prenantes par la mutualisation et l'union des moyens à disposition afin d'affiner la couverture du territoire et d'accentuer la pression d'observation et de prospection dans des secteurs identifiés (ex : nouvelle place chant dans une trouée forestière suite à une récente ouverture naturelle). Il serait nécessaire également d'exploiter au mieux le potentiel de remontées des observations du terrain (ex : chasseurs, la mise en place d'une base de données interactive futur support de ces remontées, ...). La multiplication des échanges permet à l'ensemble des parties prenantes d'exprimer ses idées mais aussi de mieux appréhender les obstacles, les difficultés et la complexité auxquelles nous sommes confrontés au quotidien dans notre travail de terrain et dans l'étude du vivant : il est donc nécessaire d'organiser plus de moments pour interagir autour du suivi (protocole, coordination, ...) et d'explicitier les résultats.

Action	État d'avancement par sous-action programmée en 2018-2019
1.1 Optimisation du suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Poursuite du perfectionnement des protocoles : suivi par pièges-photos et bioacoustique.
1.2 Valorisation des analyses génétiques	<input checked="" type="checkbox"/> Analyse & valorisation des résultats des récoltes d'échantillons 2016-2017 (pas de financements acquis).
1.3 Sécurisation des dispositifs sources de collisions	<input checked="" type="checkbox"/> Localisation et sécurisation des équipements sources de collisions (clôtures forestières, lignes électriques, remontées mécaniques), la priorité a été portée, en termes de ressource humaine mobilisée, sur les travaux d'amélioration de l'habitat. Pour autant, des tests de signalétique sont actuellement mis en place dans un secteur pilote.
1.4 Évaluation de l'opportunité d'un renforcement	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisation d'un séminaire sur l'avenir du Grand Tétras dans les Vosges, le lancement d'une étude d'opportunité/faisabilité d'un renforcement de la population est acté.
1.5 Études sur les facteurs limitants	<input checked="" type="checkbox"/> Résultats d'analyses parasitaires (pas d'opportunités en 2018, envoi d'une trentaine d'échantillons en 2019). <input checked="" type="checkbox"/> Aucune étude sur l'évolution des paramètres climatiques et leur impact sur le Grand Tétras n'a débuté.

HABITAT

Les travaux d'amélioration des habitats réalisés par l'ONF ont par le passé déjà démontré leur efficacité et profitent à l'espèce. Des observations par corps et des indices ont été relevés dans les zones travaillées. Il est donc nécessaire de poursuivre et de renforcer ce type d'actions. Ce sont principalement des (ré)ouvertures de milieux : créations de clairières et trouées forestières couplées à des éclaircissements des forêts par des travaux en sous-étages favorisant certaines essences et le développement des strates arbustives et herbacées afin d'offrir les ressources alimentaires nécessaires à l'espèce et le camouflage essentiel pour se soustraire plus facilement aux prédateurs et démultiplier les possibilités de places de chant (la question du déséquilibre forêt-gibier reste également un point important à traiter en parallèle, au même titre que le dérangement ayant un impact démultiplié lors du constat d'un habitat de mauvaise qualité). Il est donc nécessaire d'augmenter les surfaces travaillées en sous-étages et de les coupler à des actions de restauration et de nouvelles créations de milieux ouverts afin de former un réseau assez important et interconnecté (clairières ou trouées – lisières – forêts claires à myrtilles – zones refuges). Il est par ailleurs primordial de passer à une autre échelle car la réouverture de milieux formant un réseau important interconnecté et continu semble être « la priorité » actuelle pour le Grand Tétras, dans un premier temps au cœur des secteurs où résident les derniers noyaux et par la suite dans la périphérie de manière à former des patchs de milieux ouverts et des corridors entre ces divers secteurs.

Action	État d'avancement par sous-action programmée en 2018-2019
2.1 Retour à un équilibre forêt-gibier	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune avancée probante dans les révisions des SDGC concernant notamment les pratiques d'agraineage et les engagements de réduction du déséquilibre forêt-gibier non chiffrés clairement (intention).
2.2 Promotion d'une gestion sylvicole bénéfique	<input checked="" type="checkbox"/> Actions de formations, sessions de rencontres et d'information, accompagnement du martelage, analyses des états d'assiettes, notes (ex : PRFB).
2.3 Mise en œuvre d'une sylviculture adaptée	<input checked="" type="checkbox"/> Signatures de chartes Natura 2000, lettre d'information Natura 2000, sylvotrophée, marque valeur Parc, ...
2.4 Réalisation et suivi des travaux de restauration des habitats	<input checked="" type="checkbox"/> Contrats Natura 2000, convention travaux « Tétras » DREAL/ONF » 2019-2021 (50 ha en 2019), travaux dans le cadre des Plans de gestion des Réserves naturelles, opérations interne de l'ONF, ...
2.5 Évaluation de la qualité des habitats	<input checked="" type="checkbox"/> Détermination du réseau de milieux ouverts et semi-ouverts au sein de la matrice forestière et des peuplements clairs à l'échelle du massif des Vosges (photo-interprétation historique, MNHC = MNS - MNT de l'IGN), suivi de placettes IGN (caractérisation de la hauteur de myrtille, niveau d'abrutissement et du type de peuplement). Actuellement en recherche de financements. <input type="checkbox"/> Réévaluation de la qualité des habitats de l'aire de présence de 1975 à dire d'acteurs (objectif fin 2021). <input checked="" type="checkbox"/> Premières réflexions sur le suivi de l'évolution des milieux suite à des travaux, tests en cours (drone + protocole). <input checked="" type="checkbox"/> Aucunes études sur les services écosystémiques rendus et sur l'analyse des zones en libre évolution n'a débuté.



QUIÉTUDE

La quiétude est également un volet primordial et le plus complexe car la capacité d'action reste limitée par la réglementation et le droit de propriété, le manque de moyens et la teneur de la tâche (évolution des activités et pression diffuse). Il est donc nécessaire de mobiliser les propriétaires forestiers (État, élus des communes et privés) afin d'organiser et de mieux gérer les fréquentations. L'ONF structure gestionnaire des forêts publiques est, au-delà de sa capacité d'action sur la composition et la structure même de l'habitat, un acteur central pour la mise en œuvre de mesures de quiétude sur le terrain (police ; mis en défens : barrière, signalétique, fossés, blocs ; autorisations de manifestations, ...) sur laquelle il est nécessaire de s'appuyer et de soutenir en mutualisant les moyens. À titre d'exemple, nous comptons à peu près 96 % de forêts publiques sur la ZPS Massif Vosgien d'une surface de 26 387 ha classés sur l'aire de présence de 1975 dont nous estimons environ 63 % de forêts domaniales, 29 % de forêts communales et 4 % de forêts d'établissements publics, le reste étant des forêts privées. Le programme Quiétude Attitude, ayant comme objectif la sensibilisation des professionnels et des divers publics usagers de la nature, déploie petit à petit ses outils d'information et de communication. Ce programme porté par le PNRBV est destiné à aller plus loin que la seule sensibilisation, un volet gestion des fréquentations reste à construire à une échelle plus locale (réflexion en 2019 sur le dépôt d'un INTERREG avec la Forêt Noire et éventuellement d'un LIFE en 2020 ?). Les actions d'obstruction de voies illégales, les opérations de surveillance pour un meilleur respect de la réglementation, les tournées de sensibilisation (maraudage-médiation) et autres journées d'éducation à l'environnement doivent être renforcées à l'aube des évolutions des activités sportives et des loisirs (ex : vélo à assistance électrique, réseaux d'échanges de tracés comme Visorando et Strava, ...) et du développement massif du tourisme dans la nature même si la difficulté réside dans la démultiplication et la dispersion des usages. La prise de conscience et les changements de comportements demandent du temps que nous n'avons malheureusement plus au regard de la situation des effectifs de l'espèce dans le massif des Vosges. Le manque de moyens pour les opérations de surveillance a été mis en exergue par une pluralité d'acteurs. Plusieurs retours démontrent la nécessité de signaler les zonages de quiétude sur le terrain. Le programme « Quiétude Attitude » permettra le développement d'un panel d'outils de sensibilisation courant 2020 afin d'accroître les vecteurs de transmission des bons réflexes et des comportements à adopter dans la nature.

Action	État d'avancement par sous-action programmée en 2018-2019
3.1 Programme Quiétude Attitude	<input checked="" type="checkbox"/> Mise en ligne du site Quiétude Attitude + création d'autocollants + traduction en anglais et allemand + maraudage RN et médiateurs de la Nature PNRBV.
3.2 Consolidation de la réglementation	<input checked="" type="checkbox"/> Entretien et renforcement de la signalétique + tournées de surveillance (à intensifier).
3.3 Mise en cohérence et extension des dispositifs réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/> Création de nouvelles aires protégées ou extension de l'existant (ZPR, RB ONF, ...). <input checked="" type="checkbox"/> Harmonisation en cours des APPB 68 + mise à jour dans l'APPB de la tourbière des charmes.
3.4 Réduction et canalisation de la fréquentation	<input checked="" type="checkbox"/> Réflexion en cours sur la mise en place d'un arrêté de dérogation espèce protégée « suivi de l'espèce dans le massif des Vosges ». <input checked="" type="checkbox"/> Stage d'Aurélie BISCH (tétraoïdés et quiétude sur le massif vosgien) sur l'évaluation de la fréquentation dans des secteurs sensibles (achat matériel en 2019, réalisation d'un stage en 2020).
3.5 Programme pédagogique inter-massifs	<input checked="" type="checkbox"/> Obstructions de passages illégaux, déviations d'un sentier, panneaux, barrières, ... <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnements des manifestations (PNR BV, ONF, DDT, CEN, préfecture, ... → MISEN).
3.6 Valorisation des forêts à haute valeur écologique	<input checked="" type="checkbox"/> Déploiement d'un programme pédagogique inter-massifs Vosges et Jura : seuls des programmes par massif existent actuellement via notamment les animations scolaires pour les ZPS concernant le massif des Vosges. <input type="checkbox"/> (Création potentielle d'un sentier pédagogique selon financements).

ENGAGEMENT COLLECTIF

La conservation du Grand Tétras dépend d'une multitude de politiques publiques au-delà même de la biodiversité, notamment les orientations de la filière bois et de la gestion forestière, le développement touristique et des loisirs, la chasse ainsi que l'aménagement du territoire. Il est nécessaire de garantir leur cohérence et un équilibre harmonieux dans l'organisation et la gestion de l'espace. L'entretien de bonnes relations entre structures est au cœur d'une bonne dynamique collective et de la réussite d'une mobilisation et d'une implication de chacun à la hauteur des enjeux actuels. L'ensemble des partenaires ont en commun la volonté et l'envie de maintenir la richesse patrimoniale du territoire en préservant les espèces emblématiques des Vosges comme le Grand Tétras. L'union des ressources humaines, des moyens et des énergies est d'autant plus nécessaire même si les points de vue peuvent diverger : la sauvegarde du Grand Tétras « espèce parapluie » est le ciment qui doit nous unir autour de ce combat de préservation de la biodiversité.



Les rencontres inter-massifs sont à développer notamment sur les thématiques du renforcement, du suivi (espèce et habitat) et de la quiétude avec en particulier la Forêt Noire, quotidiennement avec le PNR du Haut Jura & régulièrement avec la Suisse et occasionnellement élargit aux pays de l'arc Alpin (ex : Italie). Un renfort de la communication par une multiplication des échanges et des partages d'expériences devra donc être mis en place dès 2020 au travers d'une stratégie renforcée et adaptée.

Action	État d'avancement par sous-action programmée en 2018-2019
4.1 Amélioration de la diffusion des données	<input checked="" type="checkbox"/> Information des acteurs via le comité Grand Tétrás Massif des Vosges, Brèves-assemblée générale-commissions techniques... du GTV, COPIL Natura 2000 des ZPS, séminaire « Avenir du Grand Tétrás », groupe de travail technique et scientifique, ...
4.2 Appropriation locale	<input checked="" type="checkbox"/> Intervention auprès de groupes d'étudiants + tenue de stand, participation ou organisation de conférences- débats, articles de presse, ... (à accentuer).
4.3 Partages d'expériences à l'échelle inter-massifs	<input checked="" type="checkbox"/> Réunion de partages au MTES inter-massifs français (à faire évoluer encore). <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion d'une veille bibliographique réalisée par l'OGM, Universités, ... (à développer).
4.4 Intensification de la collaboration avec la Forêt Noire	<input checked="" type="checkbox"/> Échanges PNRBV-GTV avec la Forêt Noire sur la thématique de la quiétude (Feldberg) et le FVA, entre forestiers (gestion sylvicole) et entre groupes Tétrás.

ANIMATION

L'animateur a le devoir de fédérer l'ensemble des acteurs autour de la déclinaison du Plan d'actions : il lui appartient, par conséquent, de les tenir informer de l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions, de les mobiliser autant qu'il se peut, de les accompagner dans leur démarche et de les réunir à chaque fois qu'il est nécessaire pour partager autour des diverses thématiques qui peuvent être soulevées par tout à chacun. Il est donc nécessaire d'intensifier la communication auprès des acteurs afin qu'ils puissent se sentir pleinement impliqués, ils doivent être renseignés régulièrement de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la déclinaison du PNA et de son évaluation ainsi que pouvoir suivre ponctuellement les actualités sur le massif et au-delà. L'apport de financements reste au centre de la réussite de la mise en œuvre de la déclinaison. C'est donc une mission particulièrement importante portée par l'animateur. Fil conducteur : rassembler et mobiliser les acteurs autour d'une stratégie commune pour une meilleure cohérence et pertinence des actions en renforçant la convergence des moyens autour d'objectifs et de priorités partagés.

Action	État d'avancement par sous-action programmée en 2018-2019
5.1 Animation et évaluation de la mise en œuvre opérationnelle	<input checked="" type="checkbox"/> Comités Grand Tétrás massif des Vosges 2018 et 2019 + inter-massifs en 2018. <input checked="" type="checkbox"/> Réunions thématiques d'échanges : suivi, quiétude, évaluation de l'habitat, financements, ... <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements : AMI, LIFE, INTERREG, PRFB (DRAAF et Région Grand Est), ... <input checked="" type="checkbox"/> Bilan intermédiaire 2018-2019 de la mise en œuvre de la déclinaison du PNA GT.



ACTION COLLECTIVE

« Massif du Jura »

2018 - 2019



Code couleur des priorités par action pour l'espèce :

- Priorité 1 (vitale à court terme)
 - Priorité 2 (fondamentale à moyen terme)
 - Priorité 3 (action complémentaire)
- Réalisation année post 2018-2019



① Connaissance

3.1- Pérennisation et optimisation du suivi des populations

1.11 Suivi de l'espèce : le Groupe Tétrás Jura a piloté la coordination du suivi de l'espèce sur le massif lors de cette période, l'organisation et l'utilisation des protocoles étant « validées » lors d'une réunion à l'hiver pour amorcer les suivis de l'année. Ce travail comprend notamment un suivi en période hivernale, un suivi au chant/reproduction, un suivi en période estivale ainsi qu'une analyse des fiches contact centralisées par le GTJ. Le suivi génétique, principalement réalisé en hiver, occupe maintenant une place importante dans le temps consacré à la mission générale de suivi. La RNNHCJ, sur son territoire, l'ONCFS, sur certains massifs, et l'ONF, en forêt publique, participe grandement à ces actions. Le suivi effectué couvre le massif jurassien à différentes échelles géographiques : le suivi au chant est réalisé sur la totalité des *leks*, le suivi génétique sur 2 ou 3 massifs par an et sur une partie de la Réserve, les battues estivales sur 3 massifs (Champfromier, Risoux et Risol). Il est cependant vain de croire que tous les oiseaux sont connus ; **les chiffres indiqués à l'échelle du massif restent donc avant tout des estimations**. Pour la pérennisation du suivi, la dérogation espèce protégée utilisée a fait l'objet d'une mise à jour et d'une unification entre les 3 régions concernées par ce suivi (Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Grand Est) lors de cette année 2019.



Calendrier :

- De novembre à mars => **suivi hivernal** ;
- D'avril à fin mai => **suivi en période de reproduction** ;
- En juin => **suivi estival**

En hiver

La prospection hivernale : ce suivi est organisé dans le but de couvrir la totalité de l'aire de présence de l'oiseau, à la recherche d'indices (crottes, plumes, traces) qui sont récoltés et utilisés pour une analyse génétique. Les prospections sont organisées annuellement en fonction des sites à réaliser. Ce suivi est effectué en période de neige pour faciliter la détectabilité et la conservation des indices (janvier à avril). Ce suivi est mis en place depuis 2015 sur le territoire de la RNNHCJ et par la suite étendu au reste du Massif sous le pilotage du GTJ.

Ce suivi offre plusieurs avantages, il permet tout d'abord de couvrir en totalité la zone de présence et donc de ne pas se limiter uniquement à des habitats estimés favorables par l'observateur. Ceci offrant notamment des « surprises » sur les indices récoltés, notamment pour la poule (comm. pers RNNHCJ). Il permet également un « double suivi », une donnée qualitative avec présence/absence de l'oiseau sur une zone donnée et une donnée quantitative avec l'analyse génétique par la suite. Cette analyse apporte une information sur le nombre d'oiseaux et également sur le matériel génétique de la population (filiation des oiseaux, dépression de consanguinité etc...).

Le facteur météo et le facteur temps humain nécessaire sont les points limitants à la mise en place de ce suivi.



Lors de la saison de la reproduction

Le comptage par affût fixe sur places de chant stables : l'observateur est en place dans son affût avant 17 heures, la veille du jour prévu pour le comptage afin de dénombrer et observer le comportement des individus. Il ne quittera cet affût que le lendemain à partir de 10 heures et au plus tôt une heure après la dernière manifestation de présence des oiseaux. La plus grande discrétion est de rigueur tant dans la préparation de l'affût (approche et installation) que pendant l'affût et à sa sortie.

Le comptage par écoute au chant sur pistes, chemins ou sentiers : l'approche s'effectue 2 heures avant le lever du jour sur une piste identifiée et bien mémorisée avant la période sensible. La progression se fait lentement avec arrêts fréquents pour une écoute de 2 à 3 minutes minimum. **Ce protocole est à mettre en œuvre dans le cas de places de chant fluctuantes ou mal localisées.** Il sert à localiser et dénombrer des individus au comportement erratique (population à faible effectif). Il peut se pratiquer en périphérie des places de chant stable pour localiser éventuellement un chanteur isolé. **Aucune approche ne sera tentée en cas de contact sonore ou visuel.**

La prospection au chant (relevés d'indices, contacts auditifs et visuels) : l'observateur prépare un parcours qu'il réalise au maximum une fois par mois entre mars et juin, soit très tôt le matin pour rechercher un contact sonore, soit en journée pour rechercher des indices. Dans tous les cas, les déplacements se feront avec discrétion et concentration afin d'accroître les chances d'obtenir des indices et de limiter le dérangement. Ce **protocole est utilisé dans les zones où il n'y a pas (ou plus) de places de chant bien déterminées et sur les secteurs où il y'a une présomption de présence (données nouvelles ou anciennes).** **Aucune approche ne sera tentée en cas de contact sonore ou visuel.**

En période estivale

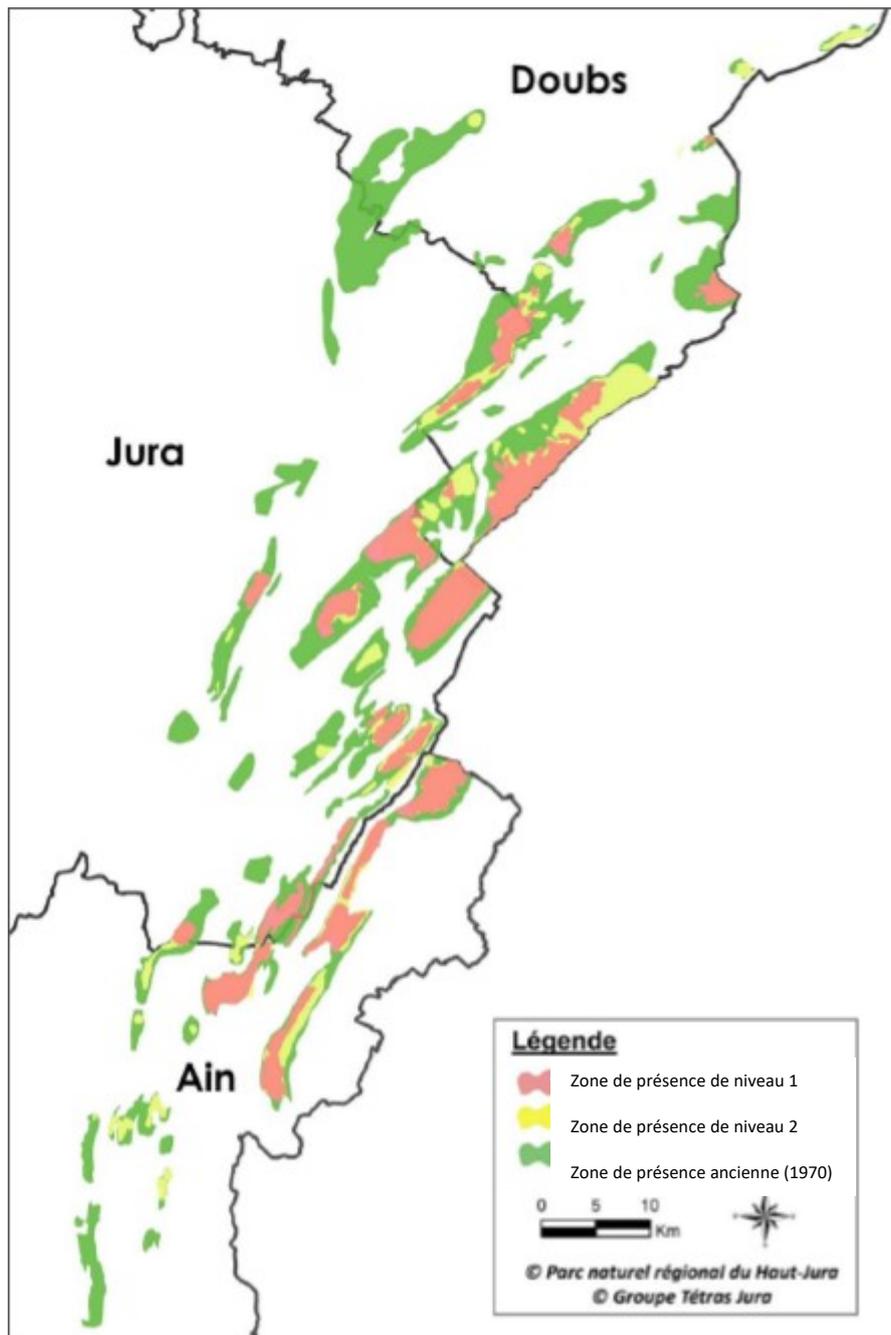
La prospection estivale : ce suivi est mis en place via des « battues ». L'idée étant de parcourir un massif et de provoquer l'envol des oiseaux présents que ce soit des coqs seuls ou des poules avec une nichée. Ces suivis mis en place sur le massif depuis de nombreuses années résultent en une donnée peu scientifique. Ils jouent avant tout un rôle de communication/sensibilisation car ces journées sont ouvertes au grand public. Ce suivi est régulièrement remis en question et fera l'objet d'un questionnement approfondi lors de l'année 2020.

Synthèse 2018-2019

La présence du grand tétras sur le Massif du Jura a été découpé en plusieurs unités naturelles correspondant à un massif géologique ou forestier. Les suivis sont basés sur ces zonages. La carte ci-dessous représente la zone de présence du grand tétras pour le massif jurassien avec des données datant de 2011. Ce zonage sera remis à jour début 2020, par le GTJ, en s'appuyant sur les données récoltées ces dernières années.



Aire de présence du grand tétras sur le Massif du Jura

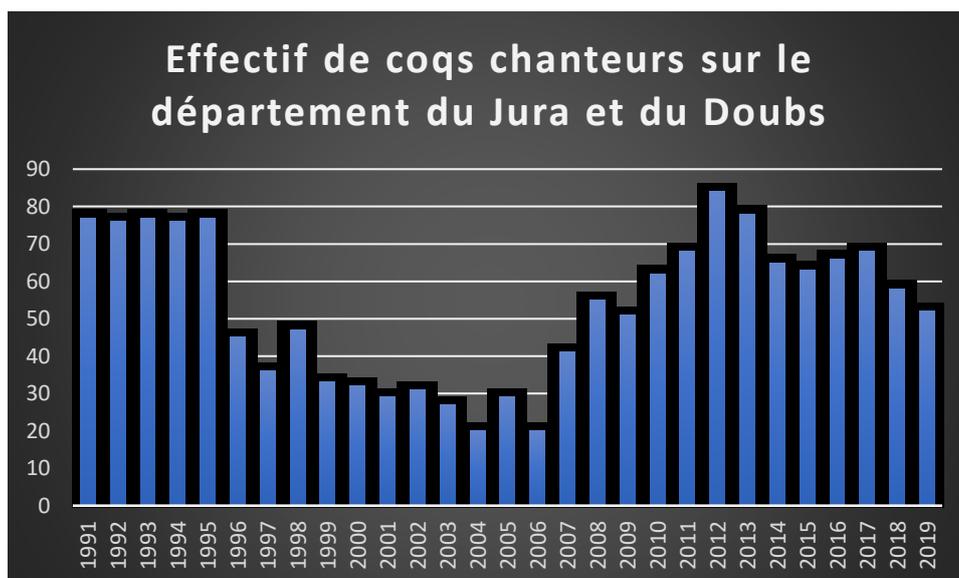


La période 2018-2019 confirme la pente négative sur laquelle se trouve la population de grand tétras. L'effectif estimé au chant sur ces deux années est de 58 coqs (2018) et 52 coqs (2019). Sur cette période, le massif du Laveron a vu son dernier coq chanteur ne plus donner signe de présence lors des périodes de chant. Cet exemple représente bien un phénomène en cours sur le massif avec la disparition de noyaux de population en plus basse altitude tandis que les noyaux principaux semblent perdurer, pour l'instant.

Pour la Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura, l'effectif dénombré au chant en 2018 était de 17 coqs.



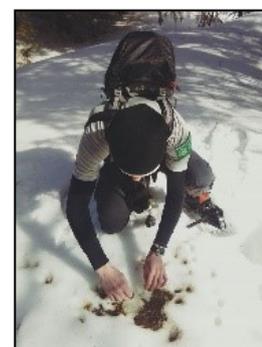
Évolution des effectifs de coqs observés de coqs chanteurs sur les départements du Jura et du Doubs depuis 1991



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Effort de prospection pour le comptage de la population	<p>34 jours de suivi génétique en période hivernale (62,5 temps agents) / 3141 ha prospectés</p> <p>20 nuits d'affût et 10 écoutes matinales / 56 observateurs</p> <p>13 jours de battues / 154 personnes mobilisées</p>	<p>9 jours de suivi génétique en période hivernale (27 jours agent) / 1015 ha prospectés</p> <p>15 nuits d'affût, 6 écoutes matinales, 5 prospection matinale / 42 observateurs</p> <p>Bilan incomplet</p>			
Nombre de journées d'échanges sur les résultats du suivi	4 (Réunion monitoring, AG du GTJ, réunion groupe génétique franco-suisse, réunion inter-massifs MTES)	4 (Réunion monitoring, AG du GTJ, réunion groupe génétique, réunion inter-massifs MTES)			

1.12 Expérimentations / perfectionnements des protocoles :

- a. Perfectionnement des protocoles : dans le cadre du Plan national d'action grand tétras, les acteurs jurassiens et vosgiens se sont associés pour la mise à jour de la dérogation espèce protégée utilisée pour le comptage au chant. Dorénavant, une seule et même dérogation est utilisée pour les deux massifs (3 régions), cela permet l'utilisation du même protocole. Cette harmonisation permet également une transparence totale vis-à-vis des autres partenaires, notamment pour la question du dérangement lors de ces comptages. Ce document atteste bien que toutes les précautions sont prises pour réduire au maximum l'impact de ce suivi sur le comportement des oiseaux.





b. Etude parasitologique

En parallèle du suivi génétique, certains échantillons récoltés sont envoyés à un laboratoire vétérinaire pour analyse parasitologique. Il s'agit d'un début, si les premiers résultats sont concluants, un protocole scientifique pourra être mis en place pour acquérir des informations précieuses. L'étude des parasites peut potentiellement nous informer sur le degré de stress des oiseaux et donc du dérangement.



c. Projet Bioacoustique

Dans le cadre de sa programmation 2018, le PNR du Haut-Jura a mis en place un projet ambitieux en compagnie du CNRS et du MNHN. La base du projet étant d'installer 4 micros dans le Risoux qui enregistrent 1 minute toutes les 15 minutes, 24h sur 24h, sur une durée de 15 ans. Ce projet de base ne concerne pas uniquement le grand tétras. Cependant, via ce projet, plusieurs projets satellites sont envisagés dès le lancement, notamment sur le Coq de bruyère. Ce suivi est donc élaboré lors de l'année 2019 pour une première application en 2020. Frédéric Sèbe (université de Saint-Etienne) est un chercheur reconnu dans cette thématique, notamment pour son travail sur le lagopède alpin. Il nous accompagnera pour la mise en place de ce suivi. Il s'agit pour l'instant d'un test qui pourra être étendu au reste du massif si les résultats sont concluants.



- Objectif principal : équiper une place de chant d'appareils enregistreurs et répondre à plusieurs interrogations ;
- Axes de travaux posés par ce suivi :
 - I- Etudier la phénologie de l'activité vocale d'une place de chant
 - II- Comparer l'activité vocale avant, pendant et après les comptages
 - III- Comparer la phénologie des coqs et des poules
 - IV- Commencer la mise en place d'un logiciel de classification automatique des sons
- Étude initiée en 2019 et premier « suivi » au printemps 2020 ;

Calendrier :

- ⇒ Pose du matériel début novembre 2019 (emplacement pour accueillir les micros) ;
- ⇒ Pose des micros avant la période de chant (début mars 2020) ;
- ⇒ Deuxième année de suivi en 2021
- ⇒ Il est envisagé, sur cette période, la réalisation d'un stage de master 2 et l'encadrement d'une thèse.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'expérimentations (perfectionnement des protocoles, nouvelles méthodes)	1	2			



1.2- Valorisation des résultats des analyses génétiques et des études complémentaires

1.21 et 1.22 Analyses des récoltes génétiques et perspectives : l'analyse génétique s'est poursuivie sur le massif du Jura lors des années 2018 et 2019. Cette analyse fait suite à la mise en place du protocole de récolte des indices en hiver. Des indices sont également récoltés lors du suivi au chant pour comparer le résultat du dénombrement entre la génétique et l'observation humaine. Il est prévu en fin 2019/début 2020 une analyse spécifique, le but est de comparer la qualité génétique actuelle de la population à une situation antérieure. Pour ce faire, le « groupe de travail génétique » a croisé ses réseaux pour localiser des oiseaux naturalisés. Ces derniers portant un matériel génétique intact. Par la suite, Gwenaël Jacob de l'université de Fribourg récoltera et analysera ces échantillons. Les résultats de la comparaison, nous aiguilleront sur la nécessité ou non d'envisager un renforcement génétique de la population du massif jurassien.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'échantillons récoltés et analysés	264 échantillons récoltés pour 232 échantillons analysés (59 oiseaux identifiés)	Environ 450 échantillons récoltés et analysés (RNNHCJ)			
Nombre de rapports d'études produits (évaluation des dynamiques démographiques : contraintes et risques)	--	--			

1.3- Inventaire et sécurisation des dispositifs sources de collisions

1.31 Équipement des lignes électriques et des remontées mécaniques : le GTJ a pu en 2018 organiser un chantier participatif (classe de BTS GPN du Lycée de Montmorot) pour l'équipement d'une remontée mécanique sur la station de Bellefontaine. Ce chantier a permis d'équiper une grande partie du câble (776 mètres ; 7577€).

Un état initial a permis au GTJ de recenser sur la totalité du massif jurassien 13 remontées mécaniques jugées dangereuses, représentant 10km de linéaire. Sur les 13 recensées, le GTJ a pu équiper 8 remontées (avant PNA). Avec Bellefontaine en 2018, il ne reste que 4 remontées à mettre en sécurité. L'opération n'a pu être renouvelée en 2019.



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaires « dangereux » recensés	(10 km recensés avant PNA)	--			
Pourcentage de ces linéaires mis en sécurité	8 % (environ 60 % avant PNA)	--			
Nombre de participants au chantier	12	--			

1.32 Inventaire et sécurisation des clôtures forestières : cette action n'a pu être menée à bien sur la période 2018-2019. Un chantier a eu lieu à l'automne 2019 pour la mise en place d'un exclos « cerf » dans la forêt du Massacre. L'information n'a pas circulé entre les différents acteurs et la mise en sécurité n'a pas été faite. Un rappel sera réalisé lors du comité technique pour instaurer une vigilance sur ce type d'aménagement.



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaires « dangereux » recensés	--	--			
Pourcentage de ces linéaires mis en sécurité	--	--			

1.4- Évaluation des opportunités et des conditions d'un renforcement génétique de la population

1.41 Étude sur l'opportunité d'un renforcement de la population : la situation du grand tétras n'est pour l'instant pas encore critique sur le massif du Jura. Cependant, le renforcement génétique de la population fait partie des actions envisagées pour garantir sa survie sur les massifs cœurs. Gwenaël Jacob, chercheur à l'université de Fribourg et responsable des analyses génétiques pour le massif jurassien et vosgien, considère la taille de population comme trop faible pour permettre un brassage génétique suffisant. Comme expliqué ci-dessus, une étude permettant de comparer le capital génétique de nos populations actuelles et des populations antérieures vient d'être lancée. Un résultat est attendu pour 2020 et devrait permettre d'identifier, ou non, le facteur génétique comme un facteur prépondérant dans le déclin des populations du grand tétras.

Il est important de rappeler qu'un renforcement n'est pas une réintroduction. Un renforcement a pour but de consolider les populations en place et non d'en installer une nouvelle. L'important n'est donc pas le nombre d'oiseaux relâchés mais plutôt la méthode employée et la qualité génétique des oiseaux utilisés. Selon la nature du résultat, une application rapide pourrait être envisagée avec le dépôt d'un programme Life sur la biodiversité forestière, comprenant notamment cette action de renforcement. Ce programme Life sera décrit plus en détail dans la suite du document.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Réunion d'échange et de décision	✓	✓			
Rapport d'expertise produit			Échéance prévue		

1.5 - Études sur les facteurs limitants

1.52 Étude des interactions entre le Grand Tétras et la faune sauvage

Cette action a été intégrée dans le programme d'action du programme Life « Forêts d'altitudes ». Déposé en juin 2019, le pré-dossier de candidature n'a pas obtenu la note nécessaire pour accéder à l'étape suivante. Une candidature sera renouvelée en juin 2020 pour un début du projet en 2021.

Comme précisé dans les documents du programme Life, l'IRSTEA (bénéficiaire associé potentiel) était identifié et volontaire pour porter cette action. La thématique interaction faune sauvage et habitat naturel représente le cœur de cette action.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Étude produite et partagée	-	-			

1.53 Analyses parasitaires : comme expliqué ci-dessus, la parasitologie fait maintenant partie des informations récoltées et analysée lors de suivis grand tétras. Le GTJ, en contact avec un cabinet vétérinaire, se charge de récolter et d'acheminer les échantillons pour analyse. Pour l'instant assez marginales, ces analyses pourraient permettre d'obtenir des données intéressantes sur le dérangement des





oiseaux. Il est pour l'instant trop tôt pour parler de résultat concret. Ce type d'analyse est assez peu développé pour cette espèce. Certaines comparaisons sont possibles avec les résultats obtenus sur le Tétrás lyre, mais il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'analyses parasitaires effectuées	30 (dont 19 « parasitées »)	56 (analyse en cours)			

② Habitat

2.1- Gestion cynégétique pour un retour à un équilibre forêt-gibier répondant aux exigences du Grand Tétrás

2.11 Meilleure prise en compte du Grand Tétrás dans l'activité cynégétique : ces mises à jour ont vu les acteurs du PNA (entre autres) se rencontrer et discuter des enjeux grand tétras liés à l'action cynégétique. Le PNA recommande :

- l'interdiction ou la restriction de l'agrainage en zone de présence de l'oiseau
- éviter la pratique de la chasse durant la période de quiétude, interdiction dans les zones réglementées (point abordé dans la partie « révision APPB »)
- mettre en place des actions de communication/sensibilisation pour éviter les pratiques dérangeantes (action du Life « Forêts d'altitude »)

- SDGC 39 : le PNRHJ a été associé dans la réflexion pour la mise à jour du document. Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de cette année 2019. Déjà inscrit dans l'ancien SDGC, l'interdiction d'agrainage dans la zone de présence de niveau 1 a été renouvelée.
- SDGC 01 : le PNRHJ a été sollicité après la rédaction du document pour émettre un avis officiel. Aucune avancée notable n'a été réalisée sur ce département. La pratique de l'agrainage reste restreinte sur le territoire de la Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
SDGC intégrant les problématiques du Grand Tétrás	Aucune avancée notable	Maintien des actions favorables à l'oiseau (SDGC Jura)			

2.12 Expériences d'évolution de la gestion cynégétique : deux projets concernent des évolutions de pratique, ils seront traités dans leurs partie respective : la révision des Arrêtés préfectoraux de protection de biotope et le projet de « schéma de tranquillité » sur le massif de Champfromier-Chalam.

La diffusion des bonnes pratiques et les rencontres multi-partenariales interviendront dans le Life « Forêts d'altitude »

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Actions engagées en faveur de cette problématique	1	1			



2.2- Promotion d'une gestion sylvicole et pastorale bénéfique pour le Grand Tétrás

2.21 Formation des propriétaires et gestionnaires : plusieurs « canaux » ont été utilisés pour mener à bien cette action.

D'un point de vue générale, le SylvoTrophée (organisé par le PNRHJ) encourage une sylviculture favorable au grand tétras et à la biodiversité forestière. Les acteurs forestiers participants peuvent être considérés comme sensibilisés.

En 2018, le CRPF et le PNRHJ ont coorganisé une journée de formation à destination des propriétaires et gestionnaires, dans le département du Doubs. Une vingtaine de personnes ont participé à une journée placée sous la thématique de la biodiversité et du pastoralisme, enjeux importants notamment pour la préservation des pré-bois. La formation 2019, ciblée sur la thématique grand tétras a été annulée par manque d'inscrits.

Le PNRHJ a participé en 2018 à une journée d'information/sensibilisation organisée par l'Adefor39. Un stand Natura 2000 / grand tétras était tenu par un agent du Parc. Environ une centaine de propriétaires forestiers étaient présents lors de cette journée.

Le GTJ propose des journées de formations en s'appuyant sur le Martelo'coq. Un outil spécialement créé pour la mise en pratique d'une gestion favorable à l'espèce. En 2018, c'est 3 sessions qui ont pu être organisées avec en tout 70 étudiants de Lycée forestier. En 2019, le public visé était plus « professionnel », l'unité territoriale de Gex (ONF) et les agents de la RNN de la Haute-Chaîne du Jura ont participé à ces séances techniques.

Une journée de formation a été mise en place en compagnie de l'Adefor39. L'association est intervenue une journée avec les propriétaires (10) d'une ASA pour sensibiliser à la gestion favorable au grand tétras.

Le GTJ participe également à des journées de formation pour les propriétaires et gestionnaires Suisse (voir partie 4.4)

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de participants au SylvoTrophée	7	10			
Nombre de participants aux formations / journées sensibilisation	130	/			
Nombre de participants aux séances marteloscope	70	30			
Nombre de sessions de rencontres et d'information avec les propriétaires / gestionnaires	6	4			
Nombre d'outils mis à disposition ou créés	4	4			

2.22 Promotion d'une gestion concertée des pâturages boisés : les plans de gestion intégrée et diagnostics pastoraux permettent la mise en place d'une gestion concertée entre la partie agricole et forestière d'une même parcelle. La biodiversité et notamment le grand tétras font partie des enjeux de ces documents. Un travail est mené par le Parc pour accompagner les chambres d'agriculture et les porteurs de projet (propriétaire) pour élaborer ces documents.

Pour donner un exemple, le Parc a accompagné en 2018, un propriétaire (M. Robbe) pour l'écriture du PGI de l'alpage des « Loges dessus ». Après la réalisation du diagnostic agricole, du diagnostic forestier et du diagnostic environnemental, le document propose une gestion conciliant ces trois enjeux. Cet alpage étant situé dans la zone de présence de niveau 1 du grand tétras, l'oiseau a bien entendu était pris en compte dans la démarche. Le document écrit ci-dessous :

« *L'objectif principal, permettant de conserver ou d'améliorer la richesse et l'abondance de la faune et de la flore, est de conserver voire d'enrichir cette mosaïque de milieux. Cela passe par :*

- *Le maintien d'un pastoralisme qui intègre les spécificités de ces milieux variés ;*
- *Une gestion forestière avec un traitement en futaie jardinée mélangée prenant en compte les dimensions environnementale et paysagère ;*
- *Le maintien d'une pression moindre sur les milieux des activités de tourisme et de loisirs. [...]*

-> la prise en considération des sensibilités de certaines espèces hautement patrimoniales (Grand Tétrás, Gélinothe des bois) ;



Le maintien d'habitats propices au Grand Tétras peut passer par :

- *des mesures spécifiques de contrôle de la dynamique du hêtre en sous-étage (quand cette dernière devient problématique sur certaines parcelles) : fauche du hêtre et pâturage en forêt ;*
- *le maintien systématique des sapins nourriciers (ressource hivernale) ;*
- *le maintien et/ou l'amélioration d'un réseau de clairières... qui bénéficie aussi à la Gélinotte des bois ;*
- *la minimisation des dérangements sur les secteurs de présence hivernale et pré-printanière. »*

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de PGI réalisés	2	4			

2.3- Mise en œuvre d'une sylviculture adaptée aux besoins du Grand Tétras

2.31 Accompagnements de la mise en œuvre des orientations de gestion sylvicole :

Le GTJ et le PNRHJ ont accompagné l'Adefor39 sur des projets de desserte (ASA) pour la prise en compte en amont des enjeux environnementaux. Au travers de deux réunions en salle et d'une réunion de terrain, un projet sur le Risoux (zone de présence de niveau 1 et APPB) a pu faire l'objet d'échanges et d'amélioration pour son futur dépôt.

Le PNRHJ a été sollicité, pour avis, dans la rédaction du Contrat forêt-bois régional de la région BFC et du Programme régional forêt-bois de la région AURA. Dans les deux cas, des notes rédigées par le Parc ont appuyé sur l'importance de ces politiques régionales avec les enjeux environnementaux de chaque territoire. A l'échelle régionale, de nombreuses disparités existent entre les différents massifs. Par exemple, en région BFC, il est impensable d'appliquer les mêmes mesures sur le massif jurassien que sur le massif du Morvan. Il a été demandé de préciser les actions et directives en fonction des territoires géographiques. La prise en compte des enjeux environnementaux dans les actions de gestion, dans la mise en place de desserte et dans les actions « équilibre sylvo-cynégétique » a fait l'objet de demande de précision et d'approfondissement.

Le PNRHJ a également accompagné la mise à jour d'aménagements forestiers, 2 en 2018 et 2 en 2019.

Le groupe de référents n'a pas été constitué. Le programme Life « Forêts d'altitude » reprend une partie de cette action en permettant un accompagnement plus précis des propriétaires et gestionnaires forestiers.

L'action de formation du GTJ auprès de l'unité territoriale de Gex rentre également dans cette sous-action. Avec l'appui du Martelo'coq, les forestiers ont pu appréhender l'habitat forestier favorable à l'oiseau et sa prise en compte dans les actions de gestion.

La valorisation des bonnes pratiques a été réalisée via le SylvoTrophée et ses actions de communication.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de mobilisations des forestiers (sensibilisation) :	--	20 sur deux jours			
Accompagnement de projet et de document d'orientations	7	7			

2.32 Développements de mesures incitatives pour une gestion forestière favorable : cette sous-action a été intégrée dans le Life « Forêts d'altitude ». Elle représente un axe de travail important et demandé par la totalité des acteurs. Sa réalisation est donc programmée pour une date ultérieure.



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Dispositifs d'incitation appliqués ou créés	--	--			

2.33 Valorisation des bonnes pratiques sylvicoles engagées par les forestiers : le SylvoTrophée, initié en 2017 par le Parc naturel régional du Haut-Jura, s'est vu reconduit en 2018 et 2019. Sur ces deux dernières années, une édition forêt privée et une édition publique ont été organisées. Regroupant 5 communes, 5 agents ONF, 4 propriétaires privés, et 3 gestionnaires indépendants. Avec le développement du projet, une valorisation / communication se met en place. Après une brochure et une vidéo de présentation, le PNRHJ travail avec le Lycée des Arts et du Bois de Moirans en Montagne pour créer une exposition grand public autour de la gestion multifonctionnelle des forêts. L'expérience du SylvoTrophée a été relayée par des articles dans la presse quotidienne mais également dans une revue forestière spécialisée. La newsletter du Parc, relancée en octobre 2019, a déjà vu le SylvoTrophée y figurer.



La commune de Jougne, lauréate du SylvoTrophée 2019, en compagnie de deux jurés et d'un chargé de mission du PNRHJ.



Visite d'une parcelle lors de l'édition 2018.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de communications déployées	2	5			
Nombre de parcelles ayant participé au SylvoTrophée	4	5			

2.4- Réalisation et suivi de travaux de restauration d'habitats à Grand Tétrás

2.41 Travaux en faveur du Grand Tétrás : la déclinaison inter-massif du Plan national d'action grand tétrás a été principalement élaborée dans le but d'engager des travaux forestiers à une échelle conséquente. Le programme Life, évoqué ci-dessus et détaillé plus tard dans le document, représente une possibilité importante d'obtenir des crédits pour cette action qui se veut ambitieuse. En attendant que le projet soit validé par la commission européenne en 2020, le Parc a pu engager en 2018 et 2019 différents types de travaux en partenariat avec les acteurs référents sur cette question (ONF, CRPF, RNNHCJ).

Les travaux intégrés : depuis 2016, le Parc a mis en place, avec l'ONF, un système de travaux intégrés. Ces travaux consistent, en un passage combiné, à la réalisation d'une opération sylvicole de dégagement des semis et perches résineuses et, dans un même temps, à la réalisation d'une amélioration du biotope pour le grand tétrás (principalement suppression du hêtre en sous-étage). Cette méthode à deux grands avantages :



- regrouper deux actions forestières en une seule et donc diminuer le coût de passage unitaire ;
- impliquer des ouvriers et agents forestiers dans des actions de gestion favorable à l'espèce et à la biodiversité en générale, jouant donc le rôle d'action de sensibilisation.

Les travaux dédiés grand tétras : l'année 2019 a permis la réalisation d'une surface conséquente de travaux dédiés uniquement à la préservation et à l'amélioration de l'habitat de l'oiseau. Ces travaux sont réalisés en suivant le même cahier des charges utilisé lors des contrats Natura 2000 « maîtrise du hêtre ». Cela permet d'appliquer le même protocole de suivi (voir partie 2.5).

Les contrats Natura 2000 : ces contrats peuvent prendre plusieurs formes (maîtrise du hêtre, arbres disséminés, îlot de vieux bois) mais ont tous un objectif commun, la préservation de la biodiversité forestière et donc du grand tétras.

Le tableau ci-dessous recoupe la totalité des travaux et contrats réalisés lors de la période 2018-2018 :

Commune propriétaires	Type de travaux	Surface du secteur (ha)	Surface travaillée (ha)	Coûts TTC
Divonne-les-Bains	Uni-Tétras	70	14	25 007 €
Chezery-Forens	Uni-Tétras	30	6	10 717 €
Farges	Uni-Tétras	50	10	17 862 €
Confort	Uni-Tétras	10	2	3572 €
Sous total	Uni-Tétras	160	32	57 120 €
Champfromier (2018)	Intégrés	30	6	15 374 €
Giron (2018)	Intégrés	30	6	15 374 €
Giron (2019)	Intégrés	20	5	9955 €
Sous total	Intégrés	80	17	40 703 €
Divonne-les-Bains	N2000 (hêtre)	40	6	24 192 €
Echenevex	N2000 (hêtre)	80	12	48 081 €
Champfromier	N2000 (hêtre)	90	18	72 576 €
Chaux-Neuve	N2000 (hêtre)	10	2	6000 €
Sarrageois	N2000 (hêtre + clairière)	12	2.85	5280 €
Sous total	N2000	210	40.85	156 129 €
Sous total travaux		450	89.85	253 952 €
Rochejean	N2000 (arbres disséminés)	54 arbres pour 24 ha		7600 €
Vulvoz	N2000 (îlot de sénescence)	3.5 ha		17 930 €
TOTAL				279 782 €



Travaux dédiés à améliorer l'habitat du grand tétras sur la commune de Farges (Ain), 2019.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de contrats Natura 2000	0	5	2		
Surface travaillée	12 ha travaillés	77 ha travaillés	--		
Évolution de la surface favorable	+ 60 ha	+ 390 ha	--		

2.42 Suivis de l'efficacité des travaux : la réalisation de travaux est un point important dans ce document d'action, mais il est tout aussi important de mettre en place un suivi pour juger de l'efficacité de ces travaux.

Suite à un contrat Natura 2000 réalisé en 2010 sur les communes de Morbier et Les Rousses, le PNRHJ a décidé, avec le GTJ, de mettre en place un suivi sur le long terme. En 2018, le Groupe Tétrás Jura, a pu poursuivre, via des fonds Natura 2000, le protocole pour un point d'étape à n+8. Ce suivi permet d'évaluer la réponse du milieu forestier et de l'oiseau sur une période assez conséquente. Le protocole repose sur l'évaluation de 165 placettes dont 83 placettes travaillées et 82 placettes témoins, avec pour but de détecter la présence d'indice du grand tétras et de dresser un bilan précis des données dendrométriques (surface terrière, recouvrement de la myrtille...). Les résultats obtenus sont les suivants :

- L'analyse statistique des données grand tétras ne permet pas de conclure catégoriquement sur la réponse de l'oiseau. L'autocorrélation entre les placette voisines semble influé sur le résultat. En abordant les résultats d'une manière assez simple, il est possible de dire que la réponse de l'oiseau a été la plus forte à n+5 et qu'à partir de n+8 le milieu soit moins utilisé car beaucoup moins favorable ;
- Le résultat est similaire pour la végétation (donc logique avec la réponse de l'oiseau). Il est observé une baisse assez nette du recouvrement de la strate basse entre le passage à n+5 et le passage à n+8 (- 17% de recouvrement). La diminution est surtout notable pour le groupe « herbacées » et la framboise. La myrtille est pour l'instant encore présente en quantité jugée suffisante pour constituer une ressource alimentaire efficace.
- La donnée « présence et hauteur » du hêtre, responsable de l'envahissement su sous-étage, a été faussée par la réalisation de travaux sylvicole durant la période de suivi. Elle n'est donc pas prise en compte dans le résultat final.

Ce suivi sur 8 ans, nous apporte des éléments importants pour la réalisation de ces travaux. Notamment le basculement à n+5 vers un retour, progressif, de la dégradation de l'habitat. Un dernier point de suivi est prévu à n+10 pour terminer ce protocole.

En 2019, les travaux réalisés ont été accompagnés par la mise en place d'un protocole nouveau. Le PNRHJ, la RNNHCJ et l'ONF ont construit ensemble un protocole, basé sur l'ancien, pour coller au mieux au nouveau cahier des charges de travaux. La mise en place a été réalisé par les agents de la RNNHCJ. Il est prévu un passage à différentes échéances pour évaluer la réponse du milieu et de l'espèce dans le temps.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de placettes suivies	165	50			



2.5- Évaluation de la qualité de l'habitat du Grand Tétras

2.51 Mise en place d'outils pérennes et partagés de suivi de la qualité des habitats : cette sous-action a été intégrée dans le Life « Forêts d'altitude ». Sa réalisation est donc programmée pour une date ultérieure.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Création et mise en œuvre de dispositifs de suivi	--	--			
Évolution de la qualité des habitats	--	--			

③ Quiétude

3.1- Diffusion du programme « Quiétude Attitude »

3.11 Programme « Quiétude Attitude » : ce programme de communication / sensibilisation est en place depuis 2018. Certaines opportunités ont fait que le Parc a tenté, à deux reprises en 2018, de déposer un programme Life puis un programme Interreg. Ces dépôts n'ont pas abouti et le programme a pris du retard dans sa mise en œuvre. En 2019, la construction de la formation pour les socio-professionnels du territoire a démarré. L'objectif est qu'elle puisse aboutir à l'automne 2020. Etant donnée cette prise de retard, il a été fait le choix de temporiser pour lancer le projet en 2020. Un nouveau chargé de mission sur les activités de pleine nature et la naissance d'une collaboration avec le Parc Jura Vaudois semble amorcer la mise en place réelle du projet.



L'outil « Géotrek, Haut-Jura rando » inauguré fin 2017 et un outil qui rentre pleinement dans le programme. Cet outil sera développé dans la partie 4.13.

Sur cette période, le Parc est impliqué dans la création de différents outils traitant de cette problématique, qui à terme seront inclus au programme « Quiétude Attitude » :

- Jeu destiné au grand public sur la conciliation des différents usages au sein du milieu forestier. Cet outil est utilisé lors d'animation grand public, en action de maraudage et lors d'événements spécifiques sur la forêt
- Des clips de sensibilisation en format dessins animés réalisés en coopération avec l'ensemble des Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes. Ces clips, au nombre de huit, abordent les bonnes pratiques à adopter lors de ses différentes activités en milieu naturel : VTT, bivouac, escalade etc...
- Des clips de sensibilisation réalisés dans l'objectif d'une diffusion massive lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020 à Lausanne (Suisse). Certaines épreuves se déroulant sur la partie française du Haut-Jura, le Parc a répondu à la demande des organisateurs pour la réalisation de ces vidéos. Ces dernières s'appuient sur des personnalités célèbres du monde du sport ou du monde des réseaux sociaux (Xavier Thévenard, Elisa Detrez, Anouk Faivre-Picon...).



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'ambassadeurs labélisés	--	--			
Nombre de nouveaux types d'outils de communication réalisés	3	1			



3.12 Sensibilisations sur le terrain des pratiquants d'activités de pleine nature : le maraudage est une action portée par le PNRHJ depuis 2015. Cela consiste dans la sensibilisation des pratiquants directement sur le terrain. Les « maraudeurs » sont des accompagnateurs de moyenne montagne qui sont formés aux enjeux du territoire et aux techniques de sensibilisation du public sur ces lieux de pratiques.

Un module de deux journées de formation est proposé aux accompagnateurs en montagne du Massif pour renforcer leur connaissance aux enjeux du territoire du Parc et compléter leur capacité à animer les journées de maraudage proposées par le Parc. Les retours étant positifs, le Parc souhaite poursuivre cette action. A terme, les « maraudeurs » disposeront du titre d'ambassadeur Quiétude Attitude.

Bilan des actions de maraudage sur la période 2018-2019 :

- Hiver 2017-2018 : 49 journées pour 1726 personnes sensibilisées
- Été 2018 : 41 journées pour 1530 personnes sensibilisées
- Hiver 2018-2019 : 50 journées pour 1800 personnes
- Été 2019 : 40 journées, données brutes non traitées

L'action de maraudage est déjà prévue pour l'année 2020 avec 110 journées financées (70 en été et 70 en hiver).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de journées de sensibilisation des divers publics	90	90			
Nombre de personnes sensibilisées	3256	1800 + ?			

3.13 Campagne grand public de sensibilisation à la quiétude : cette campagne de communication a été imaginée lors de l'étude du bureau d'étude « Patte Blanche » en 2017. Cette campagne se veut un peu différente, notamment de par sa forme. L'idée est de réaliser un affichage de type « publicitaire/marketing » sur la cohabitation entre la faune et les activités de pleine nature. Cette action étant liée au programme Quiétude Attitude, il a été fait le choix de décaler sa réalisation dans le temps, pour coller au lancement du programme.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'achat d'encarts publicitaires, articles publiés, ... dans la presse régionale	-	--			
Nombre de posters distribués	-	--			
Nombre d'affichages de visuels en extérieur (abribus, gare, stations, etc).	-	--			

3.2- Application et consolidation de la réglementation

3.21 Signalétique réglementaire dans les aires protégées : cette action est étroitement liée à la mise à jour des Arrêtés préfectoraux de protection de biotope. Cette mise à jour étant intervenue à l'été 2019, la signalétique sera renouvelée pour application complète à l'hiver 2020.

Certains panneaux seront posés avant cette échéance, principalement ceux limitant la circulation des véhicules à moteurs.

Le groupe de pilotage (DREAL BFC, DDT Jura, GTJ, ONCFS Jura et PNRHJ) s'est réuni deux fois durant la deuxième moitié 2019 pour avancer sur la mise en place de la signalétique.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'actions d'installation, de remplacement ou de mise à jour des panneaux, de réunion de préparation	--	2 (3 ?)			



3.22 Tournées de surveillance : l'ONCFS est l'acteur principal pour l'organisation de cette surveillance. Il travaille en coopération avec la Brigade d'intervention mobile (BMI) et le Peloton de Gendarmerie de Montagne (PGM) de Morez. Les journées de surveillances sont réparties sur les différents sites réglementés : 60% au Massacre, 30% sur le Risoux et les 10% restant sur Haute-Joux et Combe Noire. Le constat de ces dernières années est plutôt positif avec une réduction des infractions, notamment sur la partie « hors-piste ». L'effort est à poursuivre et important pour accompagner les nouveaux APPB. Les chiffres indiqués ci-dessous sont des estimations réalisées par l'ONCFS.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombres de journées d'échanges (MISEN, ...)	--	--			
Nombre de jours de surveillance réalisés	126	126			

3.3- Mise en cohérence et extension au besoin des dispositifs réglementaires

Les sous actions 3.31 et 3.32 seront exposées conjointement.

3.31 et 3.32 Coordination entre dispositifs réglementaires /Création ou extension des aires protégées : la mise à jour des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope du Massif du Jura fait partie des actions les plus importantes de la mise en œuvre de ce PNA. Cette démarche, à l'initiative de la DREAL Bourgogne Franche-Comté, et fortement encouragée par les acteurs impliqués dans la protection du grand tétras s'est déroulée de juin 2018 à juin 2019. Un groupe de pilotage, composé de la DREAL BFC, de la DDT du Jura, du GTJ, de l'ONCFS et du PNRHJ a organisé cette mise à jour.

Les anciens arrêtés étant en place depuis 1992, avec une révision légère en 2004, ont au fil du temps révélé des lacunes que ce soit dans l'objectif de la protection de l'oiseau, dans la compréhension de la réglementation par le public ou encore pour le contrôle sur le terrain. De plus, certains massifs accueillant une population de grand tétras n'étaient couverts par aucun « dispositif de préservation de la nature » (APPB, Natura 2000).

Une démarche de concertation a été mise en place pour garantir l'acceptation de l'arrêté par la totalité des acteurs. Sur la période de mise à jour, il aura fallu 9 réunions (groupes de travail + réunions de validation) pour aboutir à un document validé par le préfet.

Les principales modifications de ce nouvel arrêté sont :

- La mise en place d'une période précise pour les interdictions de circulation et non lors « de conditions hivernales » ou de « présence de neige ». Ces dates, principalement du 15 décembre au 30 juin, permettent une clarification de la réglementation et une facilité dans le contrôle
- Une réglementation sur les activités professionnelles et de loisir du Massif (forêt, chasse, activités de pleine nature)
- La pénétration des chiens interdite sur la période sensible et tenus en laisse sur le reste de l'année
- Une limitation de la circulation et du stationnement des véhicules à moteur sur la période sensible
- La mise en place d'un arrêté sur le massif du Bois de Ban-Arobiers, et une extension du zonage sur le Risoux et Mignovillard. La surface protégée passant de 3456,6 ha à 4335 ha.
- Une limitation des manifestations publiques (notamment sportives) indépendamment des dates
- La transformation de l'arrêté « grand tétras » pour un arrêté « Forêts d'altitude », changement motivé par la volonté de ne pas focaliser uniquement sur l'oiseau et d'étendre aux autres espèces du massif.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'actions de consolidation de la réglementation (harmonisation, actualisation, ...)	1	1			
Évolution de la surface des aires protégées	--	+ 878,4 ha			



3.33 Mise en œuvre de la dérogation espèce protégée : cette dérogation regroupe la totalité des suivis réalisés sur le Massif Jurassien. A l'écriture du PNA, l'objectif était de réaliser une dérogation unique pour les deux massifs. L'objectif est partiellement atteint car que chaque massif a pu préciser et prendre cette dérogation, mais l'aspect inter-massif n'a pu être mené au bout.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Signature d'un arrêté préfectoral	--	1			

3.4- Réduction ou canalisation de la fréquentation dans les zones sensibles

3.41 Elaboration de schémas de fréquentation, fermetures de pistes, accompagnement des pratiques de loisirs, suivi des manifestations et mise en place d'une signalétique au besoin :

- Suivis des manifestations : l'avis du PNRHJ concernant l'organisation de manifestations sportives a été demandé 33 fois en 2018 et 37 fois en 2019 pour les secteurs concernant des zones de présence grand tétras. Le GTJ est également consulté pour avis sur la plupart de ces manifestations.
- Suivis des projets dans le cadre des Évaluation d'Incidences Natura 2000 (7 ZPS et ZSC concernées).
- Sensibilisation / signalétique : certaines manifestations ont fait l'objet de mise en place d'une signalétique temporaire et d'un événement type animation grand public.
- Information / formation : ces informations sont intégrées dans la partie Quiétude Attitude / Maraude.

Le PNRHJ a porté en 2019 un projet innovant pour le Massif du Jura. Grâce à l'accueil d'une stagiaire, un travail poussé a pu être réalisé sur la mise en place d'un schéma de tranquillité volontaire sur le massif de Champfromier-Chalam. Le projet aboutira lors de l'année 2020. Ce projet s'est construit à l'aide d'une concertation importante et prend en compte la totalité des activités du massif. L'objectif est que cette méthodologie puisse être reproduite dans un schéma identique sur d'autres massifs forestiers du Haut-Jura ou sur d'autres massifs en France.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de manifestations accompagnées et d'avis émis	33	37			
Nombre de dispositifs de tranquillité (fermetures de passages, déviation de sentiers, débalisage, ...)	--	1			
Nombre d'actions d'information, de sensibilisation et de formation (grand public, socioprofessionnels, ...)	2	3			

3.42 Évaluation de la fréquentation pour une meilleure quiétude : le GTJ a réalisé ces dernières années (avant PNA) des études de fréquentation sur différents massifs (Champfromier, Massacre etc...). Cependant un protocole scientifique n'a pu être mis en place sur cette action. Le dispositif de tranquillité sur le Massif de Champfromier fera l'objet d'un suivi.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dispositifs d'évaluation positionnés	--	--			
Évolution de la fréquentation anthropique dans des secteurs ciblés	--	--			



3.5- Programme pédagogique inter-massifs

3.51 Programmes pédagogiques et grand public : cette sous action concerne principalement la réalisation d'animations ou de projets à destination du grand public ou des scolaires. Le GTJ et le PNRHJ sont les deux acteurs du PNA à réaliser ce type d'animation. Voici un bilan sur la période 2018-2019 :
Groupe Tétrás Jura / à compléter création mallette pédagogique ?

Parc naturel régional du Haut-Jura :

- Les animations grand public du PNR portent sur différentes thématiques en rapport avec la préservation de la biodiversité forestière et du grand tétras. Sur l'année 2018, 7 animations en rapport avec ces thématiques ont été réalisées, pour 90 participants. Pour donner des exemples, un atelier photo sur la faune forestière du Haut-Jura avec un photographe professionnel ou encore une soirée conférence sur la biodiversité forestière par un chargé de mission du PNR. Pour l'année 2019, 9 animations ont été organisées pour la participation de 218 personnes. Dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts, le Parc a proposé une après-midi et une soirée sur la thématique forestière.
- L'appel à projet pédagogique du Parc sur la période 2018-2019 s'intitulé « Partageons la nature ». L'objectif étant de faire travailler des primaires et collégiens sur la problématique de conciliation des usages en milieu naturel. Au final c'est 15 classes, allant du CP à la 4^{ème}, qui ont participé à cet appel à projet. Les 280 élèves ont réfléchi sur la création d'outils pouvant favoriser la cohabitation des pratiques. La classe de 5^{ème} du Collège du Pré-Saint-Sauveur (Saint-Claude, 39) a travaillé à la création d'une borne d'information vidéo et d'un petit film en *stop-motion*, diffusé sur la borne, abordant les bonnes pratiques en hiver pour respecter la quiétude du grand tétras dans son milieu naturel.

Groupe Tétrás Jura :

- En 2018, le GTJ a réalisé à la Vattay (Ain) une semaine d'animation et de sensibilisation à destination du grand public sur la thématique du grand tétras, 80 personnes ont participé aux différentes interventions. Un chantier nature de lutte contre le Hêtre a permis de sensibiliser 6 personnes à la problématique de la modification de l'habitat forestier. En 2019, un projet d'envergure a été initié sur le massif de Champfromier-Chalam (en parallèle du projet « tranquillité » porté par le Parc). Des animations ponctuelles (conférences, journée terrain etc...) et une « chasse au trésor » en continue ont permis la participation de 200 personnes.
- Concernant les projets scolaires, le GTJ a travaillé sur un nombre important d'animations. Pour l'année 2018, 5 classes de primaires (de l'Ain) et 3 classes (de BFC) ont pu profiter d'une animation sur la thématique tétraoninés / biodiversité forestière. En 2019, l'association a concentré son travail avec les classes sur le département de l'Ain en réalisant 3 animations thématiques.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'animations/projets scolaires réalisées	27				
Nombre de créations d'outils pédagogiques	--	--			
Nombre d'animations grand public	12	14			
Nombre de participants	576	478			



④ Engagement collectif

4.1- Amélioration de la diffusion et de l'utilisation des données relatives au Grand Tétrás

4.11 Recueil et synthèse des données : le GTJ travaille actuellement avec tous les acteurs concernés par la problématique grand tétras pour mettre à jour et améliorer le traitement et la transmission des données. Une convention est en rédaction et sera signée fin 2019 / début 2020
La mise à jour des aires de présence est en cours de réalisation, elle sera publiée très prochainement (début 2020).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Réalisation de la mise à jour des aires de présence et des effectifs de la population	--	1			

4.12 Informers les acteurs sur l'état de la population :

- GTJ : bilan annuel 2018 et 2019, assemblée générale, commissions techniques et conseil d'administration, réunion monitoring 2018 et 2019
- PNA Grand Tétrás /PNRHJ : comité de validation inter-massifs, réunion plénière du Life « Forêts d'altitude »
- RNNHCJ : comités consultatifs ;
- PNR HJ : Conseil syndical ;

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de publications	--	--			
Nombre d'actions de communication	>15	>15			

4.13 Elaboration d'un outil de visualisation des zones sensibles : la plateforme Haut-Jura rando a été inauguré à l'été 2017. Cette plateforme a pour objectif premier l'accompagnement des pratiquants d'activités de pleine nature dans la recherche de leurs itinéraires / sorties / activités. Il s'agit également d'une plateforme cartographique pouvant être consultée par différents acteurs pour s'informer sur les enjeux présents. De plus, l'aspect conciliation des usages se met en place avec la possibilité de signaler les chantiers forestiers et les battues de chasse. Pour l'activité agricole, la présence de chiens de protection des troupeaux sera bientôt une option.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Consultation du site internet	51 147 connexions				

4.2- Appropriation locale de la conservation du Grand Tétrás

4.21 Invitation des acteurs locaux à certaines opérations de suivi : cette action est bien intégrée au suivi annuel. Les acteurs locaux « techniques » participent tous aux différentes opérations de suivis. Une petite lacune à déplorer et la non-participation des acteurs plutôt « institutionnels » (collectivités, financeurs etc...). La faute est sûrement partagée. Les opérations de suivis restant des opérations scientifiques et sont donc « peu accessibles » à un public non directement concerné. Ces acteurs sont plutôt lors des actions de sensibilisation et de communication.



INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de participants aux actions de suivi et de sensibilisation	+ de 300	+ de 300			

4.22 Mise en place de dispositifs vidéo : le GTJ a tenté de mettre en place ce dispositif lors de la période de chant 2019. Le procédé s'avère complexe et n'a pas pu aboutir lors de cette année. Un nouvel essai sera réalisé pour 2020. Les premiers résultats sont assez clairs : une diffusion en directe s'avère impossible, par contre une retransmission est tout à fait réalisable.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de retransmissions vidéo	--	--			

4.3- Renforcement des partages d'expériences à l'échelle inter-massifs

4.31 Diffusion de la veille bibliographique aux acteurs de la déclinaison

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Base bibliographique harmonisée entre massifs	--	--			

4.32 Colloque national

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de participants au colloque	--	--			

4.4- Intensification des modalités de collaboration avec la Suisse et la Forêt Noire

4.41 Partages d'expériences inter-massifs :

- 1 journée d'échanges avec les acteurs français et suisses pour la conservation des tétraoninés. Journée regroupant les massifs alpins et jurassiens autour notamment de la question de la génétique et des études sur les deux espèces nous concernant (grand tétras et gélinotte des bois).
- 1 journée d'échanges concernant précisément la question de la génétique avec les acteurs français et l'université de Fribourg.
- Le GTJ entretient un partenariat avec le Canton de Vaud pour des interventions lors de « formations » à destination des professionnels forestiers suisse. En tout, 9 journées ont été organisées sur la période 2018-2019.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de rencontres réalisées	6	5			
Nombre de massifs impliqués	2	1			



4.42 Coordination des actions de conservation avec les partenaires suisses

Volet sylvicole : le GTJ a participé sur la période à 9 journées de formation à destination des professionnels forestiers suisses. De plus, le Canton de Vaud (DGE Biodiversité et Forêt) a participé à la démarche de travail pour le Life « Forêts d'altitude ». L'objectif n'étant pas qu'un partenaire suisse participe au projet (car trop compliqué) mais plutôt qu'un lien puisse être réalisé pour de futures actions.

Quiétude de la faune : le travail récent sur Quiétude Attitude mène à un partenariat avec le Parc Jura Vaudois. La formation à destination des socio-professionnels du territoire sera commune ainsi que d'autres actions à suivre.

Démarche scientifique : le travail génétique est étroitement lié avec la Suisse. L'université de Fribourg permet de créer ce lien facilement. L'objectif est que si le projet d'étude de renforcement soit validé, les partenaires suisses participeront fortement à la démarche de réflexion.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de « projets » transfrontaliers	2	3			

⑤ Animation

5.1- Animation et évaluation de la mise en œuvre opérationnelle

5.11 Réunion annuelle des instances de gouvernance :

- Le Comité Grand Tétrás « massif du Jura » n'a pas été réalisé. Les acteurs ont sur la période 2018/2019 étaient réunis 3 fois pour la mise en place du programme Life « Forêts d'altitude ». Le choix a donc été de ne pas les mobiliser pour parler de thématique similaire ; Un comité technique sera réalisé début 2020.
- Le Comité inter-massifs Vosges & Jura du Plan National d'Actions s'est déroulé le 27 juin 2018 :
 - Ordre du jour : validation de la déclinaison.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Réalisation du Comité Technique « Massif du Jura »	--	--	✓		
Réalisation du Comité inter-massifs	✓	--			

5.12 Échanges techniques et rencontres thématiques (animateur PNA GT) :

Principales réunions :

- ❖ Présentation du document PNA (massif Jura) au CSRPN (Dreal Dijon, le 13/12/2018) ;
- ❖ Conseil d'administration du Groupe Tétrás Jura (Morez, le 12/12/2018) ;
- ❖ Table ronde Tétráonidés (Clôture Plan départemental CD01 à Gex, le 19/01/2018) ;
- ❖ Réunion Monitoring 2018 grand tétras / gélinotte des bois (Lajoux, le 24/01/2018) ;
- ❖ Journée d'échanges sur la stratégie nationale en faveur du Grand Tétrás inter-massifs Vosges, Jura, Pyrénées (MTES Paris, le 06/02/2018) ;
- ❖ Calendrier / échéancier PNA GT (DREAL Strasbourg, le 13/02/2018) ;
- ❖ Rencontre de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » avec la RNNHCJ (Lajoux, le 09/03/2018) ;
- ❖ Rencontre de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » avec l'ONF BFC et AURA (Lons le Saunier, le 12/03/2018) ;
- ❖ Rencontre de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » avec la LPO FC et Ain (Lons le Saunier, le 13/03/2018) ;



- ❖ Conseil d'administration du Groupe Tétrás Jura (Morez, le 20/03/2018) ;
- ❖ Rencontre de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » avec la « forêt privée » (CRPF BFC et AURA, Adefor39) (Lajoux, le 22/03/2018) ;
- ❖ Rencontre de présentation pour le programme Life « Forêts d'altitude » avec le CD01 et le CD39 (Bourg en Bresse et Lons le Saunier, le 27/03/2018)
- ❖ Journées infoday LIFE (MTES Paris, le 06/04/2018) ;
- ❖ Bilan retours DREAL BFC et PNR HJ (le 11/04/2018) ;
- ❖ Rencontre de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » avec la RNNLC (Labergement Sainte-Marie, le 17/04/2018)
- ❖ Rencontre de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » avec les FDCs (39 et 25) (Arlay, le 23/04/2018)
- ❖ Point indicateurs déclinaison PNA GT (le 26/04/2018) ;
- ❖ Réunion de synthèses des rencontres de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » (Lajoux, le 18/05/2018)
- ❖ Visioconférence LIFE : PNR BV, PNR HJ (le 24/05/2018) ;
- ❖ « Comité de suivi » des APPB grand tétras (Saint-Claude, le 01/06/2018) ;
- ❖ Visioconférence LIFE : PNR BV, PNR HJ, Enviropea (le 06/06/2018) ;
- ❖ Assemblée générale du Groupe Tétrás Jura (Labergement Sainte-Marie, le 08/06/2018) ;
- ❖ Présentation du Programme Quiétude Attitude à des Parcs naturels de Grande Bretagne (Lajoux, le 18/06/2018) ;
- ❖ Comité inter-massifs (Besançon, le 27/06/2018) ;
- ❖ Rencontre de travail sur les projets de dessertes (ASA) sur le Haut-Jura avec l'Adefor39 (Lajoux, le 29/06/18) ;
- ❖ Présentation des travaux grand tétras au service agriculture et forêt de la DDT 01 (Champfromier, le 03/07/2018) ;
- ❖ Visites des parcelles du SylvoTrophée 2018 (le 30 et 31/08 2018) ;
- ❖ Echange technique (PNRHJ, ONF, RNNHCJ) pour la réalisation de travaux forestiers (Gex, le 07/09/2018) ;
- ❖ Préparation des groupes de travail pour la mise à jour de APPBs (Lajoux, le 11/09/2018) ;
- ❖ Journées recherche/génétique Tétráonidés Franco-Suisse (Université de Fribourg CH, le 14/09/2018) ;
- ❖ Conseil d'administration du Groupe Tétrás Jura (Morez, le 18/09/2018) ;
- ❖ Groupes de travail « Environnement » et « Forêt » pour la mise à jour des APPBs (Les Rousses, le 21/09/2018) ;
- ❖ Groupes de travail « Chasse » et « Sport/Tourisme » pour la mise à jour des APPBs (Les Rousses, le 25/09/2018) ;
- ❖ Journée de restitution de l'étude habitat tétraonidés (Lidar) (Giron, le 16/10/2018) ;
- ❖ Séminaire avenir du Grand Tétrás dans le massif des Vosges (Strasbourg, le 13/11) ;
- ❖ 2èmes groupes de travail « Agriculture » et « Forêt » pour la mise à jour des APPBs (Les Rousses, le 22/11/2018) ;
- ❖ 2èmes groupes de travail « Chasse » et « Sport/Tourisme » pour la mise à jour des APPBs (Les Rousses, le 29/11/2018) ;
- ❖ Réunion plénière de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » (Lajoux, le 07/12/2018) ;
- ❖ Réunion de synthèse des groupes de travail APPB (Les Rousses, 15/01/2019) ;
- ❖ Réunion monitoring 2019 (Lajoux, le 16/01/2019) ;
- ❖ Réunion annuelle des PNA Auvergne Rhône-Alpes (Lyon, le 24/01/2019) ;
- ❖ Conseil d'administration du Groupe Tétrás Jura (Lajoux, le 12/02/2019) ;
- ❖ « Comité de suivi » APPBs grand tétras (Saint-Claude, le 05/03/2019) ;
- ❖ Journée d'échanges sur la stratégie nationale en faveur du Grand Tétrás inter-massifs Vosges, Jura, Pyrénées (MTES Paris, le 14/03/2019) ;
- ❖ 2^{ème} réunion plénière de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » (Lajoux, le 22/03/2019) ;
- ❖ Réunion politique avec les bénéficiaires associés potentiels du programme Life « Forêts d'altitude » (Lajoux, le 09/03/2019) ;



- ❖ 1^{ère} réunion de concertation pour le projet « Schéma de tranquillité » sur le massif Champfromier-Chalam (Montanges, le 07/05/2019) ;
- ❖ Réunion interne (PNRHJ) de travail sur le programme Life « Forêts d'altitude » (Lajoux, le 22/05/2019) ;
- ❖ Réunion technique avec les bénéficiaires associés potentiels du programme Life « Forêts d'altitude » (Lajoux, le 13/06/2019) ;
- ❖ 3^{ème} réunion plénière de travail pour le programme Life « Forêts d'altitude » (Lajoux, le 13/06/2019) ;
- ❖ 2^{ème} réunion de concertation pour le projet « Schéma de tranquillité » sur le massif Champfromier-Chalam (Echallon, le 24/06/2019) ;
- ❖ Réunion de travail pour la mise en place du suivi des travaux forestiers grand tétras (Gex, le 26/06/2019) ;
- ❖ Comité de pilotage pour l'outil de formation Quiétude Attitude (Lajoux, le 27/06/2019) ;
- ❖ Réunion de travail pour la signalétique avec le groupe de pilotage APPB (Les Bouchoux, le 03/07/2019) ;
- ❖ Réunion de travail interne pour la mise en place du suivi éco-acoustique (Lajoux, le 04/07/2019) ;
- ❖ Comité régional (BFC) sylvo--cynégétique (Prémanon, le 09/07/2019) ;
- ❖ Réunion de travail avec le groupe technique génétique (Gex, le 11/07/2019) ;
- ❖ Visites des parcelles du SylvoTrophée 2019 (le 29 et 30/08 2019) ;
- ❖ Réunion de travail Quiétude Attitude avec le Parc Jura Vaudois (Lajoux, le 04/09/2019) ;
- ❖ Réunion de lancement des travaux forestiers grand tétras (Divonne les Bains, le 09/09/2019) ;
- ❖ Réunion de travail Quiétude Attitude avec le Parc Jura Vaudois (Lajoux, le 06/11/2019) ;
- ❖ Réunion politique avec les bénéficiaires associés potentiels du programme Life « Forêts d'altitude » (Lajoux, le 14/11/2019) ;
- ❖ Réunion de travail pour la signalétique avec le groupe de pilotage APPB (Les Bouchoux, le 18/11/2019) ;
- ❖ Conseil d'administration du Groupe Tétras Jura (Lajoux, le 19/11/2019) ;
- ❖ Réception des travaux forestiers grand tétras (Chézery-Forens, le 28/11/2019).

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de réunions réalisées	38	27			

5.13 Recherche de financements (AMI / LIFE / INTERREG) :

- Recherche de financements (instrument financier européen LIFE) :

LIFE : le projet du programme Life « Forêts d'altitude » s'est construit depuis la fin de l'année 2017. Des premières réunions de travail ont eu lieu avec un objectif potentiel de déposer le projet en 2018. Le délais étant trop court, le choix a été de déposer le projet lors de l'année 2019. Pour ce faire, la DREAL BFC a apporté une aide financière pour l'emploi d'un chargé de mission pour 6 mois (1^{er} trimestre 2019 à juillet). Une note de synthèse a été déposée en juin 2019, auprès de l'Europe, pour candidater à la validation du programme. Le retour de la commission européenne s'est vu négatif, le projet a obtenu une note de 25 sur 50 et la note minimale à obtenir était de 34. Au vu du travail déjà engagé et de l'implication des acteurs du territoire dans ce projet, le choix de poursuivre la démarche pour un nouveau dépôt en juin 2020 a été validée. Ce choix a été encouragé par le financement d'un nouveau poste sur 6 mois par la DREAL BFC.



Sous-programme : Environnement, volet Nature et Biodiversité. LifeForHaut-Jura : conservation des habitats de Forêts d'altitude du Haut-Jura.

Objectifs :

- Augmenter la résilience du milieu en consolidant la biodiversité forestière.



- Travailler collectivement à la mise en place d'un meilleur usage de la forêt, par la sensibilisation, l'éducation et la formation, en harmonisant les pratiques et en impulsant une dynamique durable de prise en compte des enjeux par l'ensemble des usagers de la forêt

Axes de travail :

- **Agir sur les habitats en menant des travaux spécifiques et ciblés, en améliorant les pratiques courantes et en limitant le dérangement**, en intégrant une meilleure prise en compte de la qualité des habitats et de la biodiversité auprès de l'ensemble des usagers de la forêt (grand public, forestiers, chasseurs, pratiquants sportifs...)
- **Renforcer les volumes de vieux bois et la fonctionnalité de la trame écologique** par l'efficacité des actions de gestion et de conservation à long terme ; les stades mature et sénescents étant encore insuffisamment représentés
- **Améliorer et dynamiser les effectifs d'espèces d'intérêt communautaire en déclin** (Cypripedium calceolus et Tetrao urogallus par exemple) ou ayant des populations faibles (Picoides tridactylus, insectes saproxyliques)

Comme indiqué dans ce document, plusieurs actions du programme Life sont issues des actions déjà rédigées dans le PNA grand tétras. La réussite de ce Life permettra l'apport de ressources financières conséquentes pour la mise en place des actions de ce document.

Le PNRHJ a également rattaché le projet d'un programme Life porté par le PNRBV. Ce projet avec une entrée plutôt quiétude et communication n'a pas été validé par l'Europe et n'a pas été reconduit sur un deuxième dépôt.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de projets, démarches engagées	2	2			
Nombre de réunions réalisées	8	11			

5.14 Points avec des partenaires sur la programmation, le suivi et l'évaluation des actions : chaque bilan annuel de la mise en œuvre de la déclinaison du PNA en faveur du Grand Tétras permet de faire un rapportage périodique qui synthétise la dynamique d'actions collective. De la manière la plus exhaustive qu'il soit, il doit faciliter le transfert et la circulation de l'information auprès des acteurs afin de donner une vision d'ensemble de la réalisation opérationnelle de la stratégie et des actions indirectement liées ainsi que de suivre l'évolution de la situation. Il doit servir à alimenter et nourrir la réflexion commune, de faire l'état d'avancement et d'ajuster au besoin la mise en œuvre des actions ainsi que de participer à l'amélioration de la coordination des interventions.

INDICATEURS					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	2018	2019	2020	2021	2022
Réalisation du bilan annuel de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre	--	✓			
Nombre de réunions réalisées : programmation, suivi des actions, évaluation	>5	>5			



PERSPECTIVES 2020

CONNAISSANCE

- Finalisation d'une convention d'utilisation des données entre le GTJ et les différents acteurs du territoire ;
- Poursuite des analyses génétiques et résultats de l'étude « oiseaux naturalisés » (+ participation à une réflexion à l'échelle nationale : Cévennes & Monts d'Ardèche, Jura, Vosges, Alpes et Pyrénées) ;
- Poursuite des analyses parasitaires ;
- Mise en place d'un « suivi acoustique » sur une place de chant du Massif du Risoux (étude test)
- Réunion d'échanges et de coordination sur le suivi (chant, battues, génétique etc...) ;
- Poursuite du travail de mise en sécurité des dispositifs sources de collision.

HABITAT

- Poursuite des travaux forestiers (intégrés ou grand tétras) et réalisation de contrats Natura 2000 (maîtrise du hêtre, îlot, ouverture de clairière...) ;
- Accompagnement des propriétaires et gestionnaires pour la mise en place d'une gestion sylvicole favorable (formation, sensibilisation, SylvoTrophée etc...) ;
- Maintien de l'appui du PNRHJ pour la mise en place des PGI ;

QUIÉTUDE

- Déploiement du projet Quiétude Attitude : fin de la création du module de formation et premières formations à l'automne 2020, création du « kit de communication » pour aider les ambassadeurs QA dans la transmission du message, mise en place d'une campagne de communication à l'échelle franco-suisse, poursuite des réflexions avec le Parc Jura Vaudois pour la suite du projet ;
- Poursuite des actions de sensibilisation sur le terrain : maraudage, écovigilance (APPB) ;
- Mise en place de la nouvelle signalétique sur les APPBs à l'automne 2020 et poursuite des actions de surveillance ;
- Suite et fin de la mise en place du « Schéma de tranquillité » sur le massif de Champfromier-Chalam (réhabilitation du sentier, signalétique et communication, évaluation du dispositif) ;
- Poursuite des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires.

ENGAGEMENT COLLECTIF

- Finalisation de la mise à jour des zones de présence de l'oiseau sur le Massif jurassien ;
- Poursuite du travail sur l'outil géotrek pour la visualisation de zones sensibles et la conciliation des usages ;
- Poursuite du travail sur la diffusion vidéo des places de chant ;
- Rencontres avec des acteurs inter-massifs : groupe génétique franco-suisse, réunion PNA d'Auvergne Rhône-Alpes, réflexion collective nationale sur le renforcement des populations de Grand Tétras (MTES : Alpes, Cévennes, Jura, Vosges, Pyrénées, ...).

ANIMATION

- Réalisation d'un Comité technique (début 2020) et d'un copil inter-massifs (fin 2020) ;
- Recherche de financements : poursuite du travail sur le Life « Forêts d'altitude », dépôt de la note de synthèse en juin 2020.





SYNTHÈSE

(compte temps, animation 2018 et 2019)

Animation de la déclinaison du PNA en faveur du Grand Tétras « Massif du Jura »		Heure
A. Rédaction		
A1	Écriture / mise à jour du Plan d'actions / bilan annuel	193 / 125
B. Gouvernance		
B1	Pilotage / gouvernance « Massif Jura »	226 / 156
B2	Pilotage / gouvernance « Inter-Massifs »	24 / 15
C. Animation / concertation		
C1	Coordination / programmation / réunions	175 / 168
C2	Gestion de projet / accompagnement technique et administratif	142 / 139
C3	Recherche de financements (ex : AMI, LIFE, INTERREG, PRFB, ...)	64 / 52
D. Connaissances		
D1	Études / suivis / évaluations	56 / 117
D2	Veille scientifique	15 / 23
D3	Temps d'accompagnement et de suivi de stagiaire(s)	5 / 159
E. Information des acteurs		
E1	Actions de sensibilisation	30 / 26
E2	Outils de communication	23 / 19
F. Rencontres thématiques		
F1	Colloque / journée d'échanges (retours d'expériences)	36 / 47
TOTAL		989 / 1046



CONCLUSION

CONNAISSANCE

Les priorités 2020 devront principalement être portées sur la poursuite des actions de suivis déjà en place. Un nouveau type de suivi sera testé avec la bioacoustique et un suivi sera mis en question : les battues estivales. Les analyses génétiques s'ouvrent maintenant à une phase plus « opérationnelle » où elles peuvent permettre de répondre à certaines interrogations. Tous ces résultats permettront d'affiner et/ou de décider les prochaines actions de conservation.

Action	État d'avancement par sous-action programmée en 2018/2019
1.1 Pérennisation et optimisation du suivi	<input checked="" type="checkbox"/> Poursuite du suivi et perfectionnement des protocoles : dérogation, bio-acoustique (construction 2019, suivi 2020)
1.2 Valorisation des analyses génétiques	<input checked="" type="checkbox"/> Réflexion engagée pour 2020 sur es battues estivales
1.3 Sécurisation des dispositifs sources de collisions	<input checked="" type="checkbox"/> Poursuite des analyses & valorisation des résultats via l'étude (2019/2020) « oiseaux naturalisés » <input checked="" type="checkbox"/> Localisation et sécurisation des équipements sources de collisions (remontées mécaniques)
1.4 Évaluation de l'opportunité d'un renforcement	<input checked="" type="checkbox"/> Sécurisation des clôtures forestières non concluantes, manque de communication entre acteurs, à aborder en comité technique <input checked="" type="checkbox"/> Action non concrétisée mais démarche engagée notamment via l'étude « oiseaux naturalisés » et les phases de travail pour le programme Life
1.5 Études sur les facteurs limitants	<input checked="" type="checkbox"/> Action intégrée au programme Life, possibilité de réalisation à partir de fin 2021

HABITAT

Les années 2018 et 2019 sont une réussite sur cet axe de travail avec l'accomplissement d'une superficie de travaux conséquente. Les financeurs et les acteurs du territoire sont engagés dans la réalisation de ce type d'action. L'apport de Natura 2000 sur certaines zones n'est pas négligeable. Le nouveau protocole de suivi (mis en place sur les travaux 2019) permettra d'obtenir des résultats à partir de 2021. Les premiers retours sont positifs (comm. agents ONF) sur le massif de Champfromier avec des traces d'oiseaux sur les zones travaillées en 2016 et 2017. L'accompagnement des propriétaires et gestionnaires forestiers est une priorité. Les dernières réalisations sont encourageantes et l'acceptation du programme Life devrait permettre une prise d'ampleur pour ce type d'actions.

Action	État d'avancement par sous-action programmée en 2018/2019
2.1 Retour à un équilibre forêt-gibier	<input checked="" type="checkbox"/> Un maintien des engagements dans le sdgc du Jura et une nouvelle réglementation appliquée dans les APPB constituent une bonne avancée, certains engagements mériteraient d'aller encore plus dans le sens de la conservation de l'oiseau
2.2 Promotion d'une gestion sylvicole bénéfique	<input checked="" type="checkbox"/> Actions de formations, sessions de rencontres et d'information, Sylvotrophées, notes (ex : PRFB)
2.3 Mise en œuvre d'une sylviculture adaptée	<input checked="" type="checkbox"/> Contrats Natura 2000, travaux forestiers dédiés au grand tétras, travaux intégrés, intégration au sein des PGI des enjeux biodiversité dont grand tétras
2.4 Réalisation et suivi des travaux de restauration des habitats	<input checked="" type="checkbox"/> Mise en place d'un nouveau protocole de suivi sur les travaux réalisés en 2019
2.5 Évaluation de la qualité des habitats	<input checked="" type="checkbox"/> Mise en place de l'outil au sein du programme Life, réalisation prévue en 2021

QUIÉTUDE

La quiétude fait partie des enjeux prioritaires pour la conservation du grand tétras. La période 2018/2019 a été animée par la mise à jour des arrêtés préfectoraux de protection de biotope. La démarche de concertation a abouti en juin 2019 à un projet favorable à la conservation de ces zonages.



Même si le projet ne peut pas être jugé comme idéal pour l’oiseau à tous les points de vue, les avancées sont notables et vont dans le bon sens. Avec la mise à jour de la signalétique et le travail d’un éco-garde, les arrêtés seront pleinement opérationnel courant de l’année 2020.

Le programme Quiétude Attitude n’a pas « décollé » comme cela était prévu pour l’année 2019. La concrétisation de la formation en 2020 et de la campagne de communication permettra une avancée significative. Le travail de coopération avec le Parc Jura Vaudois est encouragé pour la suite du projet et pour sa réussite.

Le stage encadré par le PNRHJ en 2019 a permis de tester une nouvelle méthodologie sur le Massif du Jura pour la mise en place d’un dispositif de tranquillité. La démarche aboutira en 2020 mais les avancées permettent déjà certains motifs de satisfaction. L’objectif étant que cette démarche puisse être reproduite sur d’autres massifs.

Action	État d’avancement par sous-action programmée en 2018/2019
3.1 Programme Quiétude Attitude	<input checked="" type="checkbox"/> Lancement de la formation en 2019 mais aboutissement du projet et des actions complémentaires en 2020
3.2 Consolidation de la réglementation	<input checked="" type="checkbox"/> Poursuite des actions de maraudage et présence d’un éco-garde en 2020 spécifiquement sur les APPBs
3.3 Mise en cohérence et extension des dispositifs réglementaires	<input checked="" type="checkbox"/> Mise à jour des APPBs (création, extension et harmonisation) et installation de la signalétique (2020)
3.4 Réduction et canalisation de la fréquentation	<input checked="" type="checkbox"/> Stage de Clara ERARD (dispositif de tranquillité sur le Massif de Champfromier-Chalam)
	<input checked="" type="checkbox"/> Accompagnements des manifestations sportives et événementielles
3.5 Programme pédagogique inter-massifs	<input checked="" type="checkbox"/> Déploiement d’un programme pédagogique inter-massifs Vosges et Jura (existant sur chaque massif mais non mutualisé)

ENGAGEMENT COLLECTIF

La conservation du grand tétras est une action multi-partenaire. Cette force, représentée par le Groupe Tétras Jura et son conseil d’administration, permet une discussion ouverte et des avancées régulières. Ce volet d’action a pour but d’entretenir cet engagement collectif. La convention autour du traitement et de la diffusion des données, la mise à disposition des zones « sensibles », les nombreux temps d’échanges entre les différents acteurs font partie de cet engagement. Les collaborations inter-massifs que ce soit à l’échelle nationale ou transfrontalière avec la Suisse sont importantes et doivent être privilégiées pour la suite de ce document d’action.

Action	État d’avancement par sous-action programmée en 2018
4.1 Amélioration de la diffusion des données	<input checked="" type="checkbox"/> Information des acteurs via les différents temps d’échanges, mise à jour de la convention des données, outil de visualisation des zones « sensibles »
4.2 Appropriation locale	<input checked="" type="checkbox"/> Dispositif vidéo non concrétisé en 2019 mais poursuite du travail en 2020
4.3 Partages d’expériences à l’échelle inter-massifs	<input checked="" type="checkbox"/> Réunion de partages au MTES inter-massifs français
	<input checked="" type="checkbox"/> Diffusion d’une veille bibliographique réalisée par l’OGM, Universités, ... (à développer)
4.4 Intensification de la collaboration avec la Suisse	<input checked="" type="checkbox"/> Journées d’échanges sur différents projets (génétique, Quiétude Attitude, Life) et travail du GTJ avec les acteurs forestiers

ANIMATION

L’animation du Plan national d’actions est plutôt concluante, même si des temps d’échanges partagés supplémentaires sont nécessaires. La recherche de financement et notamment le travail sur le dépôt d’un programme Life a occupé une grande partie des acteurs sur ces deux années. N’ayant pas été accepté en 2019, le projet a de bonnes chances d’aboutir en 2020 avec l’implication des différents acteurs et l’aide financière de la DREAL BFC pour l’écriture et l’animation du dossier.

Action	État d’avancement par sous-action programmée en 2018
5.1 Animation et évaluation de la mise en œuvre opérationnelle	<input checked="" type="checkbox"/> Comité Grand Tétras massif du Jura (prévu en 2020)
	<input checked="" type="checkbox"/> Réunions thématiques d’échanges : quiétude, évaluation de l’habitat, financements, ...
	<input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements : AMI, LIFE, INTERREG, ...
	<input checked="" type="checkbox"/> Bilan 2018/2019 de la mise en œuvre de la déclinaison du PNA GT